

Le vandalisme dans les écoles

Personne n'ignore que les écoles renferment de nos jours une foule d'objets de grande valeur. Que l'on songe, par exemple aux nombreux appareils audio-visuels dont sont dotées nos maisons d'enseignement.

Rien d'étonnant qu'un certain nombre d'individus résistent mal à la tentation d'examiner ces objets de près, soit en s'introduisant dans une école pour s'y livrer à d'étranges instincts de destruction, soit en les volant tout simplement...

Notre journaliste Jules Béliveau a voulu, lui, voir de près les traces laissées sur le passage de ces personnages que l'on appelle des vandales.

Son enquête l'a notamment amené à découvrir partiellement le vrai visage des vandales, à soupeser l'impact financier du vandalisme dans les édifices de la Commission des écoles catholiques de Montréal et à connaître les grandes lignes de la lutte entreprise par la CECM contre ce terrible fléau. A partir de lundi, dans LA PRESSE.

AUJOURD'HUI



Dans LA PRESSE aujourd'hui et tous les autres samedis, une nouvelle PAGE DES JEUNES, avec des jeux aussi variés que fascinants. Les solutions à tous ces jeux (énigmes, charades, etc.) dans la page des bandes dessinées du lundi.

Québec cède sa juridiction sur 12,500 acres de terrain

— page A 9

Le problème des langues dans une impasse

D 11

NOS CAHIERS DU WEEK-END

TOURISME

Tunisie : première frontière du dépaysement

ARTS ET LETTRES

Deux femmes en écriture

PERSPECTIVES

La Cité de l'homme nouveau

TÉLÉ-PRESSE

Après Munich, Montréal 76

SOMMAIRE

Arts et Lettres : C 1 à C 17
Bandes dessinées : B 12
Bâtir au Québec : E 1
Bricolage : E 3
Bridge : B 13
"Chacal" : E 5
Cinéma : C 8
Décès, naissances, etc : F 19
"Dites-moi, docteur" : A 10
Echecs : B 13
Economie : D 8 à D 10
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : F 8
Horoscope : A 12
Informations étrangères : F 1
Informations nationales : A 14, A 15
Jardinage : E 2
Loisirs et récréation : B 14
"Mot-mystère" : B 14
Mots croisés : F 9
Petites annonces : F 2 à F 17
Polichinelle : B 13
Radio et télévision : C 7
Religion : F 20
Sciences : B 15
Sports : D 1 à D 7
Timbres : B 13
Tourisme : B 1 à B 11
Tribunoux : A 8
Vivre aujourd'hui : A 9 à A 12

\$3 millions en 1973 pour nos ministres et députés à Québec

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Les émoluments des membres de l'Assemblée nationale coûteront plus de \$3 (trois) millions au Trésor public cette année, en vertu de deux projets de loi présentés hier par le gouvernement.

L'échelle des traitements ira de \$49,000 pour le premier ministre à \$23,400 pour les députés, en passant par \$42,600 (ou \$800 par semaine) pour les 24 membres du Cabinet Bourassa.

C'est du moins ce qui ressort d'une compilation faite par LA PRESSE, à la suite de la présentation des deux "bills", 274 et 275, qui ne seront toutefois étudiés que la semaine prochaine. Les notes explicatives ne font nulle part mention de l'échelle des indemnités législatives et des allocations.

Au fait, elles sont plutôt laconiques, ces notes :

- Le projet de loi 274 prévoit qu'un ministre d'Etat reçoit la même indemnité et la même allocation qu'un ministre avec portefeuille; et il prévoit pour 1973 et 1974 une hausse de 3 pour cent de l'indemnité et de l'allocation d'un ministre.

- Toujours sur le même sujet, le projet de loi 275 prévoit une hausse annuelle de 3 pour cent des traitements et indemnités des députés, et de 3 pour cent de leurs allocations pour frais de représentation;

- Le même "bill" prévoit de plus une allocation et une indemnité pour frais de représentation en faveur des députés désignés pour présider les commissions élues (il y en a une quinzaine).

Trois pour cent, ça n'a l'air de rien, mais en chiffres, qu'est-ce que ça veut dire. LA PRESSE a tenté de le découvrir, en dressant le tableau ci-contre. Il s'est peut-être produit des inexactitudes, mais il en ressort que si les deux projets sont adoptés, les émoluments des 108 députés du Québec coûteront plus de \$3,100,000 aux contribuables cette année et l'an prochain.

Un million au Cabinet

Le premier ministre et ses 24 collègues (le Cabinet le plus nombreux que le Québec ait connu, sauf erreur) coûteront à eux seuls plus d'un million de dollars.

Le relevé fait ressortir d'autres faits intéressants :

- près de vingt autres députés libéraux reçoivent des "suppléments" en raison de leurs fonctions diverses;

- il y a présentement onze adjoints parlementaires libéraux, soit le plus grand nombre depuis que ce poste existe;

Voir MINISTRES, page A 2

Divergences au sein de la Commission de contrôle

OTTAWA (PC) — Le Canada a reconnu pour la première fois, hier, que la commission responsable du cessez-le-feu au Vietnam "avait failli à son mandat" à cause d'une dissension parmi ses quatre membres.

Le ministre des Affaires extérieures, dans une déclaration qui coïncide avec la conférence de presse que donnait hier, à Saigon, l'ambassadeur Michel Gauvin, affirme que deux membres de la Commission internationale de contrôle et de surveillance se sont

Voir DIVERGENCES, page A 2



A Châteauguay Station, la rivière court follement dans les rues, envahit les caves et même les cuisines et les salons. Les citoyens de plusieurs quartiers ne peuvent se déplacer qu'en hautes bottes et en chaloupe.



M. et Mme Jean Bergevin continuent de tenir commerce (une épicerie) bien que leur cave soit inondée, le chauffage et l'électricité coupés. "Il faut être là pour dépanner les gens".

La boutique reste ouverte

par Hélène SABOURIN

"Il va se noyer, faites quelque chose", criait Mme Bergevin, quand elle a vu disparaître le photographe de LA PRESSE, Michel Gravel, qui emportait avec lui l'éscalier de la cave.

"Sauvez ma caméra", criait le photographe (6 pieds, quelque 180 livres), dans l'eau presque par-dessus la tête, mais gardant les bras en l'air, l'un accroché à une poutre du plafond, l'autre tenant serré l'appareil-photo.

"Vous êtes bien pesant", criaient les deux policiers qui tentaient de sortir Michel de sa piscine comble, où flottaient matelas, chaises et boîtes de toutes sortes.

De l'eau dans les caves des maisons de plusieurs quartiers de Châteauguay Station, il y en a et beaucoup. Il y en a même jusque dans les cuisines.

"Quand j'ai vu arriver l'eau dans la rue jeudi après-midi, raconte M. Jean Bergevin, épicerie de la rue Gauthier, j'ai crié à mon fils d'aller conduire le "char" dans la cour de l'école. J'ai dit à ma femme de sortir le linge de la chambre du petit, au sous-sol. Moi, j'ai coupé l'électricité et fermé le système de chauffage. Et puis, je me suis dépêché de monter la bière et les liqueurs au premier, dans le magasin.

"Je ne vous mens pas, mais en moins d'une heure et demie, on ne pouvait plus sortir d'ici sans des bottes jusqu'à la taille ou encore en chaloupe.

"Et il fallait que ça arrive un jeudi. Je vous dis que ça ne nous arrange pas, nous autres les commerçants. C'est le début du week-end; on va en perdre une galette cette semaine.

"Le commerçant d'en face, M. Vinette, n'est pas chanceux lui non plus. Jeudi matin, il ouvrait son "marché de viande". A six heures, il mettait la clef dans la porte et peu de temps après, il devait venir chercher tout ce qui y avait été entreposé. Ça en fait toute une fête d'ouverture".

Chez les Bergevin, il fait 40 degrés F, environ, dans le magasin et à l'étage où ils logent. "C'est pas possible de coucher ici, on gèle tout rond; pas possible non plus de faire la cuisine, on n'a pas d'électricité. On s'est réfugié chez des parents qui demeurent dans un quartier qui n'a pas été touché par l'inondation."

M. et Mme Bergevin n'ont pas fermé boutique pour autant. "On garde l'épicerie ouverte pour dépanner les gens. Mais, il n'y a pas beaucoup de clients. On doit, la plupart du temps, aller porter des commandes à domicile, en chaloupe. C'est pas un cadeau, ça, madame! Il faut le faire!" fait remarquer M. Bergevin.

Les enfants, eux, ne voient pas les choses du même oeil que leurs parents. Les plus jeunes s'amuse à faire des petits fous dans l'eau jusqu'au cou; les plus vieux s'es-

Voir BOUTIQUE, page A 2

Des épargnants perdent \$300,000 dans une affaire immobilière

par Florian BERNARD

De nombreux petits épargnants de la région de Montréal viennent de subir une perte qui pourrait dépasser \$300,000 dans une affaire de placements hypothécaires et d'actions privilégiées de deux compagnies fondées par la même personne, soit Les Entreprises Gerbex Inc. et les Entreprises Bell Enr'g.

Voilà ce qui ressort du volumineux dossier actuellement entre les mains des membres de l'escouade des frau-

des commerciales de la Sûreté du Québec et dont LA PRESSE a obtenu copie.

Le président-fondateur des compagnies impliquées, M. J. Edmond Bergevin, est introuvable depuis janvier 1972. Après avoir successivement résidé à Montréal, Terrebonne Heights et Mascouche, il a pris la clé des champs.

Auparavant, il avait cédé l'une de ses compagnies, Entreprises Gerbex, à un restaurateur de Mascouche, M.

André Paquette, qui se trouverait actuellement quelque part en Gaspésie.

Nature des plaintes

L'étude des plaintes déposées à la Sûreté du Québec indique que les gens étaient invités à prêter diverses sommes d'argent, moyennant des intérêts alléchants, au dénommé J.-Edmond Bergevin des Entreprises Gerbex Inc. Ces prêts passés devant notaire étaient garantis par une hypothèque sur des propriétés et des terrains si-

tués dans la région de Terrebonne de Mascouche. Cependant, après un certain temps, les malheureux prêteurs découvraient que la propriété garantissant leur prêt était déjà d'une première hypothèque, parfois d'une seconde et, dans certains cas, d'une troisième! Le dossier comporte même des cas où une propriété évaluée à \$6,000 garantissait des prêts d'une valeur globale de \$12,000 à \$15,000!

Le président de la compagnie, M. Bergevin, garantissait personnellement

les prêts. Mais dans un climat de confiance, les pauvres épargnants investissaient leur avoir...

Le pot-aux-roses a été découvert au début de 1971 lorsque le président Bergevin, incapable de soutenir plus longtemps ce chassé-croisé de remboursements et de versements des intérêts, a demandé à ses créanciers de lui accorder certains délais. Toute l'affaire a éclaté quelques mois plus tard lorsque certaines propriétés gre-

Voir EPARGNANTS, page A 2

miniloto TIRAGE: VENDREDI, le 9 mars 1973

23 gagnants de \$5,000.
184 gagnants de \$500.
1863 gagnants de \$100.

LOTO PERFECTA

31^e COURSE, le 8 mars 1973

ORDRE \$1,970.60 (80 PRIX)	VENTES TOTALES \$656,861.00	RÉSULTAT			
DÉSORDRE: \$85.20 (1850 PRIX)		A	B	C	D
		9	3	8	10

mini-presse

le monde

En Ulster, la quasi-totalité des catholiques se sont abstenus au référendum sur le maintien de l'union avec la Grande-Bretagne; les votants protestants eux, ont approuvé le statu quo.

A Khartoum, le gouvernement Nimeiry a fait arrêter un dirigeant d'organisation de résistance palestinienne à la suite des attentats de la semaine dernière au Soudan.

Le gouvernement de Saïgon semble montrer qu'il prend au sérieux

les prochaines négociations qu'il doit mener avec le GRP en France, en s'y faisant représenter par des "très importantes personnalités".

Les Argentins vont aux urnes demain, pour le premier tour qui doit mesurer la force du péronisme en attendant les regroupements prévus pour le second tour.

En France, où c'est demain le second tour des élections parlementaires, la coalition gaulliste a bon espoir de conserver le pouvoir.

le Canada

Le gouvernement canadien a conclu une entente avec la Chine et la compagnie CP Air pourra maintenant assurer le service jusqu'à Pékin et Shanghai. Les Chinois assureront le service aérien dans les villes de Vancouver et d'Ottawa.

Le Québec vient de céder sa juridiction administrative sur 12,500 acres de terrain situés dans le parc de la Gatineau. En retour, la pro-

vince reprend la juridiction abandonnée, il y a plusieurs années, sur une parcelle de terrain de 255 acres.

L'augmentation générale des prix au cours du mois de février ne constitue pas pour le gouvernement Trudeau une situation d'urgence. Statistique Canada révélait hier que le prix des aliments avait augmenté de 1.1 p. cent au cours du mois dernier.

le Québec

L'élection du ministre François Cloutier vient d'être confirmée par la Cour provinciale.

Il semble à peu près acquis que Marcel Masse abandonnera la politique provinciale pour tenter de se faire élire à la Chambre des Communes comme député conservateur.

Lançant "l'Opération Ressources", le président du Parti québécois,

René Lévesque, a dénoncé les partis politiques et leurs caisses électorales — "source de corruption et de fraude".

La SSJB de Montréal a dénoncé lors de son congrès annuel la "trahison persistante" que constitue selon elle l'attitude du gouvernement québécois sur la question du français.

méto

Le gouvernement du Québec devra payer environ 50 p. cent de plus qu'il n'avait préalablement offert à au moins un des propriétaires expropriés du futur parc national Forillon. Tel est le jugement rendu, cette semaine, par le président de la Régie des services publics, le juge Guy Dorion. Il s'agissait du cas de M. Pierre-Hector Cotton, de l'Anse-aux-Griffons. D'autres causes semblables sont devant la Régie, une centaine environ, et les juge-

ments doivent être rendus incessamment.

Les représentants syndicaux des quelque 2,400 pompiers de Montréal ont décidé de soumettre le renouvellement de leur convention collective à l'arbitrage. Cette décision a été prise à l'issue d'une nouvelle rencontre avec les représentants de l'administration municipale du ministère du Travail, M. Yvan pale, en présence du conciliateur du Blain. La principale question en litige est l'échelle des salaires.

le sport

Les Sabres de Buffalo ont perdu 5-2 contre Vancouver et ce soir, au Forum, les Red Wings feront tout leur possible pour les dépasser en battant les Canadiens...

Les Expos ont gagné leur premier match hors-concours, à l'entraînement, mais la vedette du match Joe Gilbert n'a pas semblé trop emballé par son succès.

Henri Richard a été blessé à une cheville au cours de l'exercice de son équipe, mais il affirme qu'il

sera là ce soir, au Forum, contre les Red Wings de Detroit.

Lors du prochain match d'athlétisme entre la Russie et le Canada, la représentation féminine fera le poids!

Jocelyne Bourassa a dû se contenter d'un 81 lors de sa première ronde officielle de golf en 1973.

Le Royal de Cornwall et le Bleu Blanc Rouge ont fait match nul, 2 à 2.

LA MÉTÉO

Toujours plus doux

Si le climat a cessé de battre des records, il continuera néanmoins de nous gâter pour la saison. Pour ce week-end, il n'est pas question des 41 pouces de neige qu'un quelconque astrologue a prévus pour ce mois-ci.

Au contraire, la neige qui encombre encore quelques pelouses va

continuer de fondre grâce à une température qui devrait se maintenir dans les environs de 40 degrés. Cette température clémente ne sera pas agrémentée de soleil puisque Dorval nous annonce un ciel généralement nuageux aujourd'hui et même quelques averses pour demain. Mais il doit continuer de faire doux.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 40 Minimum 20 Généralement nuageux	Quelques averses et temps doux persistant

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	10	35	Ensoleillé	Pluvieux et doux
Outaouais	20	40	Nuageux	Pluvieux et doux
Laurentides	20	40	Nuageux	Pluvieux et doux
Cantons de l'Est	20	40	Nuageux	Pluvieux et doux
Québec	15	35	Nuageux	Pluvieux et doux
Rimouski	5	35	Ensoleillé	Nuageux et doux
Lac-Saint-Jean	5	35	Nuageux	Pluvieux et doux
Baie-Comeau	5	35	Ensoleillé	Nuageux et doux
Sept-Îles	5	35	Ensoleillé	Nuageux et doux
Gaspé	5	35	Ensoleillé	Nuageux et doux

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluvieux	Vancouver	42 50
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	15 35
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	20 40
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	25 40
Ontario	Pluvieux	Toronto	35 40
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	15 35
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	25 40
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	20 35
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	23 30

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	
New York	39	61	Chicago	40	41	Nouv.-Orléans	54 80
Washington	44	67	San Francisco	52	59	Miami	76 82
Boston	43	54	Los Angeles	47	64		

Vers les capitales

Londres	50	—	Moscou	30	—	Hong Kong	66	—
Paris	37	—	Stockholm	39	—	Lisbonne	59	—
Rome	54	—	Tokyo	41	—	Sydney	79	—
Berlin	37	—	Athènes	59	—	Tunis	59	—
Amsterdam	45	—	Casablanca	73	—	Vienne	37	—
Bruxelles	41	—	Genève	37	—	Varsovie	34	—
Madrid	50	—	Le Caire	68	—			

Vers les plages

Mexico	50	82	Bermudes	63	64	Nassau	73	82
Acapulco	73	88	Barbades	75	82	Rio de Janeiro		86

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

MINISTRES

SUITE DE LA PAGE A 1

moins de trente des 71 députés ministériels n'ont pas un titre quelconque; ils pourront par contre arrondir leurs émoluments en présidant l'une ou l'autre des commissions élues;

c'est la première fois que les ministres d'Etat, au nombre de six, recevront les mêmes émoluments que les ministres avec portefeuilles; c'est donc dire que le ministre d'Etat responsable de la jeunesse, des loisirs et des sports, M. Paul Phaneuf, dont le budget est plus que minuscule, sera sur le même pied que MM. Claude Castonguay ou François Cloutier, qui administrent des budgets milliardaires.

le premier ministre gagnera plus de \$900 par semaine, et les 24 ministres, environ \$800 par semaine;

à noter que ces émoluments ne tiennent pas compte du fait que les députés, durant l'intersession, reçoivent une allocation quotidienne pour prendre part à des commissions parlementaires;

	1972	1973-1974
Premier ministre	\$47.620,00	\$49.049,00
Ministres avec portefeuilles	\$41.400,00	\$42.642,00
Ministres d'Etat	\$38.280,00	\$42.642,00
Président — Assemblée nationale	\$40.360,00	\$41.571,00
Vice-prés. Assemblée nationale	\$31.020,00	\$31.951,00
Vice-prés. adjoint — Ass. nat.	\$27.910,00	\$31.951,00
Leader de l'opposition officielle	\$29.980,00	\$30.880,00
Leaders — partis reconnus	\$28.940,00	\$29.808,00
Chef de l'opposition officielle	\$41.400,00	\$42.642,00
Chef — partis reconnus	\$31.228,00	\$31.951,00
Whip en chef du gouvernement	\$28.940,00	\$29.808,00
Whip en chef — opp. officielle	\$27.910,00	\$28.747,00
Whips adjoints (des 4 partis)	\$24.810,00	\$25.554,00
Adjoints parlementaires (11)	\$27.910,00	\$28.747,00
Députés	\$22.740,00	\$23.422,00

BOUTIQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

saient à rouler en bicyclette ou filent à vive allure en bateau à moteur.

"Qu'est-ce que vous voulez, souligne Mme Bergevin, les jeunes, ça n'est pas toujours conscients des problèmes. Nous, on ne peut pas s'empêcher de penser qu'on va se ramasser avec deux mille piastres de dettes; si ce n'est pas plus. Tous les meubles de la chambre du sous-sol sont finis. On a deux compresseurs qui ne sortent pas de là bien vivants. Il y a la fournaise qui devra être réajustée. Et j'en oublie!"

M. Bergevin est sûr que l'assurance ne paiera pas dans un cas comme celui-ci. "Quand c'est la faute à la nature, les assurances ne donnent rien."

De la part de la municipalité, des gouvernements provincial et fédéral, ils n'attendent aucune assistance. "Il y a un Italien qui reste pas loin d'ici et qui pense à organiser un comité de citoyens. Il dit que de cette façon-là, on pourrait peut-être obtenir un petit dédommagement. On verra bien."

Selon M. Bergevin qui connaît pas mal de monde dans Châteauguay, il y aurait quelque 200 familles affectées par l'inondation, dont une vingtaine qui ont dû évacuer les lieux faute de chauffage et d'électricité. "Dans Châteauguay Station, c'est pas souvent que ça arrive; c'est à Châteauguay-Nord (près du lac St-Louis) que les inondations ont lieu presque chaque printemps."

M. Bergevin prétend, et les policiers présents lors de l'entrevue le croient aussi, que les problèmes ne se régleront pas avant deux ou trois jours. "Ils ont beau dynamiter les glaces, le niveau de l'eau reste très élevé. Et puis, on va peut-être en voir de belles quand les glaces de Ste-Martine vont arriver."

DIVERGENCES

SUITE DE LA PAGE A 1

opposés à une demande d'enquête sur la prétendue existence de bases de missiles au Vietnam du Sud.

La délégation ne mentionne pas les deux délégations, mais il est reconnu qu'il s'agit de la Hongrie et de la Pologne. La déclaration ajoute que le Canada et l'Indonésie avaient réclamé l'enquête.

M. Gauvin, représentant canadien à la CICS, avait récemment accusé les belligérants de ne pas se conformer aux accords du cessez-le-feu du 27 janvier.

Première fois

Cependant, la déclaration d'hier constitue la première attaque de la part du Canada visant la CICS elle-même.

Elle survient seulement deux jours avant que le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, parte pour le Vietnam. La visite que M. Sharp doit effectuer à Hanoi et à Saigon devrait influencer la décision du Canada de se retirer ou non de la CICS après la période d'essai de 60 jours, qui doit prendre fin le 28 mars.

La déclaration du gouvernement canadien précise que la CICS avait reçu une demande de la part des Etats-Unis et du Sud-Vietnam de faire enquête sur une plainte voulant que les communistes aient installé une base de missiles à Khe Sanh, dans le Nord du Sud-Vietnam.

Elle ajoute qu'en dépit du fait que les accords du cessez-le-feu aient donné mission à la CICS de faire enquête sur les violations de l'accord, à la demande de l'un ou des belligérants, deux délégations de la CICS ont refusé de le faire, invoquant qu'il n'y avait pas matière à enquête.

Les députés de l'Opposition ne sont pas maltraités non plus, puisque neuf d'entre eux sur 36 (soit un sur quatre) reçoivent des émoluments plus élevés que les simples députés;

le chef de l'Opposition officielle, M. Gabriel Loubier, reçoit le même traitement qu'un ministre, tandis que ses collègues, MM. Samson, créditiste, et Laurin, péquiste, sont sur le même pied que les deux vice-présidents, à \$32,000 au total l'an.

Du train où vont les choses, il n'est pas loin le jour où il n'y aura plus à Québec de députés ordinaires, de back-benchers, comme on dit en jargon parlementaire!

A Ottawa

Par comparaison, à Ottawa, le premier ministre reçoit \$4,000 de moins que celui du Québec. Les émoluments des ministres avec portefeuilles sont à peu près similaires dans les deux capitales, ce qui signifie que les ministres d'Etat recevront \$10,000 de plus à Québec. Quant aux députés, ils gagnent \$2,600 de plus à Ottawa qu'à Québec.

	1972	1973-1974
Premier ministre	\$47.620,00	\$49.049,00
Ministres avec portefeuilles	\$41.400,00	\$42.642,00
Ministres d'Etat	\$38.280,00	\$42.642,00
Président — Assemblée nationale	\$40.360,00	\$41.571,00
Vice-prés. Assemblée nationale	\$31.020,00	\$31.951,00
Vice-prés. adjoint — Ass. nat.	\$27.910,00	\$31.951,00
Leader de l'opposition officielle	\$29.980,00	\$30.880,00
Leaders — partis reconnus	\$28.940,00	\$29.808,00
Chef de l'opposition officielle	\$41.400,00	\$42.642,00
Chef — partis reconnus	\$31.228,00	\$31.951,00
Whip en chef du gouvernement	\$28.940,00	\$29.808,00
Whip en chef — opp. officielle	\$27.910,00	\$28.747,00
Whips adjoints (des 4 partis)	\$24.810,00	\$25.554,00
Adjoints parlementaires (11)	\$27.910,00	\$28.747,00
Députés	\$22.740,00	\$23.422,00

EPARGNANTS

SUITE DE LA PAGE A 1

veés de deux ou trois hypothèques ont été mises en vente par la municipalité de Mascouche, faute du paiement des taxes. C'est à partir de ce moment-là que les prêteurs se sont rendus compte que leur "première hypothèque" passait souvent après deux autres!

Un foillis indescriptible

Les mois qui suivirent furent marqués par un incroyable foillis, chacun des créanciers s'empressant de faire "saisir" les propriétés garantissant son prêt. Il y eut, en l'espace de quelques semaines, toute une série de ventes par shérif et toute une série de ventes pour paiement des taxes.

Entre-temps, le président de Gerbex, avait disparu, cedant toutes ses actions, tous ses biens, tous ses comptes recevables et toutes ses dettes et obligations au restaurateur de Mascouche, André Paquette, désigné par le service d'identité judiciaire de la SQ comme "Beaver". En effet, ce dénommé André Paquette possède un volumineux dossier judiciaire, ayant été maintes fois condamné à la prison et à l'amende pour vol, recel, méfait public, etc.

Lors de cette convention du 4 décembre 1971 où André Paquette "alias Beaver" prenait la présidence de Gerbex, d'autres directeurs étaient nommés, soit M. Jean Bourgeois, chef de police de Mascouche (à la vice-présidence), sa femme Ghislaine Perron (directeur), Françoise Larivière, épouse de Paquette (au poste de secrétaire-trésorier), et deux autres directeurs, MM. Jean-Louis Fiset et Jean-Paul Ouellette.

Quelques jours plus tard, un autre directeur était nommé: M. Gérard Pagé, conseiller municipal de Mascouche.

Ce dernier, de même que le chef de police, M. Bourgeois, devaient déclarer, plus tard, qu'ils n'avaient jamais sollicité ce poste et qu'on les avait nommés, sans les consulter. Aux livres de la compagnie on a retrouvé copie de l'action émise au nom de M. Gérard Pagé, soit l'action portant le numéro 27 d'une valeur nominale de \$100. M. Pagé a déclaré à LA PRESSE qu'il avait effectivement reçu cette action par le courrier, mais qu'il ne l'avait pas sollicitée.

Quant au chef de police, il a été congédié par le conseil de Mascouche, le 19 décembre 1972, suite à un dossier comprenant, entre autres, l'affaire Gerbex. Le chef en a appelé devant la Commission de police.

\$19,000 d'actions perdues

Outre les prêts hypothécaires, le dossier de la Sûreté du Québec comporte une plainte émanant d'un dénommé Yves Joannet. Ce dernier allègue qu'on lui a vendu pour \$19,000 d'actions privilégiées de Gerbex qui, selon lui, ne valent plus un sou.

C'est en octobre 1971 que M. Joannet a placé toutes ses économies dans l'entreprise Gerbex, se portant acquéreur de \$19,000 d'actions privilégiées. Il a expliqué qu'il avait été mis en confiance par le président-fondateur, J.-Edmond Bergevin. Ce dernier lui avait parlé des actifs de la compagnie, d'un futur centre commercial, d'un parc industriel, d'une maison de repos pour vieillards, d'un vaste développement domiciliaire, etc. Toute cela n'était qu'un rêve. M. Joannet a déclaré à la police avoir découvert la supercherie lorsqu'il a vu en même temps de rencontrer les membres du bureau de direction de la compagnie. Ces derniers étaient inexistantes...

"Bergevin faisait tout absolument seul..." M. Joannet a aussi déclaré qu'il ne lui a jamais été permis de consulter les livres de la compagnie, ni les bilans, ni rien. "Je sais aujourd'hui que tout cela faisait partie du rêve de Bergevin..." Le malheureux investisseur a tout perdu. Il exhibe aujourd'hui ses actions avec tristesse: "Tout ça, c'est du vent!"



TON PÈRE EN PREND DES PRÉCAUTIONS QUAND IL S'ACHÈTE UN COMPLET CHEZ SAUVÉ FRÈRES!



Spécial tisanes
tisanes spéciales!

Natur vous offre des tisanes spéciales... des tisanes parmi lesquelles vous choisirez celle qui vous convient, celle dont vous avez besoin

Bilatol
aide à augmenter la sécrétion biliaire

Urinoi
un diurétique léger

Hémorato!
apporte un soulagement dans les cas bénins d'hémorroïdes

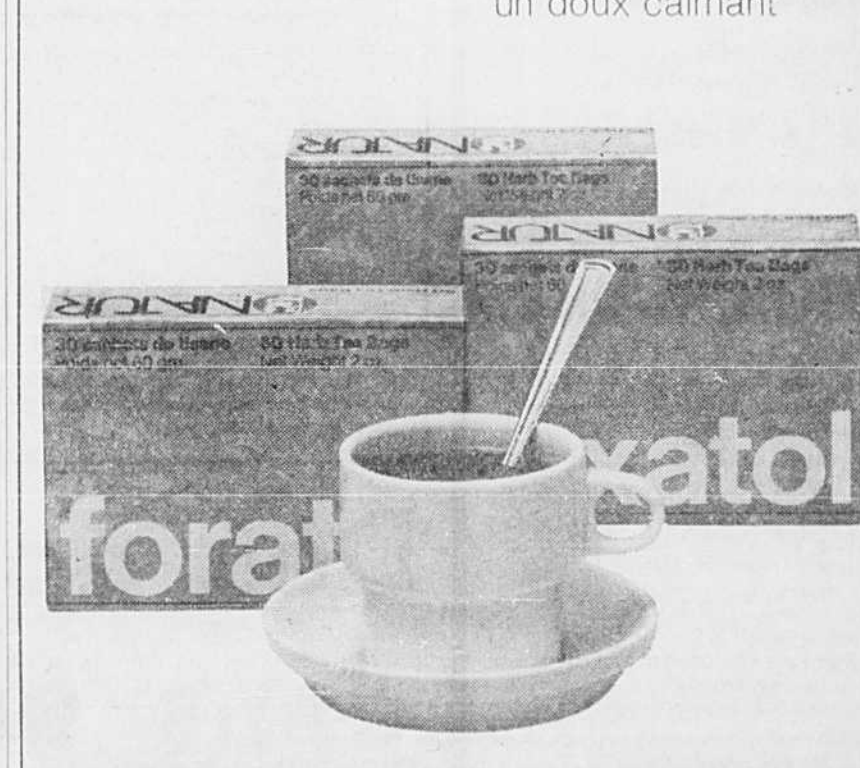
Laxatol
soulage la constipation occasionnelle

Foratol
aide à augmenter la sécrétion biliaire et l'élimination urinaire

Estomato!
aide l'estomac en facilitant la digestion

Normatol
aide l'élimination des déchets

Nervatol
un doux calmant



CETTE SEMAINE, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN «SPÉCIAL TISANE»:

LES PHARMACIES LEDUC vous offrent les tisanes NATUREL

\$1.59 la boîte de 30 sachets

au bas prix de

LES PHARMACIES LEDUC

751 est. rue Mont-Royal Tel.: 222-3159	7701, rue St-Denis Tel.: 272-1184	2901, rue Masson Tel.: 722-4605
3641 est. rue Ontario Tel.: 678-3759	Centre d'achats Longueuil Tel.: 678-5657	Centre d'achats St-Martin, Lével Tel.: 681-3894
2002, boul. Édouard-Montpetit Tel.: 738-4791	1100 est. rue Ontario Tel.: 521-1112	282, rue St-Vaïeur Tel.: 271-4644
5191, ave Verdun Tel.: 766-2361	1635 est. rue Bélanger Tel.: 729-2805	1901, ave. rue Ste-Catherine Tel.: 933-4221

Depuis toujours... LEDUC la pharmacie-remède

Investigations

Les enquêtes sont menées par des agents compétents et expérimentés, selon les normes professionnelles les plus strictes. Pour obtenir des renseignements préliminaires confidentiels, veuillez appeler l'agent (514) 273-1725.

Effectuées par une des premières agences de détectives au Canada

AGENCE DE DÉTECTIVE NATIONALE INC.
1336 est. rue Bélanger, Montréal 328

Une division de l'Agence de Sécurité Phillips Inc.



Deux générations, deux écoles. Xaviera Hollander (il faut prononcer "Zia...") — c'est elle qui donne cette précision dans son premier livre, (The Happy Hooker), de New York, et Martha Adams, de Montréal.

Aussi longtemps qu'il y aura des hommes... il y aura des "filles"

par Claude SAINT-LAURENT

Ca parlait anglais et ça parlait "cochon" lorsque notre vedette locale, Martha Adams, a accusé la célèbre prostituée de New York, Xaviera Hollander, de trop bien satisfaire ses clients.

Cette symphonie urbano-sexuelle s'est déroulée dans le studio 41 du vieux temple croulant de Radio-Canada (sur Dorchester ouest) à l'occasion de l'enregistrement de l'émission "Hourglass" de CBMT, animée par Pierre Pascau.

Mlle Hollander, de son vrai nom Xaviera De Vries, une Juive-Hollandaise qui se dit âgée de 28 ans, est à Montréal pour quelques jours afin de faire la promotion de ses livres, "The Happy Hooker" et "Xaviera".

De son côté, Mlle Adams a acquis une certaine notoriété à la suite de procès assez retentissants et d'une entrée-sortie en politique contre un ex-juge qui brigait les suffrages dans le comté de Saint-Hyacinthe.

Les deux "artistes" ne s'étaient pas rencontrées avant l'émission, et une certaine tension semblait régner dans la salle de maquillage où Mlle Adams, en compagnie d'une amie, "Anne au visage angélique", se proposait d'engueuler copieusement la Hollandaise-New-yorkaise venue en territoire canadien pour "corrompre" la clientèle.

Pendant que Martha prenait de fermes résolutions, Xaviera était en contact téléphonique avec Toronto, affirmant comme toujours qu'elle était très occupée. Vêtue d'un ensemble pantalon genre tigre brun foncé, l'ex-garde madame de New York, de qui le fisc américain réclame \$120,000 pour fins d'impôt (1971 seulement), ne tarda pas à réclamer une chambre spéciale pour se changer. Ce qui fut fait.

Une fois sur le plateau, ladite Xaviera se découvrit un sourire "coast-to-coast" pour affirmer que son premier livre se vendait par millions d'exemplaires.

Il n'en fallait pas plus pour soulever l'ire de Martha, elle-même femme de lettres, qui lui fit immédiatement savoir qu'elle n'avait pas la "méthode".

— Ma chère vous devez savoir que j'ai lu une partie de votre livre, hier soir, en compagnie d'un policier, et qu'il m'a avoué en premier lieu qu'il se sentait fort amoureux, mais il n'a pas tardé à déchanter après quelques pages supplémentaires n'en croyant pas ses yeux.

— Vous savez, de dire Xaviera, je ne veux pas que faire de l'argent; je trouve important de les satisfaire... même les fétichistes ou les sadiques, les masochistes et les autres... ça prend beaucoup d'intelligence, vous savez... oui?

Martha ne se sentait pas vaincue et répliqua tout de go que les filles d'ici

faisaient ça pour le fric. "Nous leur en donnons le moins possible pour leur argent et vous en donnez beaucoup trop".

La Xaviera américaine en profita pour dire qu'elle aimait allier plaisir et travail.

L'échange global porta sans doute en faveur de Xaviera puisque Martha finit par avouer qu'elle était sans doute de l'ancienne école, genre plutôt "square".

Quant aux choses sérieuses, Mlle Hollander décida qu'elle était opposée à la légalisation de la prostitution, parce que les femmes, ainsi identifiées par l'Etat, n'auraient pas le loisir de voyager à l'étranger où la prostitution est interdite. Mlle Adams, elle, se déclara en faveur.

— Aussi longtemps qu'il y aura des hommes, il y aura des "filles", de dire Martha.

— La prostitution est un service social, de dire Xaviera.

Les deux "professionnelles" se sont cependant entendues sur une chose: "Chaque femme devrait être une prostituée", Xaviera disant que c'est nécessaire pour la satisfaction sexuelle d'une femme, et Martha disant qu'il vaut mieux se payer soi-même un manteau que de le quémander à son mari...

Mlle Hollander, qui habite maintenant Toronto mais qui doit aller devant la cour d'appel pour contester la décision de déportation prise contre elle par le ministère de l'Immigration, estime que sa présence est valable au Canada parce qu'elle a été, entre autres, sollicitée par plusieurs universités afin de donner des conférences sur la sexualité.

Elle estime d'autre part que les autorités de l'Immigration ne sauraient extirper "le mal" en la déportant, puisque ses livres se vendent très bien au Canada.

Mlle Adams de son côté juge que Mlle Hollander "aura des surprises" en rencontrant les étudiants.

— Vous savez, moi aussi je suis allée dans les maisons d'étudiants et je peux vous dire qu'ils peuvent nous en montrer. De toutes façons, c'est une bonne chose que je sois née ici parce qu'ils me déporteraient peut-être, moi aussi.

Quittant le studio, les deux femmes se sont rencontrées quelques minutes, ce qui a permis à Xaviera de prendre le numéro de Martha, question peut-être de s'en reparler. En attendant, Martha prendra vraisemblablement le chemin des cellules, tandis que Xaviera tentera de "s'agripper" à Toronto.

— La police n'est pas corrompue ici?, a lancé Xaviera, avant de terminer son jus d'orange.

— Ça n'a pas toujours été comme ça, de répliquer Martha.

Le Parc Forillon Québec paiera davantage pour les expropriations

par Pierre-Paul GAGNE

Le gouvernement du Québec devra payer environ 50 p.c. de plus qu'il n'avait préalablement offert à un des expropriés du futur Parc national de Forillon.

Tel est le jugement rendu au début de cette semaine par le président de la Régie des services publics, le juge Guy Dorion, dans une ordonnance où il fixe à un peu plus de \$23,000 les dédommagements qui devront être versés à un résident exproprié de l'Anse-aux-Griffons, M. Pierre-Hector Cotton. Au début, le ministère des Travaux publics avait offert à ce dernier la somme de \$15,720.

Dans son jugement, le premier à être rendu sur une centaine de cas portés à sa connaissance, le juge Dorion reproche principalement aux experts du ministère des Travaux publics de ne pas avoir suffisamment tenu compte de la valeur de remplacement ou de substitution des propriétés expropriées.

A cet égard, il reprend une à une les quatre catégories générales de biens devant être expropriés par le gouvernement et, dans les quatre cas, en arrive à des dédommagements supérieurs à ceux qui avaient été offerts par le ministère des Travaux publics.

Ces nouvelles normes de dédommagement établies par la Régie au cours de l'audition des six premières causes servent vraisemblablement comme preuve générale dans la centaine de dossiers sur lesquels le juge Dorion aura finalement à statuer.

Document illégal

Dans son jugement, le président de la Régie reproche, par ailleurs, aux

officiers du gouvernement d'avoir fait circuler au sein des expropriés un document qu'il estime à plusieurs égards illégal et portant sur la politique du ministère des Travaux publics en matière d'intérêts à payer sur les indemnités d'expropriation.

A son avis, ce document contient certaines instructions administratives qui sont nettement contraires à la loi "et qui ont certainement eu pour résultat, dans les cas réglés à l'amiable par le ministère des Travaux publics, de priver les expropriés d'intérêts auxquels ils avaient droit".

Une autre disposition de ce document qui est "illégal et contraire à toute jurisprudence en matière d'expropriation" porte sur la date choisie par le ministère pour le début du paiement de ces intérêts.

Milieu social et mode de vie

Même si son jugement augmente de 50 p.c. environ les dédommagements qui seront versés à M. Cotton pour son expropriation, le juge Dorion se dit malheureux de ne pas avoir pu tenir compte de questions d'ordre social qui auraient pu faire augmenter encore davantage la somme qui sera versée au plaignant.

En effet dans les six causes auditionnées jusqu'ici, aucun des plaignants n'a jugé à propos de réclamer des dommages sous des chefs tels le déracinement social, la difficulté de se reloger dans le voisinage immédiat, ainsi que les modifications inévitables au mode de vie à la suite d'une expropriation.

Non seulement le juge Dorion dit-il regretter que les expropriés n'aient pas réclamé de dédommagements

sous ces chefs, mais il dit espérer trouver des éléments de cette nature dans les autres dossiers sur lesquels il sera appelé à statuer.

Par contre, dans son ordonnance, le juge Dorion dit avoir tenu compte en faveur des expropriés du fait que ceux-ci pouvaient difficilement se défendre aussi bien que le ministère des Travaux publics, notamment au niveau financier et au niveau des experts qui pouvaient venir témoigner en leur faveur.

Le juge Dorion dit finalement avoir tenu grandement compte du fait que l'argent versé aux expropriés devait pouvoir leur permettre de se reloger dans des conditions semblables à celles qu'ils connaissaient antérieurement.

Il dit notamment: "C'est ainsi qu'un bien peut être quasi invendable, soit à cause de son mauvais site ou de la vétusté de ses bâtiments, mais il peut cependant quand même permettre à une famille d'y vivre, bien que durement. Si une telle famille veut se réinstaller, il lui sera presque impossible de trouver aussi mal, mais cependant l'indemnité qui doit lui être accordée doit lui permettre une telle réinstallation."

Globalement, 92 milles carrés ont été expropriés par le gouvernement provincial et remis par bail emphytéotique au fédéral pour l'aménagement du futur Parc de Forillon. 350 propriétés avec constructions ont été expropriées, entraînant ainsi le déplacement d'environ 205 familles et leur relocalisation.

Les pompiers de Montréal vont se prévaloir de l'arbitrage

Les représentants syndicaux des quelque 2,400 pompiers de la ville de Montréal ont décidé, hier, de soumettre le renouvellement de leur convention collective à l'arbitrage.

Cette décision a été prise à l'issue d'une nouvelle rencontre avec les représentants de l'administration municipale en présence du conciliateur du ministère du Travail, M. Yvan Blain. La principale question en litige est l'échelle salariale.

Aux dires du président de l'Association des pompiers, M. Jacques Morin, les négociateurs patronaux ont jusqu'ici systématiquement refusé de formuler leurs offres salariales.

La convention collective entre la ville de Montréal et ses pompiers s'est terminée le 31 décembre 1972. Depuis l'automne dernier, quatorze séances de négociation ont eu lieu entre les deux parties.

La nomination de M. Yvan Blain en tant que conciliateur, il y a cinq semaines, ne semble avoir eu pour résultat que le règlement de questions mineures. M. Morin a d'ailleurs direc-

tement accusé les négociateurs de la ville, hier, d'être la cause de l'impasse actuelle.

Malgré tout, au cours d'une conférence de presse donnée au cours de l'après-midi, il a soutenu qu'il ne souhaitait nullement la répétition des événements de 1971. A cette occasion, les pompiers avaient déclenché un arrêt de travail de six jours, malgré une injonction de la Cour supérieure leur interdisant de quitter leurs casernes.

Ils avaient finalement repris le travail à l'issue de ces "journées d'étude" sous la menace de très lourdes sanctions de la part des tribunaux.

Comme en 1971, le litige entre les deux parties porte principalement sur des questions salariales.

L'objectif des négociations poursuivies par les pompiers vise à réduire l'écart salarial entre eux et les policiers de la ville.

A la fin de la convention collective des pompiers, en décembre dernier, le salaire moyen de ces derniers était de \$10,750 et celui des policiers de

\$11,665. Présentement, le salaire moyen du policier montréalais s'élève à \$12,395.

Or, semble-t-il, l'écart moyen dans les autres grandes villes du Canada entre les deux fonctions est d'environ \$200.

Outre la question salariale, celle de la sécurité physique semble le plus retenir l'attention des pompiers.

Une Québécoise victime d'un accident de la route en France

BOURGOIN (AFP) — Mme Françoise Séguin, 29 ans, née Saint-Pierre, originaire de la ville de Québec, a été tuée, hier après-midi, dans un accident de la route qui s'est produit près de Cremieux Isère, à une vingtaine de milles à l'est de Lyon. Son bébé de Geneviève, âgée de 18 mois, a été grièvement blessée, ainsi qu'une amie, qui conduisait la voiture, une 2 cv, Mme Geneviève Longuet, 33 ans, de Maximieux Isère. La voiture est entrée de plein fouet en collision avec un camion.

Mme Séguin devait regagner le Québec dans une dizaine de jours avec son mari, ingénieur atomicien, termi-

nant un stage à la centrale atomique "Bugey 1". M. Séguin avait perdu sa première épouse dans de semblables circonstances.

ARMOIRES DE FAMILLES

Plus de 500.000 noms dans nos archives héraldiques d'origine française, italienne, espagnole, anglaise, allemande, scandinave, etc.

Reproductions faites sur commandes: sur plaques murales et bagues, etc.

1455, rue PEEL, Montréal

MAISON HERALDIC
HOTEL SHERATON MONT-ROYAL

L'HOMME ET SA MAISON CONSEIL DE LA SEMAINE

CONSEIL 8

Lorsque vous remplacez un fusible électrique, assurez-vous que ce nouveau fusible est de même puissance que celui qu'il remplace. Car si le fusible est supérieur vous exposez votre circuit à une surcharge pouvant provoquer éventuellement un incendie.

COURTOISIE DE S. ALBERT
CHE LINE CO. LTD.
RUE A. LAPOSTOLLE 100

appeler 273-6361

Deniel J. Albert Norman Spector

L'HOMME ET SA MAISON — maintenant disponible dans un livre de 320 pages.

MON Oeil SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Le vocabulaire aussi suit ses modes

Certaines expressions jamais ou rarement employées qui acquièrent parfois une popularité soudaine, sont utilisées à profusion, du jour au lendemain, sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi.

Lors de la crise de 1970, au moins trois expressions — ou formules de pensée — ont soudainement connu la vogue.

"Caution morale", expression sortie de la bouche du ministre Jean Marchand pour minimiser la réaction à une accusation qu'il avait portée contre le FRAP, parti politique qui faisait la lutte au Parti civique du maire Drapeau. M. Marchand avait déclaré que c'est sa connaissance insuffisante de l'anglais qui lui avait fait utiliser, en parlant du FRAP, le terme de "front" du FLQ.

On se souvient encore de l'épithète "appréhendé", empruntée par le gouvernement fédéral (insurrection appréhendée) pour motiver l'adoption de la Loi des mesures de guerre.

Immédiatement, tout devenait "appréhendé": hausse appréhendée du coût de la vie; augmentation appréhendée du chômage; querelle appréhendée entre Monsieur et Madame, etc.

Place au pléonasse

Enfin, une expression moins heureuse que les deux précédentes, puisqu'elle constitue un pléonasse qui, à force de répétition, finit par vous agacer.

"Les autorités en place", formule utilisée à profusion dans les communiqués du FLQ.

Depuis lors, nous apprenons régulièrement que "les autorités en place" font ci, font ça et, ce qui est plus fréquent, ne font pas ci, ne font pas ça.

Il arrive même aux gouvernements d'utiliser cette expression en parlant d'eux-mêmes.

"Les autorités en place", c'est quoi? C'est le gouvernement avec tout son appareil. C'est l'autorité.

"En place" est un pléonasse. Pour avoir l'autorité, il faut nécessairement être en place. Si le gouvernement Bourassa n'est plus en place, il n'a forcément plus l'autorité... à moins qu'il prenne le chemin de l'exil.

Alors son autorité serait sûrement contestée par ceux qui seraient en place...

NOUS VOUS PRÉSENTONS EN EXCLUSIVITÉ

LE NOUVEL AMPLIFICATEUR BOSE 1801™

TRANSISTORISÉ, À DEUX CANAUX, D'UNE PUISSANCE DE SORTIE DE 1000w-RMS — 4 ohms

DÉMONSTRATION à l'aide d'une calculatrice analogique (computer) qui détermine la puissance d'amplification, les 15, 16 et 17 de ce mois.

Un représentant de la compagnie BOSE sera sur place pour faire la démonstration.

N.B.

CHAQUE PERSONNE QUI VIENDRA VOIR CETTE MERVEILLE DE L'ELECTRONIQUE ACOUSTIQUE OBTIENDRA UNE CHANCE DE GAGNER PAR TIRAGE DEUX ENCENSTRÉS DE HAUT-PARLEURS

BOSE 901
AVEC COMPENSATEUR À CHARGE ACTIVE.

Filtronique
CENTRE DE HAUTE FIDÉLITÉ
9343 LAJEUNESSE
MONTREAL
389-1377

BROCHURE DE 16 PAGES AVEC ILLUSTRATIONS EN COULEURS DISPONIBLE À NOTRE MAGASIN.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Radio. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.

REDACTION

Le jour du lundi au vendredi:

Pupitre 874-7061
Éditorial 874-7030
Sports 874-7018
Spec. Télé-Presse 874-7029
Finance 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Vivre aujourd'hui 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à midi.
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à 11 h. 30 a.m.

Grandes annonces

Détailants 874-7300
National Télé-Presse, vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

FLQ et tribunaux

Nous avons reçu ici au journal, à la suite des deux derniers acquittements de Jacques Rose, un certain nombre de lettres de lecteurs vraiment indignés. Ces lecteurs ne comprenaient pas qu'on n'ait pas conclu à la culpabilité de ce présumé membre du FLQ dans l'enlèvement ou l'assassinat de Pierre Laporte.

En général, ces lettres étaient bien davantage inspirées par l'émotion que par la froide raison. Peu de leurs auteurs avaient suivi de près ces deux causes devant les tribunaux. En tout cas, ils n'invoquaient aucun élément de preuve qui, à leurs yeux, auraient dû convaincre les jurés. Ils avaient probablement lu les journaux à l'époque des événements tragiques de 1970 et leur opinion était depuis lors irrésistiblement formée.

Nous ne disons pas que ces personnes ont nécessairement tort de réagir comme elles l'ont fait. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les jurés avaient à juger d'après les faits soumis aux procès, non d'après les récits lus dans les journaux ou entendus sur les ondes, il y a plus de deux ans.

Pour faire une juste critique du verdict, en d'autres termes, il faudrait être en mesure de démontrer que les jurés n'ont pas évalué correctement la preuve qu'on leur a soumise ou qu'ils n'en ont pas tenu compte. On sait, par ailleurs, que le doute raisonnable doit toujours jouer en faveur de l'accusé.

Mais, si l'attitude des lecteurs dont il vient d'être question a quelque chose d'émotionnel, que dire de l'accusé ou de certains de ses partisans qui ont parlé, à propos de ces acquittements, de "geste de solidarité de la part des jurés", de "verdict populaire" (par opposition à verdict de l'"Establishment") ?

A notre avis, parler de "geste de solidarité", c'est discréditer les jurés qui ont eu à juger l'affaire, c'est prétendre que leur décision n'a pas été basée sur la preuve, mais sur la sympathie qu'ils éprouvaient pour l'accusé ou la cause qu'il était censé défendre. Les jurés ne doivent avoir qu'un maître : les faits tels que prouvés devant eux.

Parler de "geste de solidarité" comporte donc un sens fort ambigu. C'est comme si on prétendait que les jurés, tout en reconnaissant que l'accusé avait commis un meurtre, avaient décidé de passer l'éponge parce que

le dit crime pouvait servir des fins qu'eux-mêmes approuvaient.

Il n'y a peut-être pas dans cette attitude ce qu'on pourrait qualifier d'outrage au tribunal. Il n'est pas impossible d'y voir, par contre, une forme d'outrage au jury. Un juré qui verrait dans des déclarations de ce genre une insulte personnelle n'aurait sûrement pas tort. Se faire dire qu'on a acquitté par solidarité, c'est de la diffamation.

Il n'est guère mieux de parler de "verdict populaire". D'abord, l'expression peut avoir à peu près le même sens que celle dont nous venons de parler. Par contre, si on veut lui faire dire davantage, à savoir que le peuple que représentaient les jurés, était derrière les gars du FLQ, on tire des conclusions que rien n'autorise. Les sondages d'opinions faits après les événements d'octobre 1970 révèlent tout juste le contraire.

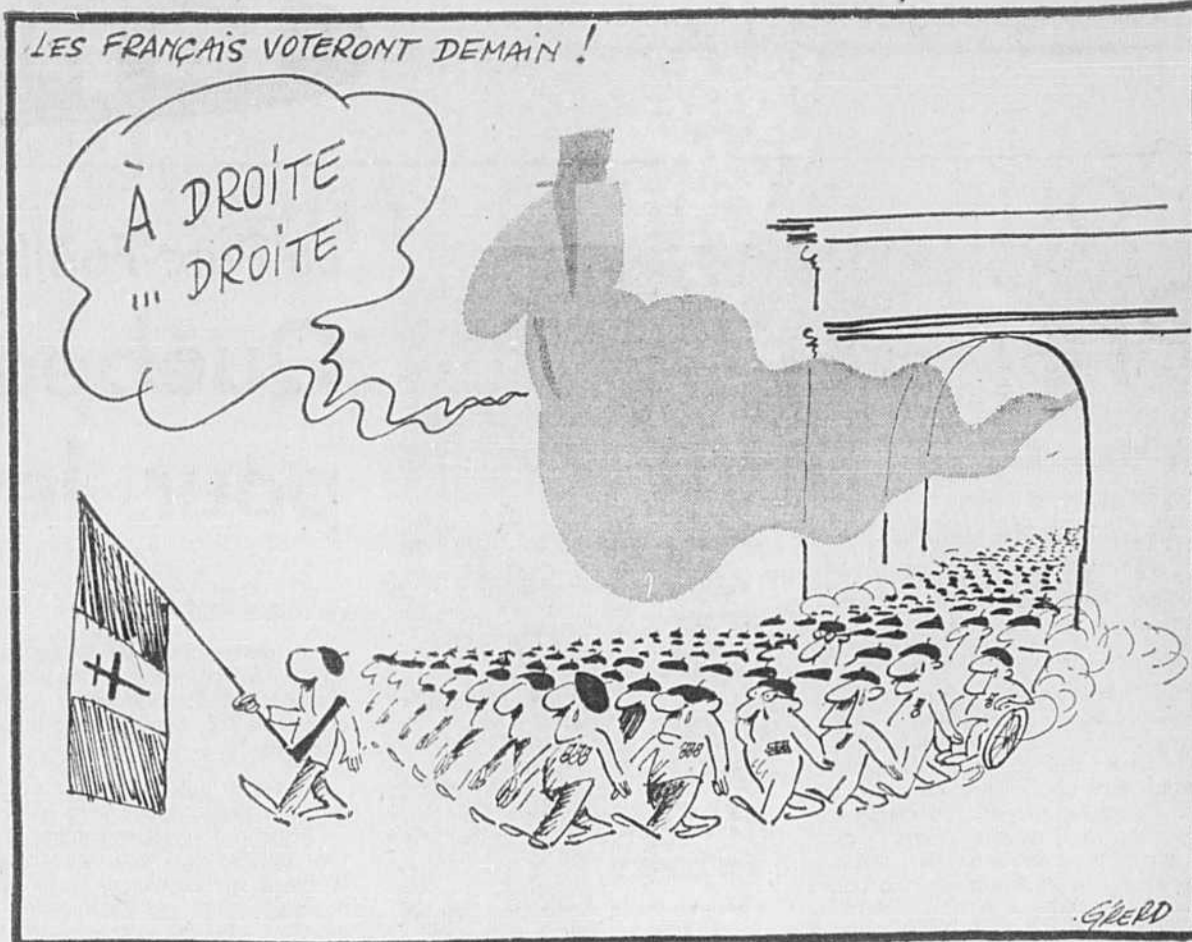
Mais, il est évident que l'on veut donner un autre sens aussi à cette dernière expression. On veut signifier par là que le verdict d'acquittement a constitué la victoire du petit peuple sur l'Establishment.

Mais là, vraiment, on dépasse les bornes. Si quel'un est à l'origine de ce double acquittement, c'est bien plutôt, en un sens, l'"Establishment" que ce qu'on qualifie de petit peuple. Du moins, bien des indices peuvent nous induire à croire que l'accusé aurait eu plus de peine à s'en tirer s'il avait dû affronter une sorte de tribunal populaire plutôt qu'un tribunal ordinaire.

Le système judiciaire qui a permis ce double acquittement est celui que s'est donné cette société contre laquelle on vitupère tant. C'est ce système, avec sa présomption d'innocence en faveur de l'accusé, avec sa grande latitude laissée à la défense dans le choix du jury, avec ses exigences quant à la qualité de la preuve, qui a fait que Jacques Rose (et d'autres avant lui) a pu avoir un procès juste et équitable, un procès où il n'était pas condamné d'avance.

Ce système judiciaire n'est certes pas parfait. Il vaut peut-être cependant beaucoup mieux que ce que par quoi certains contestataires de notre société voudraient le remplacer.

Vincent PRINCE



(Droits réservés)

Cadeaux finement emballés

"Des autos, ils vous en mettraient dans vos poches, dans vos tiroirs, sous votre oreiller, s'ils en étaient capables!" déclarait-il y a quelque temps un important personnage public, en parlant des démarcheurs qui veulent pousser leur marque d'automobile.

"Des vraies teignes! Il n'y a pas moyen de s'en débarrasser. Tenez, à moi ils ont passé une grosse... (ici, nom d'une marque connue). Ça fait 20 fois que je leur dis de la reprendre. Je n'en veux pas!"

Quand on ne veut pas d'un cadeau on le retourne à l'expéditeur. Ou on fait comme le maire Drapeau, on achète la chose prêtée ou donnée. Remarquons toutefois que le maire s'est donné une année de réflexion, avant d'acheter la "Lincoln" que Ford lui avait si aimablement prêtée ou donnée... en 1972.

Ces pratiques sont détestables.

Evidemment, le calcul des représentants de grandes marques est simple. Car, si un haut personnage se promène dans une de leurs voitures, ils récoltent en prestige et en publicité beaucoup plus que la valeur marchande de l'auto. Mais, depuis quand un personnage public, dans l'exercice officiel de ses fonctions, est-il mandaté par la population pour faire la publicité d'un grand producteur d'automobiles? Dans l'hypothèse la moins défavorable, c'est de l'inconscience.

On dira que le cadeau a au moins l'avantage d'épargner des frais au contribuable, puisque, de toute façon, les hommes publics ont besoin d'une bonne voiture.

Il ne saurait être question de condamner un dignitaire à la marche à pied. C'est affaire de bons sens. Mais la totale liberté des administrations publiques vis-à-vis de fournisseurs qui se confondent, en l'occurrence,

avec de très puissants intérêts d'argent ne vaut-elle pas une dépense de quelques milliers de dollars, quand les achats d'une grande ville se chiffrent par millions de dollars? (L'an dernier, la Ville n'a-t-elle pas acheté un important lot de voitures?)

Ce noyautage des personnages officiels par les fabricants contribue à miner nos institutions et affecte, d'une façon peut-être très injuste, la "crédibilité" d'hommes qui ne peuvent agir efficacement sans la confiance absolue du public.

Les administrateurs des deniers publics sont naturellement sollicités de toutes parts par des intérêts divers. Cela s'appelle le "lobby", plaie de nos régimes, à laquelle on se résigne plus ou moins. Mais, quand au "lobby" s'ajoute le petit cadeau, c'en est trop, quelle que soit la finesse de l'emballage.

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

L'UQAM et l'erreur

Depuis le début du conflit à l'UQAM, journalistes après journalistes nous ont rediffusé leur même manque d'information, leurs mêmes préjugés et leurs mêmes conclusions douteuses.

Eh bien, je dis ceci : si tous ces bons messieurs avaient pris la peine d'assister à toutes (ou du moins à certaines) des assemblées générales tenues par les étudiants, peut-être auraient-ils acquis cette nuance qui leur semble très souvent étrangère.

M. Vincent Prince disait l'autre jour, et je cite : "Le COPE a mené une bataille généreuse, mais fort de certaines complexités qui peuvent s'expliquer dans un contexte de solidarité syndicale, il a donné l'impression d'être plus intéressé à faire triompher une certaine philosophie qu'à régler les cas concrets pour lesquels il avait déclenché la grève." Or, ces cas concrets n'ont-ils pas été bafoués par une administration à la philosophie-matrasque? Oui, les étudiants se sont battus pour une philosophie, celle qui veut empêcher que l'ignorance nous fasse tous aboutir un jour à l'abrutissement caractéristique d'une majorité silencieuse, due, entre autres choses, à notre absence à l'université.

Vous semblez oublier trop souvent que les étudiants, constituant le

COPE, avaient eux aussi tout à perdre (c'est-à-dire leur session) en menant cette action. Vous semblez oublier que l'action n'a pas débuté avec la grève, mais qu'elle s'est intensifiée. Elle avait débuté dès le 1er semestre par ce moyen qui, comme toutes les grèves, semblait la solution du désespoir face à l'immobilité et au refus de l'Administration à négocier.

Le COPE a soutenu tout au long de la lutte que négocier implique qu'il y ait échange de propositions et, enfin, entente de la part des parties en cause. Ce qui n'a pas été. Dire qu'on oblige des étudiants le paiement de leurs frais de scolarité avant telle date sous peine de désinscription, puis dire qu'on ne le fait plus (et ça a pris une grève pour l'obtenir); peut-être considérez-vous cela comme une négociation, les étudiants, pas.

Bref, je pense, messieurs les journalistes, qu'il serait peut-être dans votre intérêt (et que dire de celui du lecteur) d'aller à l'avenir puiser vos informations à la source et non plus uniquement à travers ce qu'écrivent vos confrères sur un sujet donné, afin de vous former une opinion originale sur un sujet donné. Ça éviterait les répétitions et ça pourrait peut-être commencer à s'appeler de l'information sérieuse.

M. CHARLAND
Étudiant à l'U.Q.A.M.

Nous ne demandons pas un cadeau

Sur chaque dollar dépensé sur les matériaux achetés, 21% retourne aux gouvernements fédéral et provincial.

Sur chaque dollar déboursé en salaire, environ 30% est retenu par ces mêmes gouvernements.

50% des profits des corporations vont encore enrichir Ottawa et Québec.

Nos gouvernements fédéral et provincial, sans même lever le petit doigt vont récolter des Olympiques une somme d'environ \$93,000,000, soit environ 30% de \$310,000,000, sans compter, l'assurance-chômage qu'ils ne paieront pas à des centaines de travailleurs durant environ deux ans, sans compter non plus les revenus indirects, tels les taxes sur la boisson vendue, les souvenirs, etc.

Que diable font nos députés québécois à Ottawa! Il me semble très clair et normal que les gouvernements supérieurs ont le devoir de combler les déficits des Jeux olympiques, s'il y en a. Québec n'est pas une vache à lait. Ce que nous demandons à Ottawa ce n'est pas un cadeau, c'est de coopérer un peu plus au succès des Jeux olympiques. Il est temps que Trudeau et son groupe réalisent qu'en aidant les Jeux olympiques tout le pays en bénéficiera et sera plus riche moralement, physiquement et financièrement.

Antoine LAROCQUE,
Laprairie

Médecin, guéris-toi toi-même

Comment les jeunes d'aujourd'hui peuvent-ils reprocher à leurs aînés leur bourgeoisie, leur besoin d'assurer leur vieillesse, et quoi encore, quand, eux-mêmes, qui sont à l'âge du risque veulent tant de garanties sous tous rapports.

Non seulement faut-il leur garantir un travail à la sortie de leurs études, mais encore ils ne veulent pas payer pour ces mêmes études.

Pour l'usage qu'ils font de ces précieuses années, avec leurs protestations continues, leurs grèves, leurs menaces. La tolérance a ses limites et je ne comprends pas qu'une poignée de morveux puissent ainsi avoir le droit (?) d'arrêter le bon fonctionnement d'une université et d'empêcher les étudiants sérieux de faire une année scolaire en PAIX.

Lucie BOLZ
Ville Mont-Royal

BILLET

Guider ou suivre les jeunes?

Le mâle nord-américain a-t-il abdiqué? A-t-il renoncé à son rôle de chef de famille? Des spécialistes le croient. Le mâle, disent-ils, évite de mettre son nez dans les affaires de la maison. Il redoute les tureurs de sa femme et de ses enfants, aussi, s'efface-t-il, et quand l'homme s'efface, la femme prend sa place, et c'est par la femme que les jeunes accèdent au pouvoir.

En Amérique du Nord, ce n'est pas Satan, mais les jeunes qui conduisent le bal. Les jeunes font la loi un peu partout et il semble que la chose s'explique le plus simplement du monde.

Quand l'enfant paraît, il occupe naturellement toute la place au foyer. Aux bébés, on leur passe tout; aux adolescents, on leur en passe moins, mais encore énormément. Un jour, l'enfant devient adulte. Alors on ne peut plus rien

Hôpitaux et mauvais traitements

Il semble que ce soit Claude-Henri de St-Simon, mort en 1825, qui a été le premier à parler du droit de chacun à être soigné quand il est malade et, par conséquent, de l'obligation, pour chaque citoyen, de contribuer à la dispensation de ces soins.

Les directeurs et les propriétaires d'hôpitaux (ou de maisons semi-hospitalières) ainsi que les employés qui se conduisent de façon peu recommandable envers les malades ont le mérite de défrayer en partie l'assurance-hospitalisation et plusieurs autres services de santé.

Jouissant de ces contributions multiples et onéreuses, les malades n'auraient absolument pas raison, aux yeux d'une foule de gens, de réclamer quoi que ce soit de plus. Et on se dit "pour le peu qu'ils payent, ou pour le peu qu'ils procurent à la société, que ces malades sachent donc remercier et apprécier ce qu'ils ont!"

Un tel langage cache une grande ignorance. Ignorance de la facilité avec laquelle le malade chronique peut être frustré, offensé, exploité, humilié. Ignorance aussi des germes de ces problèmes et des solutions qu'il est toujours possible de rechercher.

Un prochain volume du Comité des malades devrait, si on a la patience de le fouiller à fond, projeter une abondante lumière sur ces questions et apporter plus de soleil dans le monde vital des hôpitaux.

Claude BRUNET,
pour: Le Comité des malades,
Case 3568,
LA PRESSE,
Montréal 126.

lui refuser. La mère continue de le dorloter, et le père s'aperçoit qu'il a maintenant peur de parler à son grand fils. S'estimant dépassé ou de trop, il démissionne ou devient intraitable. Certains essayent la ruse.

Un homme avait beaucoup de livres. Il fit un choix des meilleurs et les rangea sur la plus haute étagère de sa bibliothèque, laissant les livres quelconques à la portée de la main. Il appela ses deux fils.

— Vous pouvez prendre, dit-il, tous les livres que vous voudrez, sauf ceux rangés là-haut. Ce sont des livres défendus.

Piqués de curiosité, les jeunes gens se mirent à lire en cachette les "livres défendus". A la fin, le père les convoqua.

— Je sais que vous avez désobéi, dit-il.

— Je t'assure, père, dit l'un des fils, que tu as tort de t'alarmer. Ces livres sont recommandés dans tous les manuels.

— Vous les avez donc lus? Les fils haussèrent les épaules. Après un silence, le père se mit à rire.

— Vous avez lu justement les livres que je voulais que vous lisiez. Si je vous les avais recommandés, vous auriez lu n'importe quoi, sauf ces livres-là. Ce qui est interdit est tellement plus intéressant que ce qui est permis...

On peut trouver douteuse cette façon de procéder. Ce père, non seulement a menti à ses fils, mais il les a induits en tentation. N'eût-il pas mieux fait d'y aller franchement, s'efforçant de persuader plutôt que d'intimider? Peut-être. Il reste que l'interdiction, mieux que la persuasion stimule l'initiative. C'est vrai, le père a triché. Beaucoup de parents trichent, et d'une façon encore plus répréhensible.

Le DECALOGUE enseigne qu'il faut honorer père et mère si l'on veut vivre longuement. Pour faciliter aux enfants la tâche, les parents doivent s'efforcer de devenir honorables.

C'est souvent parce qu'ils manquent de tenue que les parents sentent le besoin de se montrer mous et conciliants avec leurs enfants. Comme ils donnent souvent le mauvais exemple, ils ne peuvent se faire obéir. Les enfants grandissent sans contrainte. Ils trouvent naturel de réclamer un monde où rien ne leur résiste. Ils se moquent de l'autorité, des lois, de la discipline. Un jour vient où ils se révé-

lent absolument incapables d'accepter la moindre contradiction.

Un lecteur de Drummondville me fait parvenir un texte qui se lit comme suit: "Le père prend l'habitude de se rendre semblable à l'enfant et à avoir peur de ses fils; le fils, de son côté, de se rendre semblable au père et à ne respecter ni craindre ses parents, et cela pour être libre. Dans un pareil État, le maître a peur de l'écolier et l'adulte, l'écolier a le mépris du maître, et de même à l'égard du pédagogue; d'une façon générale, les jeunes donnent l'air d'être les vieux et ils leur tiennent tête en paroles comme en actes, tandis que les vieillards, pleins de condescendance pour les farces de la jeunesse, se gorgent de badinage à l'imitation de cette jeunesse, afin de ne point passer pour des gens moroses et pour des despotes. Réfléchis-tu à quel point l'âme des citoyens en est rendue impressionnable; si bien que toute servitude que l'un d'eux voudrait s'imposer à lui-même, l'irrite et lui est insupportable. Finalement... ils ne se préoccupent pas davantage des lois écrites que de celles qui ne le sont pas, afin que, d'aucune manière, personne ne soit pour eux un maître... Voilà, mon cher, le point de départ, tellement beau et fier, de la naissance d'une tyrannie."

De qui sont ces propos? Du vice-président Spiro Agnew? Que non pas. Ils sont tirés d'un livre intitulé "La République" (1) et qui a pour auteur un certain Platon, philosophe grec du quatrième siècle avant Jésus-Christ.

Salomon a décidément raison de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

J. P.

(1) Livre VIII, 563-4.

BIAIS

Pour tous les cessez-le-feu

Avez-vous déjà songé au fait que le jour où l'homme a réussi à domestiquer le feu, il déchainait du même coup ses instincts les plus fauves. Au début, cela lui donnait un ascendant coloré et fort utile sur les animaux. Aujourd'hui, on a bouclé la boucle, ce sont les plus bêtes des hommes qui s'en servent pour dominer leurs semblables.

Pour une fois, je suis tout à fait d'accord avec les Américains qui ont décidé de concrétiser un de leurs proverbes nationaux: "the chaud must go on!" C'est à l'O.N.U. même qu'il faudrait décider des mesures à prendre pour bannir tout ce qui embrase et mal éteint. Je pense aux récits brûlants d'actualité des journaux et revues, aux propos incendiaires de tous ces enflammés de la radio et de la télévision, aux feux de la rampe ou des projecteurs du théâtre et du

cinéma. C'est assez! Il y a eu trop de souffre-douleurs dans le monde.

Que les amateurs de Bar-b-q me pardonnent, mais j'ose affirmer ici que je suis en faveur de tous les cessez-le-feu. A quoi servent les feux de circulation sinon à multiplier les accidents de la route? A quoi bon avoir investi des milliers de dollars dans la fabrication de fours crématoires qui ne servent plus de nos jours?

Le fait que des millions de gens aient le feu là où vous savez empêché-t-il l'industrie du textile d'être dans le marasme?

Plus j'y pense, plus je suis convaincu que le feu c'est comme l'antistatine. "C'est même pas recommandé pour les enfants" et ça ne peut pas vous garantir qu'il n'y aura pas de prochains maux de tête.

Raymond TURCOTTE,
(collaboration spéciale)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Pour aller à Mirabel, s'il vous plaît? Prenez l'autoroute et soyez patient...

par Denis MASSE

LA BONNE vieille autoroute des Laurentides risque d'être encore dans deux ans, au moment où Mirabel brillera de tous ses feux, le seul moyen pratique d'atteindre le nouvel aéroport international de Montréal.

Certes, des études approfondies vont être portées sur des moyens de transport rapide, en commun. Certes, le nouveau Comité des transports de la région de Montréal créé par le gouvernement du Québec avec l'appui financier du ministère fédéral de l'Expansion régionale, promet d'examiner en détail la rentabilité de moyens aussi attrayants que le monorail, l'aéro-

train, le turbotrain et autres nacelles filantes.

Le ministère de la Voirie a même prévu dans ses plans de la future autoroute no 13 une bande médiane pouvant accueillir éventuellement un système de transport rapide entre le centre-ville de Montréal et l'aéroport.

Mais aucun de ces systèmes-miracles ne saurait être mis en service dans deux ans. Pas plus d'ailleurs que ne saurait être prêt l'autoroute 13 dont le tracé définitif doit être repris à zéro à la suite des protestations des golfeurs de Lachine.

Le comité dont LA PRESSE annonçait la naissance dans son édition de jeudi, est une commission permanente, bénéficiaire d'un fonds d'un demi-million de dollars, qui doit effectuer une refonte complète

des systèmes et réseaux de transport dans la périphérie de Montréal. La liaison avec Mirabel ne constitue que l'un de ses projets, auquel s'attachera en particulier le Dr André Genest, de l'Université de Montréal.

Nulle part ailleurs

La distance que devra parcourir l'usager de Mirabel depuis le centre-ville de Montréal, est de 34 milles, par voie routière.

Sans anticiper des conclusions que portera le comité sur la question des transports, il faut retenir qu'aucun aéroport au monde (à l'exception d'Haneda, dans la banlieue de Tokyo) ne jouit d'un système de transport rapide avec la ville qu'il dessert.

La ville de Los Angeles, l'une des plus riches au monde, tergiverse depuis plus de deux ans et hésite encore à donner son accord à la mise en service de l'aérotain français. La phase I de ce projet est estimée à \$100 millions, et l'aérotain se déplaçant sur coussin d'air, ne transporte que 80 passagers.

A Tokyo, un monorail construit à la faveur des Jeux olympiques, relie l'aéroport d'Haneda au centre-ville. C'est une ligne de 8½ milles qui abaisse le trajet d'une heure à une quinzaine de minutes. Mais le propre d'un monorail est de rouler à la vitesse de la tortue.

A Bruxelles, un train emmène les voyageurs tout près de l'aéroport; il offre l'un des meilleurs services au monde à l'heure actuelle. A Dallas-Fort Worth, dans le Texas, le nouvel aéroport futuriste situé à équidistance des deux villes, sera desservi par des autobus. Le trajet est d'environ 16 milles de l'une ou l'autre des deux villes jumelles.

A Washington, le nouvel aéroport international Dulles est situé à une quarantaine de milles de la plaisante capitale américaine. La distance est donc à peu près la même que celle qui séparera Mirabel de Montréal, et il n'y a encore aucun système de transport rapide en commun.

John F. Kennedy, à New York, et Orly, à Paris, n'offrent pas non plus de liaisons rapides, mais ont l'avantage d'être situés assez près

des villes. On peut toujours s'en tirer avec une course en taxi inférieure à \$10.

La question se pose

Du reste, un tel système de transport rapide peut-il exister en fonction d'un aéroport?

Quelle serait la réaction du public de devoir se rendre à un point de départ central, par exemple la Place Bonaventure, pour monter dans un monorail à destination de Mirabel?

Si l'on jugeait plus rentable de faire arrêter le monorail (ou tout autre "money-rail" à différents points de son parcours pour y prendre des passagers, par exemple dans l'ouest, puis dans l'île Jésus, enfin à Lachute ou à Saint-Eustache, quelle serait la faveur populaire d'un tel tramway de longue distance?

L'ADAC ne se justifie pas

On pense parfois à relier Dorval et Mirabel par voie des airs, ou même depuis le centre-ville (parc Victoria). Et l'ADAC, nouveau véhicule aérien nécessitant peu d'espace au décollage et à l'atterrissage, pourrait théoriquement assurer rapidement ces liaisons. Mais il ruinerait les fonds publics.

La prise en charge d'un passager et sa libération au terme du trajet à effectuer, sont des éléments extrêmement coûteux qui ne peuvent se justifier qu'en raison de l'affluence.

Des prévisions peu convaincantes

Les prévisions les plus scientifiques veulent qu'en l'an de grâce 1975, l'aéroport Mirabel accueille 3,800,000 voyageurs.

Examinons de plus près comment se répartit un tel chiffre.

De ce nombre, seulement 1,840,000 personnes feront de Montréal leur point d'origine ou leur destination finale. Mirabel est en effet destiné aux liaisons internationales tandis que Dorval conservera le trafic intérieur.

Le reste des passagers prévus à Mirabel en 1975 est de 1,060,000 en transit, c'est-à-dire qui passeront

seulement à l'aéroport sans descendre de leur avion, et de 900,000 qui effectueront un transfert d'un avion à un autre.

Il se trouve donc 1,840,000 voyageurs qui, en un an, devront effectuer le trajet Mirabel-Montréal et vice-versa. Divisons ce nombre par 200 (qui est le barème établi pour obtenir la moyenne d'une journée de pointe) et nous aurons 9,200 passagers par jour, mais par jour très achalandé.

Ce nombre, encore, doit être divisé à peu près en deux pour connaître combien de passagers se dirigeront de Montréal vers Mirabel. Quatre mille passagers, c'est bien peu en 24 heures, pour un système de transport en commun.

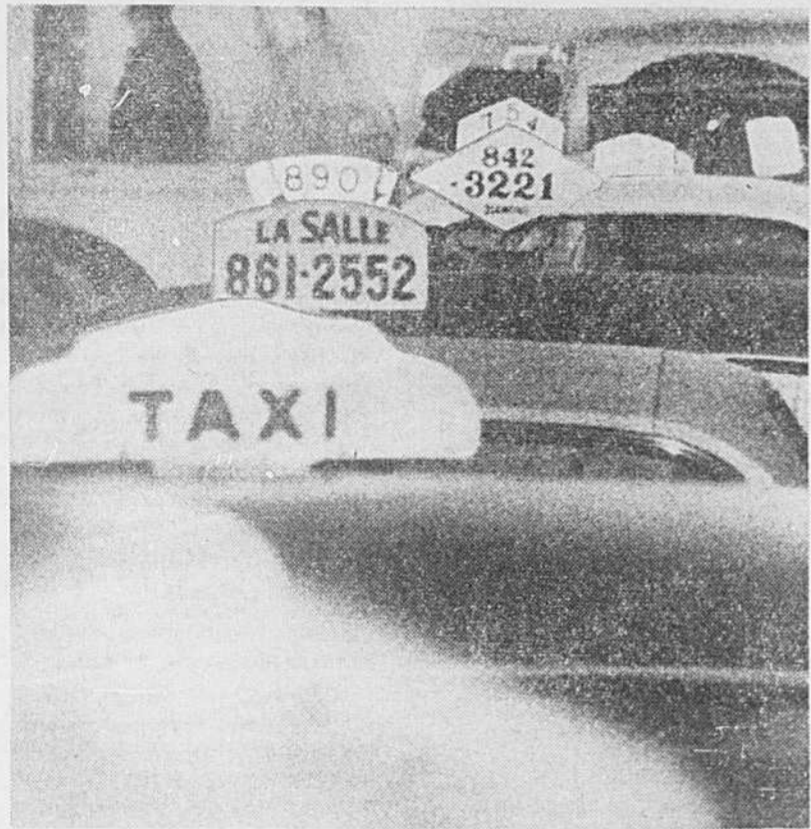
Certes, il faut penser aux personnes qui accompagnent d'ordinaire le voyageur jusqu'à la barrière et ceux qui se rendent à l'aéroport

pour accueillir leurs parents, leurs amis. Mais cette catégorie d'usagers de l'aéroport n'est justement pas celle qui utilisera les transports en commun. Eux, ils emprunteront de préférence l'autoroute.

Le train est là

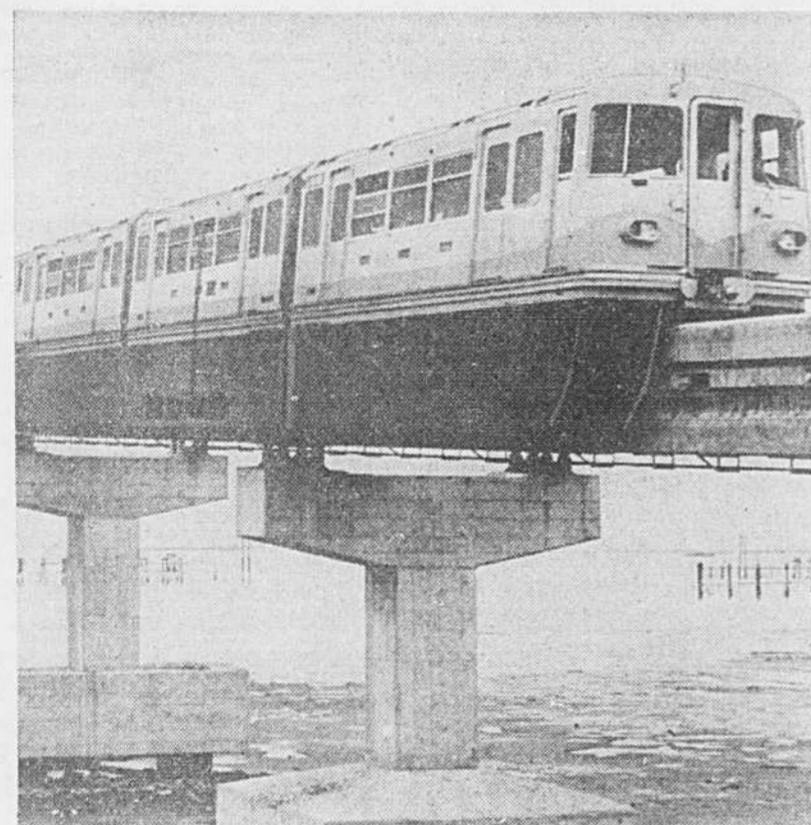
L'aéroport de Mirabel est déjà relié à Montréal par une voie ferrée. Cette voie sert actuellement au fret. Il serait relativement facile d'adapter cette voie au transport des voyageurs.

Au mois de mai dernier, l'un des directeurs du CN, M. J. F. Roberts, rappelait que la compagnie avait l'équipement et l'expérience nécessaires à ce genre d'exploitation mais que cette tâche dépassait le champ des responsabilités du chemin de fer. En clair: la société devra assumer les frais des services qu'elle voudra se donner.



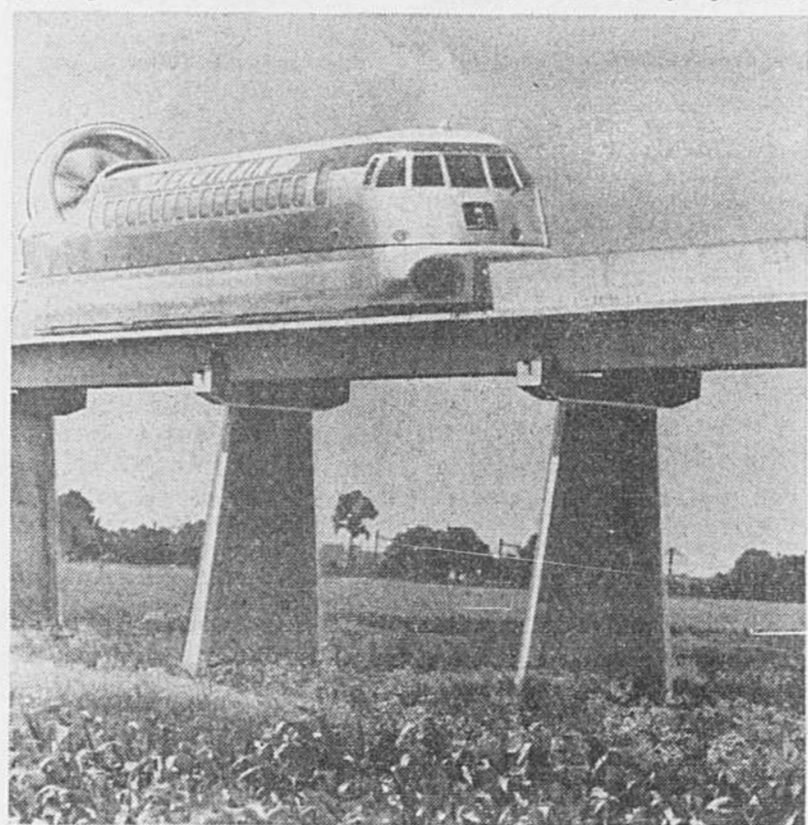
LE TAXI...
... \$28 aller seulement

photo LA PRESSE



LE MONORAIL...
... trop lent

photo PC

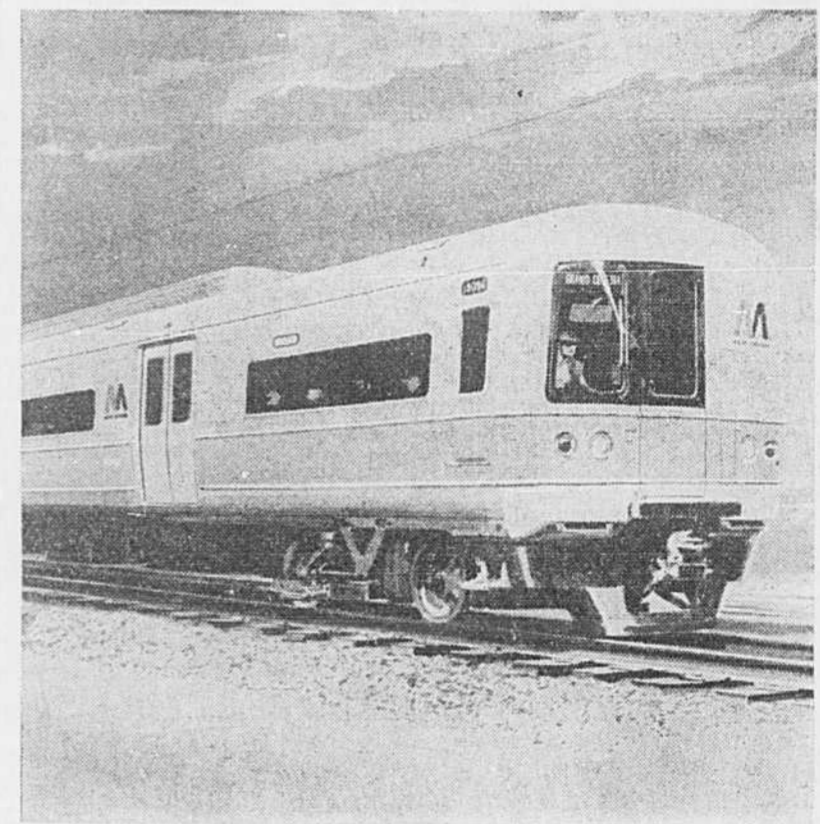


L'AEROTRAIN...
... très cher

photo Keystone



L'ADAC...
... trop peu de passagers



LE TRAIN...
... faudra bien s'y résigner!

Allende obtient un sursis, mais la guerre continue

par Charles DAVID

SALUE par la Coalition marxiste comme un véritable plébiscite de sa ligne politique et de son action gouvernementale; considéré, en revanche, par l'Opposition comme une sérieuse mise en demeure face aux excès du pouvoir, le verdict des élections législatives chiliennes, dans la mesure où il offre un sursis à Salvador Allende et permet à ses adversaires de garder espoir, traduit, certes, une impasse politique apparente, mais consacre, avant tout, la bipolarisation idéologique des familles politiques de ce pays.

Ainsi, au terme d'une lutte électoralement féroce qui permet, paradoxalement, à chacune des deux grandes tendances politiques de crier victoire pour des motifs divers, le Chili se retrouve confronté aux mêmes problèmes épineux qu'il ont assailli depuis l'accession au pouvoir de Salvador Allende, en septembre 1970. Aux grandes cavalcades qui auraient été provoquées par un déséquilibre trop brutal des

forces en présence, les Chiliens ont préféré l'immobilisme de la guerre des tranchées et implanté, par là même, plus profondément, la présence de l'Armée sur la scène politique.

Respect de l'Opposition

En effet, l'Unité populaire qui réunit, au pouvoir, les partis d'obédience marxiste sous la direction de Salvador Allende, vient de prouver, au cours de cette consultation attendue avec anxiété, qu'elle gardait la confiance d'une très grande partie de l'électorat. Et surtout, en augmentant, après deux ans d'exercice au pouvoir, son capital électoral — fait unique dans l'histoire du Chili — le Coalition de la gauche démontre sa capacité de pouvoir développer avec efficacité une conscience révolutionnaire chez les Chiliens.

Succès d'autant plus remarquable que réalisé en dépit de multiples entraves apportées à l'action gouvernementale par une opposition conservatrice majoritaire au Parlement déterminée à manifester son hostilité systématique dans tous les domaines. Aussi, on ne peut que souligner l'extrême mérite de Salvador Allende qui, tout au long de ce conflit permanent entre l'exécutif et le législatif, s'évertua, contre

vents et marées, à imposer et garantir le respect des droits de cette Opposition dont l'ambition avouée est de travailler avec acharnement à son renversement.

Une victoire fragile

Mais, beaucoup plus important dans l'immédiat que cette progression de la gauche dans l'électorat (36 p.cent à 40 p.cent), le fait de conserver plus du tiers des sièges du Sénat interdit, constitutionnellement, à l'Opposition de mettre en accusation le président de la République et de procéder à sa destitution. De plus, en réussissant, par l'élection de six membres à la Chambre des députés, à contrer les efforts de la majorité qui espérait contrôler les deux tiers de cette Assemblée, Salvador Allende préserve son droit de veto et la poursuite de ses initiatives révolutionnaires.

Néanmoins, malgré cet échec apparent de l'Opposition centriste et de droite à parvenir à ses fins, il serait franchement prématuré, voire risqué, de croire, du moins pour le moment, à l'établissement durable de la révolution chilienne. D'ailleurs, conscient de la fragilité de ses positions, Allende a toujours prôné une étape de transition dans le développement de la révolution, s'efforçant de maintenir les diffé-

rentes phases du mouvement dans un cadre démocratique.

Car les résultats de l'élection ont amplement démontré la situation minoritaire de la gauche dans le pays et que les partis centriste et conservateur monopolisent encore l'attention de la majorité des Chiliens.

De plus, dans la perspective d'une lutte à finir qui se confine, désormais, sur le plan idéologique d'une manière tranchée, la consolidation des positions franchement de droite peut forcer la Démocratie chrétienne, pivot de l'Opposition, à se radicaliser et à s'allier avec la droite pour présenter un candidat commun aux élections présidentielles.

Ainsi peut se comprendre la volonté manifeste d'Allende d'éviter toute attitude arrogante, toute manifestation partisane trop voyante, pour ne pas exacerber une Opposition qui, en définitive, contrôle le pouvoir législatif et peut noyer ses réformes économiques dans le bourbier des dispositions constitutionnelles. Attitude qui, il est vrai, cache mal les tentatives de la gauche de vouloir détacher ses adversaires les plus progressistes de l'Opposition pour pallier aux dangers pressants et affaiblir la Démocratie chrétienne.

Pourtant, en dehors de toutes considérations politiques et morales,

l'expérience socialiste chilienne sera, avant tout, jugée sur l'aptitude de ses dirigeants à résoudre leurs problèmes économiques, source de tous leurs déboires et principale cible de l'Opposition.

Certes, et avec raison, Allende a imputé l'essentiel de ses malheurs à l'action conjuguée des principales sociétés américaines qui lui ont livré une véritable guerre économique et de la baisse du prix du cuivre sur le marché mondial.

Des problèmes cruciaux

Il n'en reste pas moins vrai que les mesures adoptées ont été incapables de juguler, dans une proportion raisonnable, les méfaits de l'inflation et de mettre un terme à la pénurie alimentaire liée forcément au marché noir.

Les propres informations du gouvernement ont révélé d'ailleurs que la hausse du coût de la vie avait atteint l'indice 163 pour l'année 1972 et que le mois dernier, la situation continuait de s'empirer. Il serait curieux de croire que cet état de choses pourrait se perpétuer indéfiniment sans une violente réaction de la base.

Certes, le gouvernement entend prendre des dispositions précises pour lutter contre ce fléau en éliminant les déficits fiscaux pour l'augmentation des ressources de l'Etat que les secteurs les plus fa-

vorisés de la population devront financer. De plus, les dirigeants socialistes entendent procéder à un alignement des salaires pour permettre aux travailleurs de faire face aux inconvénients de l'inflation.

Ces mesures ont immédiatement déchaîné les hauts cris de l'Opposition qui ont mis en relief le solde positif de la balance des comptes en 1970. De 91 millions de dollars, en effet, en surplus, la balance des comptes accusait en 1972 un déficit de 381 millions de dollars pour atteindre, suivant les prédictions des économistes de l'Université de Santiago, 450 millions cette année. Il est hors de doute que ce déséquilibre "d'une importance jamais atteinte, par le commerce extérieur du Chili" laisse prévoir une crise économique importante qui ne manquera pas d'avoir de sérieuses répercussions sur le plan politique.

Compte tenu désormais de la situation politique et face à la dégradation constante de l'atmosphère économique, il est à prévoir que Allende, pour préserver la stabilité de son régime, devra s'appuyer davantage sur les forces armées. Dans cette guerre de tranchées qui continue, les militaires risquent de se retrouver au premier rang. Mais malheureusement, surtout en Amérique latine, à force de les faire sortir de leurs casernes, les soldats finissent tout bonnement par ne plus vouloir y rentrer.

pleins feux sur l'actualité

la semaine
revue
et résuméePAR RÉGINALD
SPINHAYER

DEJA aux prises avec de graves problèmes économiques et des grèves par des dizaines de milliers de travailleurs manifestant contre le gouvernement conservateur de M. Edward Heath et ses mesures destinées à combattre la pire inflation d'Europe, la Grande-Bretagne s'est pratiquement trouvée sur pied de guerre contre des extrémistes républicains irlandais qui ont commis de violents attentats à la bombe à Londres, tuant un homme et blessant plus de 250 autres personnes.

L'offensive des terroristes dans la capitale du Royaume-Uni a coïncidé avec la tenue d'un référendum "pour la forme" en Irlande du Nord, province britannique dont la population de 1,500,000 habitants, parmi lesquels deux tiers de protestants traditionnellement fidèles à la couronne d'Angleterre, était invitée à se prononcer pour ou contre l'unification avec la république d'Irlande, à majorité catholique.

La consultation, dont l'issue ne faisait évidemment aucun doute et que la minorité catholique d'Irlande du Nord boycottait, s'est déroulée dans la peur et fut ponctuée d'autres actes de violence comme ceux qui ont déjà tué près de 750 personnes en trois ans et demi de troubles civils.

Forte poussée de la gauche, en France

Quelque vingt millions de Français, sur une population totale d'environ 55 millions et 23 millions d'électeurs inscrits, joueront demain la 21ème et dernière manche d'élections législatives dont la 1ère partie a révélé l'une des plus fortes poussées de la gauche depuis la dernière guerre mondiale et annoncé, sinon la possibilité du renversement d'un régime gaulliste vieux de quinze ans, en tout cas la fin d'une forte majorité parlementaire.

Le premier tour de scrutin a notamment donné quelque 46,4 p.c. des voix à l'union des partis de gauche, 40,4 p.c. au groupe gaulliste et ses associés, et seulement 12,4 aux centristes, dont on pourrait dire qu'ils détiendraient la balance du pouvoir si leurs deux factions n'étaient elles-mêmes de tendances opposées.

Le petit nombre des sièges emportés au premier tour, soit 39 sur un total de 490, a clairement dénoté la division de l'électorat, qui avait attribué 144 sièges dès le premier tour des élections précédentes, peu après les désordres civils de mai 1968 il est vrai. Dimanche dernier, on comptait 3,092 candidats, mais ce nombre sera moindre du tiers demain.

Progrès du parti d'Allende, au Chili

En dépit des problèmes économiques persistants et des longs troubles civils qui ont frappé le Chili durant l'automne dernier, des élections parlementaires ont apporté six députés et deux sénateurs de plus à la coalition de gauche du président marxiste Salvador Allende, qui fut élu en 1970 et est ainsi devenu le premier chef de son Etat à réaliser des gains électoraux après deux ans d'exercice au pouvoir.

Le scrutin, auquel ont participé 3,6 millions des 4,5 millions d'électeurs inscrits dans ce pays de dix millions d'habitants, a toutefois donné une majorité de 54,7 p.c. des suffrages à l'opposition centriste et conservatrice, qui conserve sa domination parlementaire.

Les partis de gauche ont obtenu la proportion sans précédent de 43,4 des voix, alors qu'ils en avaient eu 28,8 p.c. en 1969 et que M. Allende a accédé à la présidence avec 36,3 p.c. un an plus tard.

Vietnam: 16,000 morts depuis... la paix?

Tandis que se poursuivaient les échanges de prisonniers et que les membres du contingent militaire américain au Vietnam continuaient l'évacuation qu'ils doivent compléter pour la fin du mois, des porte-parole sud-vietnamiens ont déclaré qu'environ 16,000 hommes, dont quelque 15,000 communistes, étaient morts au cours de combats survenus depuis le cessez-le-feu, le 28 janvier.

D'autre part, à Washington, des sources militaires ont affirmé que des troupes communistes et des convois d'armement descendaient du Vietnam du Nord vers le sud par la piste Ho Chi Minh en quantités comparables à ce qu'elles furent avant l'offensive de Pâques, l'an dernier. On mentionne 30,000 hommes, 250 blindés et des pièces d'artillerie lourde.

Sus aux Palestiniens

Le meurtre de deux diplomates américains et un belge par huit activistes palestiniens, dans une ambassade arabe de Khartoum, au Soudan, a déclenché un tumulte officiel au moins aussi bruyant et en

tout cas plus lourd de conséquences que l'attaque d'un aérobus de ligne libyen par l'aviation militaire israélienne et la mort de 107 passagers civils, dont 15 enfants et 19 femmes, onze jours auparavant.

Alors que le gouvernement des Etats-Unis, comme d'autres, n'avait exprimé que sa profonde émotion dans l'affaire du Boeing 727 abattu en pleine tempête de sable, le ministre américain des Affaires étrangères a explicitement demandé la peine de mort pour les auteurs de la tuerie de Khartoum, lesquels se sont finalement rendus aux autorités du Soudan, où une chasse aux Palestiniens et sympathisants fut aussitôt déclarée.

Peu après, le roi Hussein de Jordanie, dont le pays reçoit \$60 millions par an des E.-U., confirmait la condamnation à mort de dix-neuf conspirateurs palestiniens. Trois autres Palestiniens, qui revendiquent le territoire d'Israël, ont été tués à Gaza.

La crise monétaire: une anesthésie

La crise monétaire a passé la semaine au point mort, les grandes banques centrales du monde ayant maintenu toute la semaine la fermeture des marchés de change décriée vendredi dernier dans l'espoir d'aboutir au plus vite à de nouveaux accords internationaux qui mettraient fin aux versements de dollars américains que les grands spéculateurs convertissent en d'autres devises, au grand dam des banques centrales qui sont, ou étaient, dans l'obligation de racheter ces dollars.

Mais une conférence réunissant à Paris, France, des délégués des pays du Marché commun, du Canada, des Etats-Unis, de la Suède et du Japon n'a donné lieu qu'à un seul accord: celui que les participants n'étaient pas d'accord, qu'ils se rencontreraient vendredi prochain au même endroit pour se faire de nouvelles propositions, et que les marchés de change resteraient encore fermés jusque-là.

Faux chômeurs rayés des listes

Un porte-parole de la Commission fédérale d'assurance-chômage a fait savoir que l'examen des cas d'environ 23,000 prestataires de la région de Toronto et de Hamilton, en Ontario, durant les mois de janvier et février, permettait de prévoir que de 65 à 70 p.c. des intéressés se verraient priver de leurs allocations, soit parce qu'ils ont délibérément quitté leur dernier emploi, soit parce qu'ils n'en cherchent pas d'autre.

Au Québec, des investigateurs similaires ont aussi et notamment abouti au rejet d'environ 10,500 cas sur un total de 15,000 "suspects", l'an dernier. Il semble également que la Commission ait décidé de serrer la vis en ce qui a trait aux poursuites judiciaires pour fraude, puisqu'elle a porté 117 plaintes le mois passé dans la seule région de Montréal, alors qu'on n'avait enregistré que 143 plaintes durant les six mois précédents dans la même région.

Hausse du coût de la vie

Surtout à cause d'augmentations des prix d'une variété de produits alimentaires et du logement, le coût de la vie est monté de 0,6 p.c. en moyenne le mois dernier au Canada, l'indice passant de 144,5 à 145,3, ce qui signifie qu'il faut déboursier aujourd'hui \$145,3 pour payer ce qui coûtait \$100 en 1961 et que le dollar actuel représente 69 cents par rapport à celui d'alors.

Dans l'ensemble, le coût de la vie est de 5,8 p.c. plus élevé que l'an dernier à la même époque, mais les produits alimentaires ont spécifiquement subi une inflation de 10,2 p.c. dans le même temps.

Faits divers

Un évadé de l'unité spéciale de correction du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, Jacques Mesrine, 36 ans, qui avait pris le large en août dernier et est soupçonné entre autres du meurtre de deux gardes-chasse québécois tués un mois après, près de Saint-Louis-de-Blainville, a été arrêté par la police de sa France natale en banlieue de Paris.

Un policier provincial du Québec, ex-membre de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, groupe qualifié d'"élite" par le ministre de la Justice, a des ennuis en Hollande, où ses confrères européens l'ont pincé avec un chargement de haschisch.

Le 3e tome du rapport Gendron
Un risque pédagogiqueUne analyse
de Lysiane GAGNON

Mal écrit — au point d'être parfois incompréhensible —, mal présenté et farci de répétitions, le troisième tome du rapport Gendron, qui porte sur les groupes ethniques, contient deux recommandations extrêmement risquées du point de vue pédagogique: la création d'écoles bilingues et l'enseignement de la langue seconde dès la première année de l'élémentaire.

Phénomène plus troublant encore: le rapport est, en matière d'éducation à tout le moins, à la fois tendancieux et inexact sous plusieurs aspects... et on y décèle à certains chapitres des omissions invraisemblables quand on pense qu'il s'agit d'une commission d'enquête qui a travaillé durant trois ans, qui s'est entourée d'une équipe de recherche et qui a coûté \$3 millions au public.

L'école bilingue... et pourquoi pas multilingue?

La Commission propose la généralisation de la formule des écoles bilingues, sans en préciser les modalités et à partir d'affirmations aussi vagues que celle-ci: "L'idéal reste l'école bilingue et même trilingue". Officiellement, elle recommande ceci: "Qu'en tenant compte de leur réussite, l'on maintient (sic), à titre d'expérience, les présentes écoles-pilotes bilingues... et qu'on encourage la création d'autres écoles bilingues au fur et à mesure qu'elles seront réclamées, de façon à en éprouver les méthodes et à évaluer le résultat des méthodes d'enseignement d'une langue seconde."

Ici, les auteurs du rapport mélangent tout. En réalité, l'enseignement d'une langue seconde se fait de deux façons: soit par un nombre fixe de périodes d'enseignement (exemple: des cours d'anglais à l'intérieur d'une classe où toutes les matières sont enseignées en français), soit par la méthode de "l'immersion" (des stages plus ou moins prolongés dans un milieu ou une école de l'autre langue).

L'école bilingue n'a rien à voir avec cela. L'école bilingue, ça veut dire l'enseignement de toutes les matières dans les deux langues (exemple: les maths et la géographie en anglais, l'histoire et la religion en français, etc.), ça veut dire le mélange incessant des deux langues dans les classes, les cours, pendant les récréations, etc. N'importe quel francophone québécois sait d'instinct le danger que cela représente du point de vue linguistique, et d'ailleurs la preuve est déjà faite que là où cette formule existe, elle favorise l'anglicisation accélérée des élèves.

A Saint-Léonard, la formule des classes bilingues, abandonnée en 1968, conduisait directement les élèves à l'école secondaire anglaise. A la Commission des écoles catholiques de Montréal, où l'on maintient encore deux écoles élémentaires bilingues (St-Philippe-Bénézi et Notre-Dame-de-la-Défense), 90 p. cent des élèves optent au sortir de l'école pour le secondaire anglais. Dans les quartiers de l'ouest montréalais, où se côtoient dans une même école anglophones et francophones, la langue du jeu et de la récréation, c'est l'anglais.

Autre chose, que la Commission semble ignorer complètement, et qui est un phénomène connu par tous les pédagogues et les linguistes: "La formule des classes bilingues, souligne un sous-ministre de l'Éducation, provoque chez l'enfant moyen des retards pédagogiques considérables... encore plus s'il s'agit d'élèves qui parlent une troisième langue à la maison." Les interférences et la confusion mentale qui peuvent résulter d'un apprentissage scolaire qui se fait simultanément dans deux langues sont d'ailleurs faciles à imaginer.

Visiblement fort mal renseignée, la Commission parle de maintenir les "écoles-pilotes" bilingues... Or, il n'y a pas d'expérience-pilote en cette matière dans notre système scolaire, à l'exception des classes d'immersion françaises dans le secteur anglo-protestant (formule qui n'a rien à voir avec l'école bilingue).

Le fait est que les deux écoles bilingues auxquelles se réfère la Commission existent à la CECM



Le président de la Commission, Jean-Denis Gendron.

depuis 1960, qu'il a été question de les abolir en 1969, et que c'est seulement à cause de la pression des parents de ces deux paroisses que les autorités pédagogiques de la CECM continuent à "trainer" ces écoles qui, sur le double plan linguistique et pédagogique, donnent des résultats insatisfaisants.

Emportée par le mythe du "multiculturalisme" et de la "mosaïque canadienne", la Commission va jusqu'à proposer aux écoles françaises que "certains cours soient dispensés dans d'autres langues que le français et l'anglais... et que des crédits soient accordés en conséquence". Il ne s'agit donc plus de cours optionnels, mais de l'enseignement obligatoire de certaines matières dans une troisième langue. Nous voici rendus à l'école trilingue, et pourquoi pas l'école quadrilingue?...

L'anglais dès la 1ère année

La Commission recommande "l'enseignement de la langue seconde dès la première année" dans les écoles françaises et anglaises. C'est là une revendication partagée non seulement par plusieurs groupes de parents francophones, et par certains politiciens (y compris, à titre personnel, par le ministre de l'Éducation). Malheureusement, là encore, on confond certaines choses et notamment la "qualité" et la "quantité".

La plupart des pédagogues du ministère sont conscients des risques que présente l'apprentissage trop précoce d'une langue seconde, comme en témoigne le fait que ce n'est qu'avec beaucoup de prudence qu'on autorise une commission scolaire à commencer l'enseignement de l'anglais-langue seconde à partir de la 3e année (et ce, à titre expérimental seulement), comme en témoigne aussi le fait que les trois premières années se font exclusivement en esquimaux dans les écoles du Grand Nord québécois.

Il existe quelques principes connus: une langue seconde s'apprend d'autant mieux qu'on maîtrise déjà bien sa langue maternelle; même si l'enfant est plus "malléable" à 5 ou à 6 ans, il est préférable de commencer l'apprentissage scolaire dans une langue unique. Lorsque la langue maternelle est déjà fragile (comme c'est le cas du français au Québec), les risques se multiplient. Rappelons qu'en Europe de l'Ouest, l'enseignement d'une langue seconde ne débute généralement pas avant le secondaire, et cela même dans des pays où la langue maternelle a de solides assises culturelles. De toute

façon, cette question, relativement controversée dans les milieux de l'enseignement, des linguistes et des psychologues, est partout abordée avec prudence, à un point tel qu'au ministère de l'Éducation on est réticent, pour des raisons pédagogiques, à augmenter les doses de français dans les écoles anglaises (ou l'enseignement de la langue seconde commence dès la première année... mais ici, la langue maternelle n'est pas menacée au même titre que le français).

Il y a au moins une chose incontestable (dont la Commission ne tient aucun compte): c'est d'avantage la façon dont on apprend une autre langue que le moment où commence cet apprentissage, qui donne des garanties de succès.

Des inexactitudes, des omissions...

Outre le style et la présentation, qui sont incroyablement bâclés (des phrases incompréhensibles, d'innombrables répétitions, un manque flagrant de logique et de cohérence dans l'ordonnance de la matière, etc.), le troisième tome contient des erreurs et des inexactitudes parmi lesquelles on notera celles-ci:

— Le rapport insiste lourdement sur le fait que les immigrants ont été rebutés par l'école française parce que l'enseignement y était trop empreint de religiosité. C'est vrai, mais alors comment expliquer qu'ils soient allés au secteur anglo-catholique, qui, il y a 15 ou 20 ans, était aussi "cléricalisé" dans sa mentalité que le secteur français?

(Seule nuance à faire, qui a vraisemblablement échappé aux parents de l'époque: le secteur anglo-catholique avait un meilleur choix de manuels scolaires, parce qu'il puisait dans l'ensemble des publications nord-américaines.)

— Omission pour le moins étonnante: nulle part n'est-il fait mention de la réforme scolaire qui a transformé le secteur d'éducation francophone. Le rapport répète "ad nauseam" que l'école française a été et est encore de qualité inférieure (c'est dit, bien sûr, en termes plus diplomatiques mais c'est très clair), qu'elle n'est pas suffisamment axée sur le marché du travail, etc. Non seulement on ne tient pas compte de la réforme du secondaire et du collégial, qui ne date pas d'hier, mais encore, on reprend les refrains que ressort le secteur anglo-protestant chaque fois qu'un projet de restructuration scolaire vient menacer son autonomie et ses privilèges financiers.

— Dans l'intention (à peine dissimulée) de prouver que l'anglicisation par l'école n'a pas d'effets sérieux, on publie certaines études intéressantes (les mariages, les projections démographiques, etc.), mais on oublie délibérément de commenter des statistiques valables (notamment celles de la CECM sur la fréquentation des secteurs anglophone et francophone), on tente de nous faire croire que "le choix des écoles anglaises ne reflète pas une orientation linguistique"... comme si l'école ne charriait pas, outre la langue, tout un système de valeurs et de comportement, bref une culture, comme si l'école n'était pas la voie première de l'intégration à une société.

— On lance des affirmations gratuites inacceptables dans un rapport aussi officiel: "Le français est une langue plus difficile (à apprendre) que l'anglais"... Tout le monde sait que c'est faux, pour ce qui est des immigrants de langue latine. "La très grande majorité (des élèves des classes d'accueil de la CECM) continue les études (sic) dans des classes françaises"... C'est inexact, et il y a des statistiques précises là-dessus, dont la Commission ne fait pas mention. (1)

— Faut-il mettre sur le compte de l'ignorance du français ce bizarre énoncé: "Les Canadiens français ne s'identifient nullement au groupe italien, mais s'étonnent de le voir rejoindre un autre groupe"... En vertu de quoi la majorité installée ici depuis 300 ans devrait-elle "s'identifier" à un groupe en particulier?

— On fait bon marché des exigences scientifiques, en précisant au sujet d'un sondage effectué pour la commission que la population interrogée ne constitue pas un échantillon représentatif... parce qu'il s'agit non pas d'une étude "statistique", mais d'une étude "dynamique, celle d'un processus" (!)... mais on s'approprie sur des informations capitales comme celles-ci: le chemin de la Reine-Marie a été nommé en l'honneur de la Reine de Roumanie, et trois gestes ont "suscité une profonde émotion" chez les Néo-Québécois: une dédicace du frère Untel à un Monsieur Golonek, l'appui du député Emilien Lafrance et du juge Brossard aux parents italiens de Saint-Léonard, et un don de Mme Pierre Laporte au camp Franco-Cabrini.

On pourrait relever bien d'autres incongruités, mais on notera surtout que le troisième tome du rapport Gendron reprend à son compte, sans le moindre recul critique, les revendications habituelles d'une partie des porte-parole "officiels" des communautés néo-québécoises.

On notera aussi un parti-pris évident à l'égard des anglophones: ces derniers, dit-on en substance, accueillent bien les immigrants. On oublie de préciser qu'il y avait à McGill, en 1968, des "fraternités" d'où étaient exclus les Juifs, ou orthodoxes et les Italiens, on oublie de préciser que si ce n'étaient des immigrants, il n'y aurait plus de secteur scolaire anglo-catholique, et que le secteur anglo-protestant diminuerait beaucoup, on oublie de préciser que les services privés anglophones d'accueil aux immigrants ont des moyens de financement dont ne disposerait pas des organismes francophones analogues. On loue au passage le système scolaire ontarien qui respecte "le libre choix" mais on oublie d'expliquer ce que sont les "écoles séparées"... On fait état de l'exemple belge en tronquant une partie de la vérité (il y a en Belgique des territoires scolaires unilingues, mais on ne s'attache qu'aux territoires bilingues et sur un aspect libéral d'une loi qui reste coercitive).

Bref, tout peut servir, quand on veut prouver que la loi 63 sert les intérêts de tout le monde!

(1) Précisons que la Commission publie certains tableaux statistiques, dont celui sur les classes d'accueil, en appendice. Mais, dans le texte écrit, qui s'étale sur 800 pages (dactylographiées à double interligne), on ne trouve pas le moyen de faire quelques commentaires un peu substantiels sur des chiffres qui, pourtant, prêtent à réflexion. Notons, enfin, que lorsque la Commission parle d'une "très grande majorité", il s'agit d'une proportion de 61,8 p. cent (en 1971-72) et de 58,2 p. cent (en 1972-73).



La commission Gendron

pleins feux sur l'actualité

Ne faudra-t-il pas conscrire les médecins?

par Jeanne DESROCHERS

LA REFORME des institutions de la santé proposée par la loi 65 sera-t-elle possible sans une espèce de conscription des médecins? La question est posée par le Dr Maurice Jobin, dans le numéro de février du Québec Médical, mensuel qui se présente comme le seul journal d'opinion dans le monde de la santé.

Le ministère des Affaires sociales ayant annoncé qu'une trentaine de centres locaux de services communautaires (CLSC) ouvriront leurs portes cette année, le Dr Mongeau se demande, comme LA PRESSE se l'est demandé il y a quelque temps, où l'on trouvera les médecins pour remplir les cadres de ces institutions destinées à dispenser les soins les plus courants.

LA PRESSE avait répondu à cette question "les premiers centres communautaires recevront les marginaux du système actuel, ceux qui ne sont pas heureux de la "castonguette" et du fonctionnarisme des grandes agences. A mesure que le réseau s'étendra, il absorbera les étudiants formés au travail communautaire dès l'université".

Conscience sociale douteuse des médecins

Le Dr Jobin a des objections à cette réponse. Les médecins marginaux, croit-il, ne sont pas si nombreux. Et la plupart d'entre eux, déjà impliqués dans les cliniques populaires, se méfieraient des effets qu'aura la loi 65 sur les solutions originales et démocratiques appliqués dans certains quartiers défavorisés.

Les marginaux, dit encore le Dr Jobin, sont probablement trop individualistes pour se plier au travail en équipe. Quant aux étudiants préparés au travail communautaire, on ne les produit pas encore à la chaîne, dit l'omnipraticien contestataire, et ils sont encore libres de se spécialiser à leur guise, même si les omnipraticiens ne suffisent pas à répondre à la demande.

Le Dr Jobin croit donc qu'il faudra en venir à des mesures plus vigoureuses. "Il faut obliger les médecins de chaque secteur à mettre la main à la pâte", dit-il.

Et l'auteur s'explique en parlant d'une demi-journée ou d'une journée par semaine que chaque médecin d'un quartier serait appelé à fournir au centre communautaire

de son quartier. C'est la seule solution valable dans l'immédiat, dit-il, "parce que ça presse".

Le Dr Jobin voit une autre difficulté aux projets de médecine d'équipe, essentiellement liés au concept du centre communautaire. "On peut difficilement s'attendre, écrit-il, à une collaboration étroite, harmonieuse et enthousiaste entre des médecins qui reçoivent \$35,000 par année et des infirmières qui en gagnent \$5,000. Il faudra penser un peu plus au principe des vases communicants".

Deux autres membres de l'équipe de Québec Médical expriment des doutes sur la conscience sociale des médecins.

Le Dr Jean-Yves Roy impute "à la médecine comme classe sociale" l'échec de la première expérience de CLSC aux Iles de la Madeleine. "La médecine, dit-il, ne se soucie pas des vrais besoins."

Dans un article sur l'amiantose, M. Claude Bélanger accuse les médecins d'avoir été complices de crimes commis contre les ouvriers. "La compagnie blesse et le médecin soigne. La compagnie tue et le médecin constate", écrit l'auteur, qui croit que les médecins oeuvrant dans les usines devraient dénoncer solidairement et conjointement avec les ouvriers les conditions de travail dans l'industrie de l'amiantose.

Le point de vue d'une infirmière

Dans ce numéro de février du Québec Médical, Mlle Michèle Guay donne le point de vue d'une infirmière sur les objectifs des centres communautaires. Elle n'est guère plus optimiste que le Dr Jobin.

La prévention, qui est un des grands objectifs de la réforme proposée par la loi 65, est à peu près impossible, selon Mlle Guay, parce que la demande de traitements est trop grande et le personnel trop restreint.

Mlle Guay parle de l'écart des salaires entre le médecin et les autres membres de l'équipe de santé. Elle fait allusion à la mentalité du médecin qui se prend pour "le grand sorcier", pour conclure que le travail d'équipe n'est guère possible non plus.

Quant à la participation du public à la gestion des centres communautaires, troisième grand objectif de la réforme, Mlle Guay n'y croit pas tellement. Pour éviter la dépendance chronique, l'irresponsabilité sociale du malade, il faudrait éviter, dit-elle, que le patient se présente au "comptoir social" comme il se présente au centre d'achat, c'est-à-dire comme un consommateur passif.

En somme, pour l'équipe du Québec Médical, compter sur les médecins comme premiers artisans d'une réforme sociale en profondeur, c'est se faire beaucoup d'illusions!

70% des Lavallois jugent que leur ville est mal administrée

par Pierre VENNAT

SELON une enquête récente du Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP), dont les résultats n'ont jamais été rendus publics jusqu'ici, près de 70 p. cent des citoyens de Laval, la deuxième ville du Québec par la population, croient qu'il faudrait changer les méthodes administratives de Laval.

En fait, seulement 10 p. cent des gens sont pour le statu quo, 21 p. cent des Lavallois ayant des opinions nuancées et 67,5 p. cent croyant fermement qu'un changement complet s'impose.

Fait à noter, sur les 566 "répondants" que CROP a obtenu dans tous les quartiers de la ville de Laval, ce qui est considéré comme un échantillonnage valable, seulement neuf personnes n'ont aucune opinion sur une question aussi importante.

Notons également que l'insatisfaction envers les méthodes administratives actuelles est plus grande dans les quartiers "populaires" que dans les quartiers aisés, même si Laval, à proprement parler, n'a pratiquement pas de zone grise.

Quoi qu'il en soit, c'est dans le quartier aisé et connu de Laval-sur-le-Lac que l'on retrouve le plus de partisans du statu quo puisque seulement 50 p. cent des gens de ce quartier croient que la ville devrait changer son mode d'administration.

Par ailleurs, le pourcentage en faveur du changement est supérieur à 60 p. cent dans tous les autres quartiers et à 70 p. cent dans Chomedey, Duvernay, et Saint-Martin, soit trois quartiers sur huit.

Un plan quinquennal

On sait qu'à la dernière séance du conseil municipal, après une discussion orageuse comme le sont la plupart des séances du conseil

depuis quelques mois, une résolution a été adoptée prévoyant que toutes les dispositions nécessaires à l'étude, l'analyse, la recherche et la mise en place d'un nouveau procédé administratif et d'un plan quinquennal soient immédiatement entreprises et qu'un rapport soit transmis au conseil "dans un délai raisonnable".

"Délai raisonnable" signifiant que les fonctionnaires devront élaborer ce plan quinquennal avant les prochaines élections municipales, en novembre prochain.

La résolution adoptée lors de la séance régulière de mars du conseil de Laval comportait quatre "attendus" expliquant l'urgence de tels changements à Laval.

On y dit que "le désordre vécu dans nos finances, nos services et notre développement depuis quelques années impose un changement de méthodes administratives plus modernes et plus efficaces".

On ajoute que "l'efficacité administrative ne saurait être atteinte sans ce changement de méthodes" et que le développement socio-économique de Laval "ne saurait être assuré sans l'application de ces méthodes".

Enfin, on affirme que "la capacité de payer, et partant, le bien-être du citoyen, sont intimement liés à des méthodes administratives plus modernes et plus efficaces".

Bien gérer le présent et l'avenir

Pour rendre à César ce qui appartient à César, le mérite d'avoir réussi à amener les autorités municipales à réaliser la nécessité de changer leurs méthodes revient à un membre du comité exécutif de Laval, le Dr Lucien Paiement, lequel lors de nombreuses causeries publiques et interventions au conseil, y a fait allusion.

Dans une récente causerie devant la Chambre de commerce de la ville de Laval, celui-ci affirmait en effet que l'efficacité de l'administration municipale, et partant le bien-être du citoyen, sont intimement liés à deux impératifs vitaux: bien

gérer le présent au moyen d'une nouvelle méthode administrative (le PPBS) et bien orienter l'avenir en établissant, pour Laval, un plan quinquennal.

Selon l'expert financier de l'administration de Laval, "des choix sont faits, des dépenses sont engagées. Mais la plupart du temps, le processus du choix est une combinaison d'irrationnel, de politique et d'à peu près. On agit le plus souvent au "pifomètre", en tentant de limiter les dégâts. Nous engageons des dépenses en termes de votes gagnés ou perdus si ce n'est pas en termes de caisses électorales plutôt qu'en termes de rentabilité et de bon sens".

Et d'affirmer que la ville ne dispose d'aucun moyen systématique et continu pour évaluer ses besoins présents et futurs.

En un mot, que le système actuel favorise la duplication, le cloisonnement des départements municipaux et n'incite pas à la créativité, la recherche, les solutions nouvelles et efficaces.

Affirmant qu'il leur faut administrer Laval, "sur une base d'affaires", le Dr Paiement veut donc y voir introduire la notion de rendement, de rentabilité, de coût de production, de rapport coût-bénéfice, de recherches, de marketing.

Les avantages du système

Pour "considérer Laval comme une industrie de services", le Dr Paiement propose donc une nouvelle méthode administrative, appelée P.P.B.S. (Planning — Programming — Budgeting System) laquelle apportera, selon lui :

— une analyse systématique des besoins nécessaires à la prise de décisions;

— la détermination de façon concrète et précise des objectifs visés;

— l'évaluation systématique des alternatives et des ressources monétaires face à la réalisation des objectifs;

— la comparaison des résultats avec les coûts de production;

— le rattachement à un pro-

gramme précis de toutes les dépenses et les données pertinentes;

— la présentation d'une perspective des coûts dans les années à venir et des programmes à venir;

— la remise en question et l'analyse en profondeur, de façon continue, des objectifs, des besoins, des moyens et des résultats;

— le décloisonnement des services;

— et enfin, la motivation des fonctionnaires dont l'efficacité sera ainsi accrue.

Donc, conclut-il, meilleur retour pour le dollar du citoyen.

La plan quinquennal

Cependant, si le PPBS constitue un instrument indispensable dans la gestion du présent, il ne saurait à lui seul, selon le proposeur de la résolution au conseil lundi dernier, bien orienter l'avenir sans s'adjoindre un complément tout aussi essentiel qui est un plan quinquennal.

Les statistiques municipales, d'ailleurs, donnent raison à ce raisonnement: de 1966 à 1973, soit depuis la création de Laval, les dépenses totales sont passées de \$22.871.167 à \$46.977.610, soit une augmentation de plus de 100 p. cent, alors que les nouvelles immobilisations n'ont augmenté que de 22 p. cent.

Quant à l'évaluation des taux de taxation depuis 1965, elle n'a jamais été la conséquence d'une programmation précise. C'est ainsi qu'en 1973, le taux de taxation traduisant la réalité aurait été augmenté de \$0.017 le \$100 d'évaluation, n'eût été d'un jeu de comptabilité et du jeu de l'évaluation.

Il faut donc un plan quinquennal pour coordonner l'équipement urbain, l'équipement socio-culturel, l'équipement communautaire, l'équipement administratif, les dépenses et les investissements de Laval.

Le conseil a résolu, lundi dernier, de mettre toutes les dispositions nécessaires à l'étude, l'analyse, la recherche et la mise en place de telles méthodes.

Le sondage de CROP prouve que les contribuables, de toute façon, l'exigeaient.

Le diplomate Rousseau a découvert brusquement l'esprit de l'olympisme

par Guy PINARD

ROGER ROUSSEAU vivait paisiblement son rôle d'ambassadeur canadien à Yaoundé, Cameroun, à la frontière de la brousse africaine. Diplomate de carrière après avoir fait sa marque au ministère du Commerce depuis la fin de ses études, il laissait filer le temps tout en mettant tout en oeuvre pour consolider les assises du Canada dans l'amitié des pays africains.

Le 8 mars 1972 allait complètement bouleverser sa vie, quand un télégramme du ministère des Affaires extérieures venait lui confirmer sa nomination au poste de président et commissaire général du Comité organisateur des Jeux olympiques.

Il y a donc tout juste un an que Roger Rousseau a accepté de relever le plus grand défi de sa vie, qu'il a versé dans l'olympisme avec un désir bien avoué de pousser ses connaissances à fond dans un premier temps, et de faire un succès complet de l'aventure dont il venait d'assumer les complètes responsabilités, dans un deuxième temps.

Au cours des 12 derniers mois, M. Rousseau a passé par toute la gamme des émotions. Et ça ne fait que commencer, car comme il dit:

"C'est la première fois qu'un comité organisateur doit assumer lui-même le financement des Jeux, sans être assuré de l'appui financier des gouvernements supérieurs. Et ne vous y trompez pas, j'y vois quelque chose de très positif, parce que cette attitude nous force à penser à des idées nouvelles."

Quand il fait un recul de 12 mois, M. Rousseau admet qu'il a connu des joies, et aussi des déceptions. Optimiste de nature, convaincu à outrance du succès éventuel des Jeux sur tous les plans, M. Rousseau préfère parler beaucoup plus volontiers de ses joies que de ses déceptions.

"Ma plus grande joie, dit-il avec beaucoup de chaleur dans la voix, c'est d'avoir découvert que les Jeux ne représentent pas un but ultime. C'est peut-être le but des individus qui se sentent capables d'y arriver, mais ce sont les bienfaits que génèrent les Jeux qui importent surtout." En fait, M. Rousseau venait de découvrir le véritable esprit de l'olympisme.

"Je crois absolument à l'héritage que laissent les Jeux dans les pays où ils sont disputés. Le mouvement olympique permet à tous les gens, de tous les âges, de pratiquer une discipline sportive", a souligné M. Rousseau, en attirant notre atten-

tion sur les importants changements survenus au pays depuis l'obtention des Jeux, tant sur le plan provincial que sur le plan fédéral.

Mais avant de vivre cette joie, M. Rousseau avait dû prendre un bain intensif d'olympisme, et sur ce plan il s'empresse de mentionner que la chance lui a souri dès le départ.

Avant de rentrer au pays et prendre en main les guides du COJO, il s'est rendu à Rome, Athènes, Olympie, Munich et Alger.

"Partout où je suis passé, j'ai été favorisé par la chance. Ainsi, quand je suis arrivé à Athènes, on se préparait fortuitement à recevoir le président sortant du Comité international olympique, M. Avery Brundage. On avait organisé tout un programme à son intention à Olympie. Je me suis donc embarqué dans son sillage.

"De là, je suis allé à Munich, et encore par chance, au moment de mon arrivée, M. Willi Daume (le président du comité organisateur) recevait tous ses conseillers internationaux, tous ces gens qui l'ont vraiment aidé par leurs conseils.

"J'ai eu trois jours de bain d'olympisme avec ces gens-là, et cette fois-ci, non pas du côté philosophique ou antique, mais j'ai vraiment eu la chance de plonger dans un comité organisateur qui, dans quelques mois, allait présenter des Jeux olympiques. Ça, ce fut pour moi quelque chose de vraiment fantastique."

La chance a continué de sourire à M. Rousseau en Algérie alors qu'on procédait à l'ouverture d'un nouveau stade dans un pays qui rêve de présenter un jour les Jeux olympiques, et de devenir ainsi le premier pays du tiers-monde à le faire.

"A mon arrivée, tous les membres du Comité international olympique de la région méditerranéenne étaient sur les lieux. Si bien qu'en deux semaines, j'ai pu faire un travail fantastique, un tour d'horizon complet de l'olympisme grâce à la chance", rappelle M. Rousseau.

Le président et commissaire général des Jeux est beaucoup moins loquace au sujet des déceptions qu'il a pu rencontrer, probablement parce qu'il souhaite passer l'éponge le plus rapidement possible.

"Les déceptions, je n'en ai pas eu beaucoup, dit-il avec un peu de cile de voir que le mouvement lui-même était assez mal compris, qu'il était très controversé, que nos gouvernements prenaient du temps à se mettre en branle. Et je les comprends un peu mieux aujourd'hui parce qu'on voit les difficultés qui s'en venaient, comme l'ont démontré les résultats des élections.

"L'attitude des journaux m'a aussi causé une certaine déception. La critique, je la voudrais constructive, je souhaiterais que l'on



Roger Rousseau, l'ambassadeur du Canada au Cameroun, devenu président et commissaire général du Comité organisateur des Jeux olympiques (appelé familièrement le COJO). Ses lourdes responsabilités ne lui ont pas fait perdre le sourire.

nous disé où nous avons mal fait, comment nous aurions pu faire autrement. Mais quand elle est destructive, c'est dangereux parce que nous, nous n'avons pas encore les moyens de nous défendre. On n'a pas d'abord le personnel en place pour faire ce que nous avons à faire. Il faut monter de toutes pièces l'organisation, et toujours dans la perspective d'une durée de quatre ans seulement."

Mais à son point de vue, ce vent de pessimisme et de critiques plus ou moins fondées qui souffle sur le COJO s'estompera dès que le public pourra apprécier dans le concret plutôt que dans l'abstrait tous les efforts déployés à différents niveaux de l'organisation.

"Pour vendre un projet comme celui des pièces de monnaie, il faut d'abord en être profondément convaincu, et ça je le suis.

"Ensuite, il nous faut convaincre le public. Nous y parviendrons dès que nous pourrons lui montrer les premières pièces de monnaie frappées. On peut dire la même chose dans le cas des équipements olympiques. Lorsqu'on aura levé la première pelletée de terre symbolique, vous verrez l'impact que cet événement aura tant sur la population montréalaise que sur les touristes."

Dans l'immédiat, le COJO oeuvre malheureusement dans l'abstrait. Mais M. Rousseau souligne qu'il ne pourrait en être autrement, à cause de la planification très serrée qui s'impose.

"Prenons l'exemple du village. S'il était prêt en janvier 1976, nous

devrions alors porter quelque 2.000 unités de logement durant six ou sept mois inutilement. Ce fut d'ailleurs un des problèmes majeurs à Munich. Il faut que le village soit prêt ni trop tôt, ni trop tard. C'est là notre défi", fait-il remarquer.

M. Rousseau n'est pas homme à critiquer Jean Drapeau. Pas plus d'ailleurs qu'il n'anticipe la possibilité de lui imposer des choses. Il mentionne d'ailleurs, toujours au sujet du village olympique, le fait que ce dernier sera planifié en fonction des besoins de la ville, et non pas en fonction des besoins du COJO. "Il n'est pas question de laisser des éléphants blancs après les Jeux", dit-il sans hésitation.

N. Rousseau rejette complètement la théorie qui prétend que le COJO est trop généreux envers la Ville de Montréal en lui léguant pour \$250 millions d'équipements sportifs (80 pour cent du budget), alors que les Jeux (dit le maire Drapeau) allaient utiliser une foule d'équipements sportifs déjà disponibles.

"Dans le passé, chaque ville qui a été l'hôte des Jeux olympiques a reçu des équipements sportifs du comité organisateur. Tous les équipements que nous laisserons serviront après les Jeux. Et il fallait les construire en tenant compte tant des besoins que des éléments atmosphériques. Non, je ne peux pas voir pourquoi les habitants de Montréal ou du Québec pourraient s'objecter à ce que nous laissions ces installations à la ville", a dit M. Rousseau.

SONDAGE GALLUP

tous droits réservés

L'orientation du Canada ne satisfait pas tout le monde

Les Canadiens ont des opinions partagées au sujet de l'orientation que prend le pays, ne sachant pas trop s'ils sont satisfaits ou non.

Les quatre dixièmes environ sont contents de ce qui arrive au Canada; un peu moins de quatre dixièmes ne sont pas satisfaits; et quelque deux dixièmes sont incapables de donner une opinion.

Parmi les hommes et les femmes qui travaillent dans la vente, commerce ou dans les bureaux, 57 p. cent approuvent l'orientation du pays tandis que 30 p. cent la critiquent. Chez les hommes d'affaires et les professionnels, le niveau de satisfaction est légèrement plus bas, avec 47 p. cent et les pessimistes représentent environ 37 p. cent des gens qui oeuvrent dans cette sphère d'activité.

D'autre part, les ouvriers spécialisés et non spécialisés se partagent ainsi : 40 p. cent approuvent l'orientation du pays alors que 36 p. cent la condamnent.

Chez les fermiers, agriculteurs et autres, on retrouve le plus haut niveau d'insatisfaction avec 44 p. cent. Seulement 36 p. cent sont d'accord avec l'orientation du Canada.

La présente étude a été menée auprès de 725 adultes, au cours d'entrevues privées, durant la première semaine de janvier 1973. Comme dans toute enquête de cette envergure, la marge d'erreur possible est de quatre p. cent.

La question posée au cours de l'enquête est la suivante : "D'une façon générale, êtes-vous satisfait ou non de l'orientation que prend le Canada?"

	Satisfaits	Insatisfaits	Indécis
CANADA	42 p. 100	38 p. 100	20 p. 100
hommes d'affaires et professionnels	47	37	16
commerçants et commis de bureau	57	30	13
ouvriers spécialisés et non-spécialisés	40	36	24
agriculteurs, fermiers et autres	36	44	20

Avez-vous les moyens pour vivre en Floride?

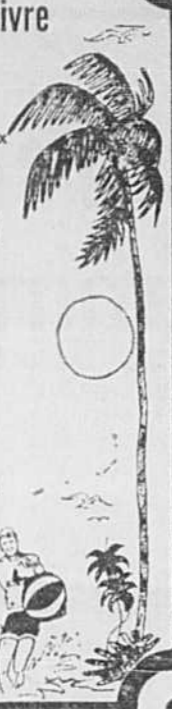
Si toutefois vous êtes mal pris à cause des augmentations de taxes, assurances, rigoureux hivers et en général du coût de vie qui augmente, vous serez les bienvenus à notre

RÉUNION D'INFORMATION SUR LA FLORIDE

A nos bureaux:
831, boul. Décarie, ch. 304, St-Laurent
Le 11 mars
A partir de: 1 h. p.m. à 6 h. p.m.

Vous pourrez demander tous genres de questions concernant l'habitation, maisons, terrains et possibilités de placement.
Nous projeterons un film en couleur sur les sept villes de Deltona Corporation en Floride.

Cette réunion est organisée par
PAUL FARKAS & ASSOCIÉS,
Représentant exclusif au Québec
de Deltona Corporation
744-5529



Après quatre ans de pénitencier

La cause de Georges Lemay en cour d'appel

Après avoir écopé, le 17 janvier 1969, d'une peine de huit ans de pénitencier, Georges Lemay, qui a déjà purgé plus de quatre ans de sa peine, a inscrit, hier, en cour d'appel une requête visant à obtenir le droit de se désister d'un désistement antérieur et pour réinscrire sa cause en appel.

Lemay a été reconnu coupable par le juge Jacques Trahan d'avoir complété entre janvier et juin 1961 pour perpétrer un vol par effraction et d'avoir effectivement volé de l'argent, des bijoux, des documents négocia-

bles et autres valeurs à une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, située à l'intersection des rues Ste-Catherine et Saint-Alexandre.

Georges Lemay demande l'autorisation de porter à nouveau sa cause en appel après s'être désisté de ce droit en février 1969. Le requérant, qui est représenté par Me Pierre Cloutier, affirme dans sa requête qu'il s'est désisté de son droit d'appel à cause de promesses fallacieuses.

Un mois après sa condamnation par le juge Trahan, Georges Lemay, qui était

alors représenté par Me Léo-René Maranda, porta sa cause en appel en alléguant que le juge avait volontairement omis de faire son devoir en ne dévoilant pas avoir reçu de Lise Vaudry, l'un des principaux témoins de la couronne, deux lettres dans lesquelles elle demandait de témoigner à nouveau, disant avoir omis volontairement certains faits lors de son premier témoignage.

Georges Lemay prétendait alors que ces faits-là auraient pu lui valoir un verdict de non-culpabilité.

"Si je me suis désisté de

mon droit d'appel, ajoute Lemay, c'est à la suite de promesses qui m'ont été faites après la rédaction du dossier conjoint."

Lemay prétend, en effet, qu'il a reçu la visite de l'avocat Ronald Belec, de Hull-Ottawa, au printemps de 1970. A toutes fins utiles, Me Belec — Lemay affirme qu'il ne le connaissait pas et qu'il n'a jamais fait appel à ses services — lui aurait dit: "J'ai beaucoup d'influence au ministère de la Justice, à Québec et à Ottawa, et surtout au Comité des libérations conditionnelles; un ami

intime, Claude Bouchard, sera nommé à ce comité; tu seras libéré vers le 16 septembre 1971 ou au plus tard après avoir purgé trois ans de ta sentence; en retour tu ne portes pas ta cause en appel, ton procureur est tenu à l'écart et dans l'ignorance de toutes ces tractations.

"C'est donc frauduleusement, conclut Georges Lemay, que l'on obtint de ma part le désistement d'un appel dûment inscrit et celui-ci fut produit hors la connaissance et le consentement de mon procureur au dossier."

Enfin, Georges Lemay demande que certaines personnes soient appelées à témoigner à l'audience d'appel de sa requête. Ces personnes sont: Lise Vaudry (le témoin qui aurait voulu rectifier son témoignage), Jacques Vaudry, Claude Bouchard (du Comité des libérations conditionnelles), Me Ronald Belec, les préposés aux registres des visiteurs aux institutions pénitentiaires.

Le requérant Lemay demande enfin d'être là en compagnie de son procureur, Me Pierre Cloutier.

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE

PLUS DE
1,500,000
GRADUÉS
(homme et femme)



DALE CARNEGIE
auteur du livre
"Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi

Assistez à une
AVANT-PREMIÈRE GRATUITE EN FRANÇAIS

MARDI, le 13 mars à 8.00 p.m.

Hotel SHERATON-MONT-ROYAL
1455 PEEL (Metro Peel) MEZZANINE, SUITE M21
Présenté par E.J. Glowka & Ass. 845-5264 (APRÈS 10.30)

La Austin Marina vous offre un ensemble de qualités qu'aucune autre petite voiture ne vous offre, qu'elle soit japonaise, allemande ou nord-américaine.

Durabilité—Nous avons construit la Land-Rover pour qu'on puisse s'en servir sous tous les climats: dans les neiges de l'Arctique comme dans les sables du Sahara. De la même façon, nous avons construit la Marina pour qu'elle puisse résister à toutes les épreuves imposées par notre climat. Elle possède, en équipement standard, un ensemble spécial de 7 éléments pour climat rigoureux. Nous avons aussi étudié de près ce fléau des hivers canadiens: la rouille. Contrairement à certains constructeurs, nous y avons apporté une solution radicale. En effet, nous immer-



geons la Marina dans un bain d'appât électrolytique; puis nous recouvrons ce revêtement protecteur d'une épaisse couche de peinture lustrée. Enfin, parce que nous estimons que c'est essentiel pour le climat d'ici, nous étanchéisons le dessous de chaque Marina.

Performances—La Marina est une des plus fougueuses voitures qui soient. Son moteur MGB de 1800 cm³ est un descendant direct de la lignée de moteurs qui



se sont illustrés sous ce nom. Il vous permet de passer de 0 à 50 m/h en 9.5 secondes seulement. En version standard, la Marina est équipée d'une boîte à 4 vitesses avec levier au plancher identique à celle des voitures sport Triumph. La Marina est parfaitement adaptée aux longs trajets: sa direction à crémaillère et sa suspension à barres de torsion font partie d'un ensemble d'équipements assurant maniabilité et rendement et procurant une tenue de route incomparable.

Luxe—Les modèles Marina se présentent dans un style élégant et racé qui ne se démodera pas de sitôt. A l'intérieur, vous trouverez tout le luxe qui se puisse souhaiter, y compris: tapis sur tout le plancher, ventilation continue, bouches d'air frais au tableau de bord, essuie-glaces à 2 vitesses, insonorisation poussée et, comme il se doit, chauffage et dégivrage à 2 vitesses à la mesure de l'hiver canadien. La Marina possède en



outre un levier monté sur la colonne de direction qui commande les essuie-glaces et permet de faire des appels de phares. Se contenter de dire que la Marina est une voiture bien équipée, c'est dire les choses à moitié—surtout si l'on tient compte du légendaire perfectionnisme britannique...

Economie—Chaque Austin Marina a toutes les qualités d'économie et de fiabilité qui ont amené plus de 3 millions de personnes qui en avaient assez de dépenser une fortune en essence et en réparations à choisir la Austin-Mini. La Mini impressionne tout le monde parce



qu'elle est si spacieuse à l'intérieur tout en paraissant petite de l'extérieur. Comme la Marina est plus grande, vous pouvez vous imaginer à quel point elle est spacieuse! De fait, les sièges avant et arrière de la Austin Marina sont plus larges que ceux de la plupart des autres voitures.

Durabilité, performance, luxe, économie, intérieur spacieux: telles sont les principales qualités de la Marina. Ajoutez à cela un prix très abordable et demandez-vous ce que vous pouvez exiger de plus d'une petite voiture aujourd'hui. Oui vraiment, la Marina est non seulement la meilleure Austin jamais construite, mais elle est aussi, tant par sa qualité générale que par chacune de ses caractéristiques, la meilleure voiture de sa catégorie.

Austin Marina



Les 4 vérités sur la Austin.



Une Austin de bonne voiture... même en décembre.

La Austin Marina est livrable en trois modèles: le coupé 2 portes de luxe, le sedan 4 portes super de luxe (tous deux livrables avec la boîte automatique Borg-Warner) et le G.T. 2 portes. Il y a cinq dépôts de pièces au Canada et tout un réseau de concessionnaires, d'un océan à l'autre, pour prendre soin de votre Austin Marina.

73-H6P

Austin Sales and Service (Quebec) Ltée.
12225 Cote-de-Liesse, Dorval
636-1812

Lemenn Auto Ltée.
3839 boul. Taschereau
Lafleche
678-1220

QUELQUES-UNS DES AUTRES CONCESSIONNAIRES BRITISH LEYLAND

CAP DE LA MADELEINE: RICHARD AUTOMOBILE ENRG., 94 rue Fusey, 378-8464
CORNWALL: JACK MACDONELL MOTOR SALES, 632 Pitt Street, 933-3483
COWANSVILLE: MITCH BEDARD AUTO LTÉE., R.R. #1, 263-0560
DRUMMONDVILLE: AUTOS 4-SAISONS INC., 2115 Boul. Mercure, 472-1108
LACHUTE: WELDEN MOTORS LTD., 275 rue Bethany, 562-5238
POINTE-CLAIRE: CENTRE AUTO CLINIC ENRG., 261 Chemin, St. Jean, 697-3333
STE-ANNE-DE-BELLEVUE: GARAGE LAVIGNE INC., 37 rue Ste-Anne, 453-5327
WATERLOO: TRANCHEMONTAGNE AUTO LTÉE., 4367 rue Foster, 539-1282

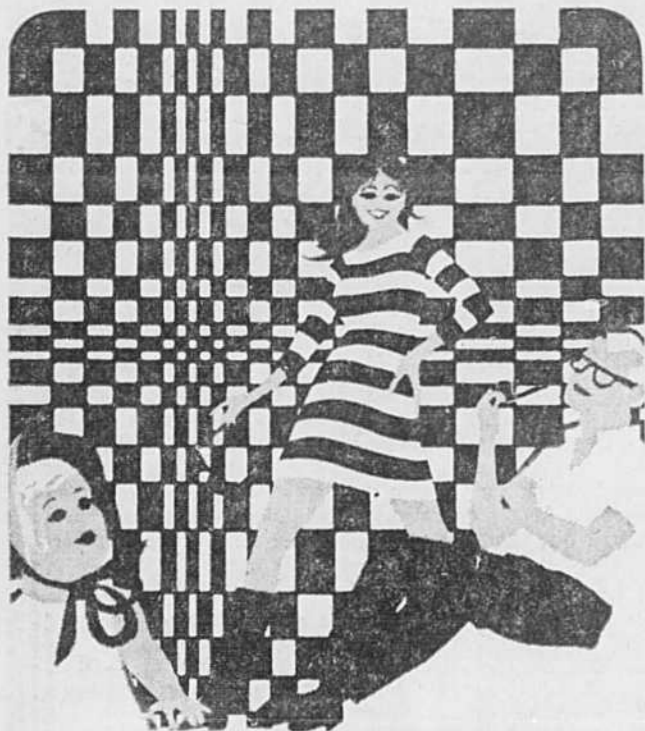
Coiteux Autos Ltée.
5235 avenue Papineau
526-9138

Midland Motor Sales Inc.
1934 ouest
rue Ste-Catherine
937-3543/44

STE-ROSALIE: GARAGE WILFRID MALO ENRG., 320 rue Centre, 799-3267
ST-EUSTACHE: ST-LOUIS GARAGE Ltée., 356 Boul. Arthur Sauve, 627-0861
ST-JEAN: ANDRÉ FORTIN AUTO INC., 320 rue St-Jacques, 346-6263
SEPT-ISLES: R. S. AUTO ENRG., 707 Boul. Laure, 962-7668
SHAWININGAN: PAINCHAUD & FILS ENRG., 1413 St. Marc, 537-0641
TERREBONNE: VEZEAU AUTO ENRG., 509 rue St-François Xavier, 666-8203
VALLEYFIELD: JEAN GUY LEMYRE AUTO ENRG., 345 rue Victoria, 371-0033

Decarie Motors Ltée.
55 rue Gince, St. Laurent
334-9910/11

P. Vanier Ltée.
3923 Blvd. Samson
Chomedey, Laval
688-8210



P.M.A.

Bébés, jeunesse moderne, parents... tous peuvent profiter des P.M.A. (Programmes Modernes d'Assurance) des Forestiers Canadiens qui offrent à la famille moderne la sécurité et la protection requises de nos jours.

Un plan d'assurance adapté aux besoins particuliers d'une famille ou d'un individu donnera un maximum de protection et de garanties pour le moindre coût. Il doit aussi être assez versatile pour faire face aux changements économiques inévitables. C'est précisément ce qu'offrent les P.M.A. (Programmes Modernes d'Assurance) des Forestiers Canadiens.

Votre représentant des Forestiers Canadiens a les connaissances et l'expérience voulues, et il désire vous offrir un plan d'assurance propre à votre budget et à vos besoins. Consultez-le et profitez de sa compétence en matière d'assurance. Il est appuyé par une compagnie bien établie dans l'assurance-vie depuis 1879. Il a reçu une bonne formation et il est disposé à agir "dans l'intérêt de l'assuré". De plus, vous pouvez obtenir ses conseils professionnels sans aucun frais ni obligation. Téléphonez-lui demain, sans manquer!

Bureau de Montréal
Téléphone 274-2439

FORESTIERS CANADIENS
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE / B.P. 850, BRANTFORD, ONTARIO, M3T 5S3
BUREAUX DANS TOUT LE PAYS



ASSURANCE-VIE ET INDEMNITÉS FRATERNELLES DEPUIS 1879

vivre aujourd'hui

Hier un enfer, demain un éden?

Un climat magnifique, un sol étonnamment fertile, une population laborieuse et pleine d'entrain; le Vietnam a tout ce qu'il lui faut pour devenir un véritable éden asiatique.

La France lui a légué, après une longue période de colonisation, un riche héritage culturel, et les Américains, qui s'en retireront jusqu'au dernier militaire, d'ici la fin du mois, lui ont enseigné les secrets de la technologie.

Mais la plus grande richesse de ce petit pays de l'ancienne Indochine est sans contredit, la jeune Vietnamiennne.

Pendant trois semaines, il nous a été donné de regarder vivre ces jeunes filles et femmes, de les voir évoluer dans des myriades d'occupations diverses, depuis les plus humbles corvées jusqu'aux plus prestigieuses fonctions.

Femmes de chambre, réceptionnistes dans les grands hôtels, lycéennes, racoleuses, jeunes mamans, vendeuses dans les boutiques chic de: boulevards Le Loi et Tudu, gérantes d'établissements, rédactrices en chef de grand quotidien; toutes, quelle que soit l'importance de leur occupation, assument leur rôle avec assurance, et une efficacité digne de la plus émancipée des Occidentales.

Raffinement dans l'attitude, élégance dans le vêtement, propreté méticuleuse et extraordinaire féminité: tels sont les traits les plus frappants du profil de la Vietnamiennne.

Et elles possèdent en plus les plus beaux cheveux du monde, de véritables fils de soie couleur d'ébène qui tombent comme un voile sur leurs épaules. Leur sourire, parfois timide, parfois gamin, leur sveltesse, la gracieuseté naturelle de leurs gestes en font un spectacle ravissant qu'on ne peut se lasser de contempler.

Il faut les voir déambuler sur les boulevards, par couple, main dans la main, guider voitures, motos et bicyclettes dans l'inférieure circulation saïgonnaise, envouter leurs proies masculines aux terrasses et dans les bars des grands hôtels, pour se faire une idée de ce qu'est la Vietnamiennne, version 1973.

Pour l'observateur blasé que je croyais être, pour le voyageur familial avec l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Europe et les Antilles, la Vietnamiennne a été une révélation. "De gustibus non disputandum", d'accord. Mais, à mon avis, voilà bien la plus belle fleur de l'Asie.



Elégante et gracieuse à bicyclette



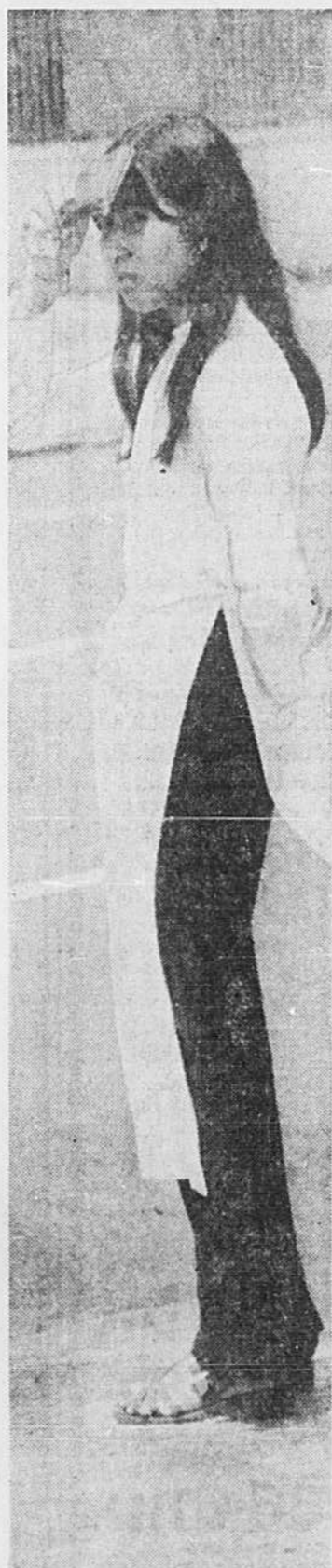
Beau coup de grâce...



... et de gaminerie

Textes :
Fernand
BEAUREGARD

Photos :
Michel GRAVEL



Menuë, svelte et... un peu méfiante

La Vietnamiennne, la plus belle fleur de l'Asie



Coca-Cola et barbelés



La jeune maman souriante et pratique

Ne laissez pas condamner votre téléviseur par le premier venu

par Hélène SABOURIN

La meilleure assurance contre la maladie, disait Duplessis, c'est la santé. On est tenté de pasticher le saint homme et dire: la meilleure assurance contre une panne de téléviseur, c'est un appareil en bon état.

Que le téléviseur soit encore "sur la garantie" n'empêche pas qu'on ait des problèmes, mais c'est surtout quand l'appareil prend de l'âge que les difficultés commencent pour de vrai.

"Cet appareil-là ne vaut pas cinq piastres. Ça vous coûterait plus cher de le réparer que d'en acheter un neuf."

La phrase est lancée. Faut-il y croire?

"Tout dépend, dit M. Jacques Valois, président de la Corporation des électriciens du Québec. Tout dépend de celui qui fait cette affirmation. Tout dépend de votre appareil."

Comme la plupart des gens ne connaissent rien à rien dans le mécanisme de leur appareil, comment peuvent-ils être en mesure de juger si ce dernier est bel et bien fini ou si, au contraire, il ne serait pas en mesure de vivre encore quelques années?

Il faut donc s'en remettre à "l'expert". Mais, la compétence d'un grand nombre de dépanneurs étant difficile à établir selon M. Valois, faut-il faire son deuil et acheter un téléviseur neuf chaque fois qu'on nous le suggère d'un air entendu?

Pour éviter d'être trompé, déçu, mal servi, explique M. Valois, confiez la réparation de votre téléviseur à des spécialistes qui ont pignon sur rue. "Trop de gens confient leur appareil de télévision à un inconnu qui a glissé une carte sous la porte de leur appartement, avec la mention: "réparation de tous

genres d'appareils de radio et de télévision".

Absence de classification

Pourtant, même en communiquant avec certaines maisons dites spécialisées dans le dépannage des appareils électroniques domestiques, il semble qu'on ne soit guère sûr d'obtenir les services d'un spécialiste vraiment compétent.

"La formation des techniciens en électronique diffère trop d'une école à une autre, explique M. Valois, pour qu'il soit possible de penser à faire une classification. Certains reçoivent une formation au niveau du Secondaire; d'autres suivent des cours plus poussés au Cégep; certains s'inscrivent à des instituts privés et passent ou non les examens du ministère; plusieurs d'autre part parient leurs connaissances "par correspondance".

"Et pour compliquer la situation, poursuit M. Valois, rien n'oblige tous ces gens à appartenir à une corporation reconnue ou à détenir une carte de compétence comme c'est le cas pour les électriciens."

A Montréal, par exemple, seules 150 personnes sont membres de la Corporation des Électroniciens du Québec (constituée en vertu de la deuxième partie de la Loi sur les compagnies). "Cent cinquante membres sur une possibilité de 2.000 peut-être, ce n'est pas très encourageant", dit le président de la Corporation.

Décourageant, non seulement pour lui, mais aussi pour les consommateurs. Au moins, les membres de cette Corporation se présentent à domicile, pouvant s'identifier facilement. D'autre part, si leur travail n'est pas satisfaisant le client peut en informer la Corporation qui tirera l'affaire au clair.

Où se plaindre?

Où se plaindre? Voilà un autre souci pour le client qui se sent lésé. Certains parmi les plus débrouillards font part de leurs griefs au Bureau régional du Ministère de la Consommation et des Corporations, au Better Business Bureau, à l'Association des Consommateurs du Canada (section Québec), au département des Fraudes de la Ville de Montréal, à l'ACEF et bien sûr à la Corporation des électriciens.

Et de quoi se plaignent les gens, outre le fait qu'ils ne savent pas toujours à qui ils ont affaire?

A l'ACEF (Association coopérative d'économie familiale), les plaintes sont nombreuses et concernent souvent la qualité des services sur les appareils de télévision "encore sur la garantie". "Les gens doivent parfois attendre des semaines quand ce n'est pas des mois avant qu'on répare convenablement leur téléviseur. Souvent, le dépanneur doit revenir plus d'une fois, ou encore l'appareil prend le chemin de l'atelier et y demeure longtemps. De ce côté-là, les fabricants ont beaucoup à faire", dit un porte-parole de l'ACEF.

Au ministère de la Consommation et des Corporations (bureau de Montréal) les plaintes ont trait à la qualité des appareils vendus (qualité par rapport au prix exigé), à la qualité des services aussi. "On se plaint du coût des pièces de rechange et souvent de leur durabilité."

Ici, il est bon de mentionner qu'il n'existe aucune mesure législative fédérale obligeant un fabricant ou un détaillant à maintenir une provision de pièces détachées en vue de l'entretien du matériel après la vente au client.

A la Corporation des électriciens du Québec, plusieurs plaintes touchent à cet aspect du problème. "Le fait que certains fabricants ne peuvent nous fournir de pièces de rechange pour des appareils qui datent de quelques années rend difficile le travail des techniciens en électronique, fait remarquer M. Valois. Nous avons des pièces-substituts, mais elles donnent rarement le même rendement une fois installées dans un vieux appareil. Nous devons, également, fabriquer nous-mêmes des pièces. C'est alors que le coût de la réparation augmente et que nous pouvons être justifiés de dire au client: Achetez un appareil neuf, ça vous coûtera moins cher."

M. Valois prétend que les dépanneurs devraient prendre le temps d'expliquer au client le fonctionnement de leur appareil de même que le type de réparations nécessaires et le pourquoi des coûts. "Si les gens étaient

mieux renseignés, ils pourraient prendre une décision eux-mêmes ou en collaboration avec leur technicien. Ils n'auraient pas toujours l'impression d'être trompés."

C'est aussi l'avis de Mme Pierre Lemerise, de l'Association des Consommateurs du Canada (section Québec). "Il faudrait que les consommateurs se renseignent et qu'on les renseigne sur le mécanisme d'un appareil de télévision. Comme on leur conseille de le faire pour une automobile, par exemple. Les personnes qui s'y connaissent un peu sont moins victimes que les autres des "réparateurs de tout acabit".

Un effort commun

Disons, enfin, que ceux qui veillent aux intérêts des consommateurs espèrent que l'adoption prochaine des projets de loi, régissant les corporations professionnelles, permettra au grand public de mieux s'y reconnaître dans le monde des techniciens en électronique spécialisés dans la réparation des appareils domestiques. Cela ne règlera qu'une partie des problèmes dont on se plaint les consommateurs.

Il restera aux fabricants à assurer un meilleur service "après vente" aux clients; un meilleur service aux techniciens en ce qui touche les pièces de rechange. Il restera aux dépanneurs-électroniciens à prendre le consommateur pour une personne intelligente, capable de comprendre des explications claires, de faire des choix (j'achète ou je jette...) Il restera aux consommateurs à faire l'effort de se renseigner.

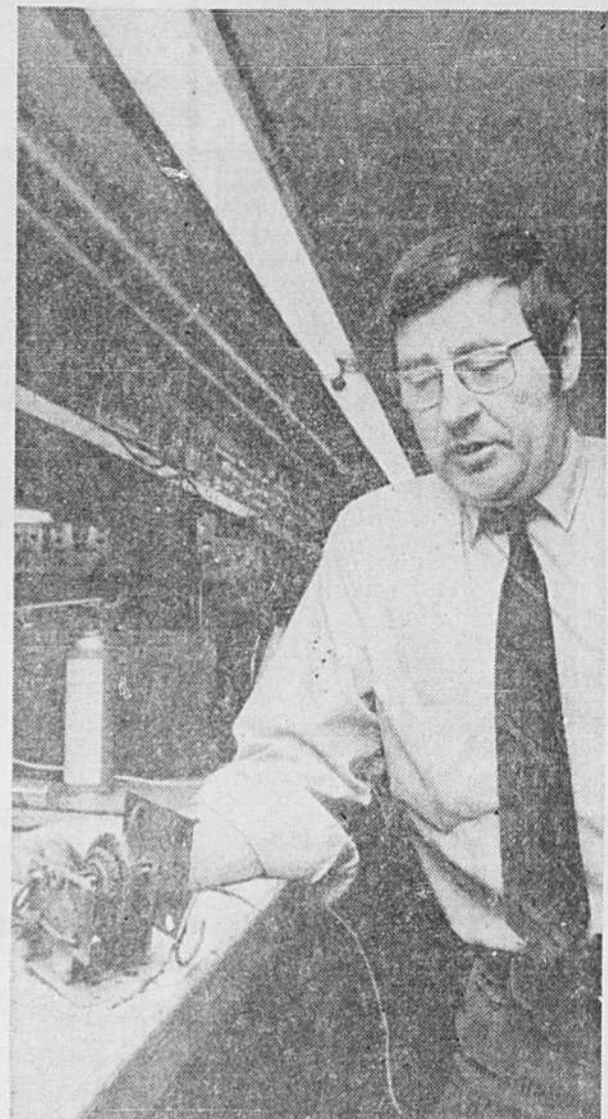


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
Pour certaines pièces de téléviseur disparues du marché, il n'existe pas de substituts valables, ce qui oblige les techniciens à en fabriquer eux-mêmes, explique M. Jacques Valois, président de la Corporation des électriciens du Québec. "Malheureusement, trop de gens confie ce travail délicat à des dépanneurs plus ou moins compétents."

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

L'enfant à l'heure des repas

— Dites-moi, docteur, la semaine dernière je vous ai parlé du petit garçon de mon amie. Elle a encore un autre problème. C'est la fameuse heure des repas.

— Comment ça ?
— D'abord, elle n'arrive pas à le faire asséoir à la table pour manger en même temps que les autres. Deuxièmement, il ne veut jamais finir son assiette. Ce qui l'intéresse, c'est le dessert. Qu'en pensez-vous ?

Croyez-moi, ce n'est pas fichon de garder cet enfant-là. Plus on lui demande de s'asseoir à table pour manger, plus il continue de jouer. Il ne se décide que lorsque tout le monde se lève à la fin du repas. Alors, il se plaint qu'il a faim, qu'il veut manger. Enfin, il s'assoit à la table. C'est véritablement un cauchemar.

— Il y a quelques raisons qui peuvent expliquer

cette attitude à l'heure des repas.

LES REPAS : UNE CORVÉE

D'abord, une règle générale.

Il faut considérer que le repas pour l'enfant n'est pas toujours une chose intéressante.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Souvent pour l'enfant, le repas se présente comme une corvée. Il considérera le repas comme une occasion de tension désagréable.

— Je ne comprends pas.

— Premièrement, l'heure du repas peut être pour lui une occasion de punition. Par exemple être privé de dessert s'il ne mange pas ses légumes et sa viande.

Deuxièmement, ça peut aussi être une période de contrainte bien désagréable.

— Comment cela ?

— Ce n'est certainement pas très intéressant pour un enfant de se faire dire à tout moment: "Tiens-toi bien, mange comme il faut, ne renverse pas ton verre de lait, ne te remplis pas la bouche quand tu manges, tiens ton couteau comme il faut, tais-toi, ne parles pas si fort", etc., etc., etc. Vous pouvez en ajouter encore d'autres.

Je crois bien que très peu d'entre vous n'avez pas subi cette série de remontrances à l'heure des repas.

— Oui, d'accord. Ce n'est pas toujours agréable.

— Pour l'enfant, ça devient franchement une corvée difficile à supporter, surtout qu'il ne peut pas se défendre directement.

Souvent il ne saura pas comment se tenir. Certains jours, on ne lui dit rien sur son comportement et d'autres fois, c'est tout juste si on lui laisse le temps de manger à force de l'abrutir de remarques désobligeantes.

C'est normal qu'en de telles circonstances, il prenne l'heure du repas en horreur et qu'il essaie de s'y soustraire.

Il ne peut même pas manger en paix à cause de l'humeur trop variable de ses parents.

Pour la thérapie "PRIMAL SCREAM" La société de psychanalyse et de thérapie "Primal Scream" de Montréal 516 est. rue Sherbrooke Tél.: 844-8651

CRYSTAL & ADLER AVOCATS 861-1859 455 Ouest, rue Craig Suite 505 Norman A. Adler B.A., B.C.L. Hyman J. Crystal B.A., B.C.L.

TOURISME le cahier qui se lit comme un livre d'images, tous les samedis dans la presse

VENTE FAILLITE ENTREPÔT 509 EST, BÉLANGER 277-9122

COURS de CROCHET pour débutantes COMMENÇANT LE 26 MARS 1 fois par semaine lundi de 10 h à 12 h 10 semaines '40 TRICOTAGE VIENNOIS 1428 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec 842-4734

ALERTE MADAME!
Nous sommes à la recherche de la dame qui alerta l'Agent de Sécurité posté près du Studio de Radio Canada lors de l'incendie des Galeries d'Anjou, lundi le 12 février 1973 vers 6 h. p.m. Nous vous prions Madame, de communiquer avec: **MARC DEMERS 748-7861**

EATON Salon Elysée
Les poils disgracieux ne partent pas d'eux-mêmes
Nous pouvons vous en débarrasser grâce à la remarquable méthode d'épilation "Kree" Dermatron par électrolyse. Venez rencontrer la spécialiste en électrolyse, elle vous convaincra.
Téléphonez pour prendre rendez-vous
Salon Elysée, Eaton centre-ville (cinquième étage, rayon 223). Composez 842-9331, poste 461; Anjou, composez 353-4411, poste 260 ou 261; Pointe-Claire, composez 697-6420, poste 244 ou 245.
SERVEZ-VOUS DE VOTRE COMPTE EATON

ÊTES-VOUS SEUL (E), VEUF OU VEUVE, À LA RETRAITE?
Les repas, l'entretien de l'appartement, son organisation vous causent-ils des problèmes?
Si oui, la **RESIDENCE ST-LAURENT INC.** (résidence privée, non subventionnée) se chargera de tout.
Un service de salle à manger, d'entretien et de buanderie est inclus dans le loyer mensuel. Une infirmière est résidente.
Nombre de loisirs seront organisés. Pour les messieurs, un mini-golf intérieur 9 trous, une salle de bricolage, pour les dames un salon d'artisanat, etc.
En plus, nous avons un salon de coiffure avec barbier, un bain tourbillon, un magasin de dépannage, les services bancaires.
Pour en savoir plus long sur les avantages de demeurer à la **RESIDENCE ST-LAURENT INC.**, venez visiter nos appartements modèles au 115, boul. Deguire, St-Laurent, tél. (514) 332-3434.

Bien sûr, tu sais plaire...
Rassure-toi... Pestroy ne fait que pourchasser les petits intrus qui infestent la maison: fourmis, poissons d'argent, blattes, puces, rongeurs. Les méthodes reconnues de Pestroy en viennent à bout en un tournemain, sans bouleverser votre foyer. Ses services sont garantis et discrets. Débarrassez-vous de ces parasites. Renseignez-vous, de jour comme de nuit, sans engagement de votre part.
Pestroy 336-6110
1655, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Montréal 379 Exterminateurs pour foyers, commerces ou industries
Membre de: L'Association canadienne des Exterminateurs et de l'Association nationale des Exterminateurs des E.-U. 20F

L'ASTROLOGIE
AVEC LISE MOREAU (collaboration spéciale)
Mystérieux poisson
De tous les signes du zodiaque le Poisson est celui qui aspire le plus à devenir pratique. Chose étrange il choisit souvent la route la plus longue pour y arriver.
Sa philosophie de la vie, qu'il se forge au fur et à mesure de ses besoins, repose sur le rêve, l'idéal, l'amour, mais avant tout sur ses sympathies ou ses antipathies.
Il sent confusément que quelque chose de plus grand et de plus élevé existe ou se prépare. Pour être dans le coup il cherche à participer au réel.
S'il est Saturnien la vie lui sera difficile parce que d'instinct il ira vers la solitude. Il tendra vers le dévouement pour ne pas dire le sacrifice souvent masochiste. Cette abnégation peut s'appliquer à tous les domaines de sa vie. Dans le travail il cherchera à servir. Ce n'est pas un révolutionnaire. C'est un sensible qui croit en l'homme et qui est légèrement utopique.
Il deviendra dans son milieu de travail celui qui rend service ou qui le voudrait.
Sa sensibilité et sa compréhension sont grandes mais restent souvent réduites, inemployées. Sa difficulté à communiquer avec l'entourage limite son champ d'action. Ses aspirations sont si différentes de celles de la majorité des êtres qu'il entoure qu'il ne peut qu'élever leurs motivations profondes.
S'il fait des affaires, il se persuadera qu'il le fait pour sa famille (et c'est vrai) mais surtout il se convaincra qu'il travaille pour la collectivité. Ce sera le millionnaire mystique, se dévouant pour que l'économie fonctionne.
Il est lent, imaginaire, souvent irrationnel. Par tagé entre plusieurs avis, il oscille et se retire du monde. En vieillissant il n'est pas rare qu'il aille vers une solitude de plus en plus grande sans réagir contre cette tendance.
Le Jupiterien diffère par son comportement extérieur. Il aime la facilité, le confort, le plaisir. Il ne dédaigne pas la bonne chère et les liqueurs qui l'accompagnent. Il aime le luxe et les plaisirs qui s'y rattachent.
Son charme réside dans sa souplesse mais par-dessus tout dans l'impression qu'il sait donner d'être présent lorsque vous lui parlez. C'est pourquoi il attire les confidences. Il est intimiste et sait donner à son regard cette expression profonde qui lui attire les sympathies.
Le Jupiterien saura davantage que le Saturnien tirer son épingle du jeu. Il sera même s'il le faut opportuniste, mais avec combien de gentillesse. Sa lenteur deviendra charme et élégance. Il sait aussi jouer au martyr et on s'y laisse prendre. C'est sans doute là l'inversion du champ de conscience du Poisson.
Qu'il soit Saturnien ou Jupiterien, le Poisson a l'art de vous glisser entre les doigts. C'est quand vous croyez le tenir qu'il s'échappe. Lorsqu'il est intelligent, on a intérêt à l'écouter, car il a souvent une vue prophétique des choses. Il ne comprend pas, il presse. Il aime vivre dans l'hallucination. C'est pourquoi chaque fois qu'un Poisson décide de vivre et non de rêver sa vie il arrive à frôler le génie. Encore faut-il qu'il le veuille et c'est là le hic.

café-valet
TRÈS ÉCONOMIQUE POUR LES PETITES ENTREPRISES
café-valet une façon pratique et économique de servir du CAFE, du CHOCOLAT et du BOUILLON délicieux.
café-valet remplace si proprement et si facilement les anciennes méthodes. Il ne nécessite aucun entretien. RIEN À LAVER!
Tout bureau ou commerce de 10 personnes ou plus devrait avoir son CAFÉ-VALET!
Plus de courses à l'extérieur et de temps perdu!
Des breuvages toujours frais!
Donne la quantité adéquate des ingrédients désirés!
Le réservoir à eau chaude est contrôlé par thermostat!
Pas d'évier! Pas de plomberie nécessaire!
Fonctionne sur une prise de courant ordinaire!
3 modèles au choix dépendant du nombre de personnes à servir (10 à 20) (20 à 40) (40 et plus).
VOYEZ-LE EN ACTION CHEZ VOUS
COMMUNIQUEZ AVEC: **café-valet 363-4910**

Pour aider les enfants victimes de la polio, au Cameroun

par Lily TASSO

Jean-Marie, un petit Camerounais poliomyélique âgé de dix ans, vit couché à plat ventre depuis de longues années. Son père, agriculteur, voudrait bien l'envoyer se soigner au Centre de rééducation de Yaoundé — connu également sous le nom de Centre du Cardinal Léger — où il serait plus confortable que dans leur maison de terre battue pleine de courants d'air. Mais comment le pourrât-il? Sa récolte annuelle se résume en tout et pour tout à deux sacs de cacao... et il a dix enfants à nourrir! Dans un pays où le revenu moyen annuel est de \$160, on lui demande \$12 de contribution aux frais d'hospitalisation qui s'élèvent à \$1,500 par an. Sans compter que le moindre appareil orthopédique peut coûter de \$30 à \$50.

Jean-Marie est l'un des 200 enfants camerounais atteints de poliomyélite, qui attendent qu'un parrain veuille bien défrayer leur hospitalisation, nous explique Soeur Marie Bernard, responsable du service social au Centre du Cardinal Léger.

La polio fait des ravages

La religieuse camerounaise, membre de la congrégation des Filles de Marie, a accompagné le cardinal Léger à Montréal pour faire un stage de formation sociale à l'Institut de Réhabilitation. Son passage dans notre ville lui donne l'occasion de faire connaître l'oeuvre à laquelle elle consacre sa vie.

"Le Cameroun est un pays agricole, et neuf enfants sur dix appartiennent à des familles d'agriculteurs pauvres", dit-elle. "La plupart des parents ne savent pas qu'ils peuvent faire vacciner leurs enfants contre la polio qui fait des ravages — 2 pour cent de la population en sont victimes —, ou bien ils n'ont pas d'argent pour le faire.

A noter que 400 des 600 consultations qui ont eu lieu l'année dernière au dispensaire du Centre, se rapportaient à des cas de poliomyélite.

Tous les mercredis, Soeur Marie Bernard visite les familles des enfants hospitalisés et ceux qui attendent de l'être. Actuellement, le Centre est réservé aux poliomyéliques âgés de deux à 14 ans. Plus tard, il pourra accueillir tous les handicapés sans distinction.

On demande des parrains et marraines

Son travail consiste notamment à trouver des parrains et marraines pour ces petits malades. Le Centre ne refuse jamais de soigner un enfant parce que ses parents n'ont pas les moyens de contribuer à ses dépenses. Certains enfants sont hospitalisés depuis un an sans que leur famille ait payé un sou, apprenons-nous.

Cependant, faut d'argent et de personnel, le Centre n'est pas rempli à capacité: seulement 70 de ses 100 lits sont occupés et il reçoit 150 patients externes par jour, amenés par autocar.

Le budget initial de 10 millions de francs camerounais, prévu par les Oeuvres du Cardinal pour la première année, a dû être doublé car les dépenses ont atteint 20 millions. Quant au personnel, il comprend 80 Camerounais et une vingtaine d'étrangers dont sept Canadiens, et, parmi ces derniers, quatre religieuses.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Soeur Marie Bernard, ambassadrice des petits Camerounais victimes de la polio, qui travaille avec le cardinal Paul-Emile Léger depuis son arrivée à Yaoundé: "Deux cents enfants malades attendent un parrain ou une marraine".

Même couchés, les enfants dansent

Soeur Marie Bernard nous informe que le gouvernement camerounais s'intéresse beaucoup au Centre de Rééducation de Yaoundé qui fait l'envie des pays voisins, et où il oriente lui-même de nombreux petits malades.

La Direction des affaires sociales de son pays l'aide en effectuant les enquêtes préliminaires au sujet de malades vivant trop loin de Yaoundé pour qu'elle puisse se rendre chez eux.

Le rêve de tout petit poliomyélique est d'être hospitalisé au Centre. "Les enfants y sont heureux. Outre les soins qu'ils reçoivent, on organise pour eux des jeux et ils profitent de la piscine. Ils racontent des fables, surtout celles qui se rapportent à la tortue, considérée au Cameroun comme l'animal le plus intelligent," raconte Soeur Marie Bernard.

La religieuse ajoute que les enfants aiment danser: "Même couchés, ils dansent très bien; ils ont tellement de rythme!"

Familles reconnaissantes

En devenant parrain ou marraine d'un de ces enfants, on aide toute sa famille car on lui enlève le souci de son bien-être. "A chaque parrain ou marraine, j'envoie la photo de l'enfant et sa fiche sociale, avec, de temps en temps, des nouvelles," précise notre interlocutrice.

La religieuse demande que les dons lui soient adressés à: Soeur Marie Bernard, C.R.H.Y., Boite Postale 1586, Yaoundé, Cameroun. Elle prie les bienfaiteurs de préciser s'ils désirent prendre en charge un enfant au centre pendant un an, à raison de \$1,500, ou s'ils veulent contribuer à l'achat d'un appareil orthopédique.

On peut également adresser des dons à: Oeuvres du Cardinal Léger, 2165 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109, Qué. Dans un cas comme dans l'autre, un reçu sera émis immédiatement.

Une nouvelle formule de loisir pour les petits... la liberté!

par Claudette TOUGAS

Quand on ne croit pas aux formules de loisirs habituellement proposées aux enfants, on prend les moyens qu'ils faut pour leur en proposer de nouvelles.

C'est ce que font depuis deux mois deux étudiants qui s'occupent des loisirs des jeunes de Saint-Henri depuis plusieurs années, Micheline Parent et Michel Ledoux.

L'une des originalités de leur projet tient au fait qu'il ne s'agit pas d'un projet PIL subventionné par le fédéral. Et l'on serait tenté de dire que ça paraît.

Le local qu'ils occupent sur la rue Agnès, à Saint-Henri, n'est guère reluisant. C'est un logement vétuste de quatre pièces qui est malgré tout, nous dit-on, beaucoup plus propre qu'avant l'occupation.

Mais les étudiants ont choisi délibérément un logement pour conserver la structure familiale. Structure qu'ils préfèrent aux immenses salles ou gymnases.

Ils y reçoivent les jeunes garçons et les petites filles du quartier après l'école jusqu'au moment du souper. Puis on ferme pour une heure, une heure et demi. A sept heures, les voici à nouveau. Ils y resteront jusqu'à neuf heures.

Entretemps, se seront joints à Micheline et à Michel, d'autres copains, étudiants également, ce qui permet de superviser les jeux des petits visiteurs. Voilà pour la sécurité.

La collation

Vers quatre heures, c'est le moment de la collation. On mange des pommes, quand il y en a. Sinon, on s'empare de biscuits. Des verres et des assiettes sont sales, dans la cuisine? Une petite fille ou un petit gars offre de les laver. Et on lui permet de s'exécuter. Ou plutôt, on le laisse faire.

Parce qu'à la maison de la rue Agnès "on fait tout ce qu'on veut". C'est la liberté totale. Après les réprimandes (justifiées ou injustifiées) des professeurs, des parents, des grands frères, c'est le défilé... dans la joie.

Les étudiants-surveillants, est-il nécessaire de le mentionner, sont des adeptes des méthodes expérimentées à Summerhill.

Donc, on crie, on se chamaille sous une surveillance discrète, on peint avec ses doigts ou au pinceau, on fait des courses d'autos, on joue aux cartes, etc.

Chacune des pièces sert d'atelier. ... Et ce sont de véritables ateliers parce qu'on y trouve pas grand chose.

Parce que le matériel, ça coûte cher! Et que l'on est pas riche du tout. Bien qu'ils croient aux valeurs des jeux imaginés par l'enfant, Micheline et Michel reconnaissent aussi qu'il faudrait des matériaux de bricolage, entre autres.

Mais quand ils ont réussi à payer \$60 le premier du mois au propriétaire, à acheter des fruits, du jus et des biscuits, il ne leur reste pas beaucoup de sous en poche.

Il est évident que leurs petits amis ne payent rien pour "la maison de toutes les libertés". Et il serait impensable, souligne Michel, de demander la participation financière des parents et des gens du quartier, parce qu'à Saint-Henri, on n'est pas riche.

En mai prochain, ils aimeraient bien déménager. Cette fois, dans une grande maison isolée: "Pourquoi pas à la campagne? Il serait alors plus normal de laisser crier les enfants. Parce qu'ici, il est normal que certains voisins se plaignent."

Les petites frimousses rieuses que nous avons rencontrées, au moment de notre visite, étaient intarissables: "Moi j'aime tellement ça, ici, que je ne voudrais jamais m'en aller!"

Et gamins et gamines, âgés de cinq ou six ans à dix ans, reviennent pour "toute la journée", les samedi et dimanche.

Mais la "maison de toutes les libertés surveillées" a grand besoin de l'aide financière de généreux donateurs qui seraient intéressés à sa survivance.

C'est pourquoi les deux initiateurs de ce projet, appuyés moralement par la paroisse Saint-Henri et les services et organismes familiaux du quartier, demandent de faire parvenir vos dons au 967 de la rue Agnès, à Saint-Henri. Au téléphone, 933-3128.

La maison de la liberté ouvre généralement ses portes aux environs de trois heures. Et très souvent, de nombreux gamins sont là, à attendre. C'est drôlement mieux que de les voir se poursuivre dans les ruelles avoisinantes.

Qu'en pensez-vous?



Micheline Parent croit à la structure familiale. Structure qu'elle préfère aux immenses salles impersonnelles et aux gymnases.



Michel Ledoux ne croit pas aux formules habituelles de loisirs pour les petits. C'est pourquoi il en propose de nouvelles.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Dans la "Maison de la liberté", on ne peint pas sur une table; il n'y en a pas. Mais on peint sur les murs. Quel plaisir!

UN NOUVEAU MODE DE VIE
AU MONT ST-HILAIRE
Logements neufs à l'approuvé du feu pour adultes de tous âges
467-2767

Clinique Médicale
ST-DENIS
6737, rue ST-DENIS
MÉDECINS de GARDE
271-1146

VENDEUR AUTORISÉ DE
Frigidaire
Pièces — Service d'accessoires

Western REFRIGERATION
2875 rue St-Joseph — Lachine
Appeler à: **637-2587**

Nos vêtements de base de manques réputés sont un atout de plus pour vous, mesdames...

A Courval
CORSETIERE

- 6550, rue SAINT-HUBERT
- 1909 est, rue MONT-ROYAL
- 3679 est, rue DUNDAS
- 4491 boul. SAINT-LAURENT
- 4861 ouest, rue SHERBROOKE
- CENTRE D'ACHATS DIVERKAY
- CENTRE D'ACHATS BOULEVARD

audrey morris
VOUS MÈNE AU SUCCÈS

- Cours de mannequins professionnels
- Développement de la personnalité pour: adolescents, femmes de carrière, épouses de cadre.
- Maquillage adapté à votre personnalité.

Téléphonez pour un rendez-vous
866-1167
ÉCOLE et AGENCE AUDREY MORRIS
Place Bonaventure, Étage "E", Montréal, Québec

Importations 73

la Baie D'HUDSON

Notre collection exclusive de Paris, Londres et Rome

et mettant en vedette Hubert de Givenchy et Jean Muir vous sera présentée lors d'un déjeuner mode les mercredi et jeudi, 14 et 15 mars, à midi, à la Salle à manger Regency.

Les billets sont présentement en vente à la Baie, Le Trianon, au deuxième.

Téléphoner à 844-1515, poste 600, pour réserver vos places. Les bénéfices seront versés au comité bénévole du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

MAIGRIR

Oh! Oh!
Il est temps d'aller à Weight Watchers

Quand les bourrelets ne sont pas où ils devraient, vous êtes prêts pour Weight Watchers, et Weight Watchers est prêt pour vous. Le programme Weight Watchers a prouvé qu'il peut vous donner une taille mince, élégante, que vous conserverez toute votre vie. Vous aurez plaisir à prendre 3 repas nutritifs par jour, en plus de légères collations. Pourquoi attendre? Il y a une classe Weight Watchers près de chez vous.

MAIGRISSEZ ET SURVEILLEZ VOTRE POIDS

ANJOU Galeries d'Anjou Auditorium Tous les mercredis à 1 h.p.m.	LONGUEUIL Paroisse St-Jean Vianney coin Beauregard et St-Georges Tous les mercredis à 8 h.p.m.
VERDUN Centre Weight Watchers 3302 J.W. Wellington Tous les mardis à 1 h.p.m.	RAWDON SALLE DE L'ÉGLISE UNIE 431, 4e avenue Mercredi 14 mars à 7.30 h.p.m.

NOUS ACCEPTONS DES NOUVEAUX MEMBRES POUR TOUTES LES CLASSES appelez **727-3788**

Il y a une classe Weight Watchers près de chez vous

Pour un message d'encouragement, téléphonez à 376-8007

HOMMES • FEMMES • ADOLESCENTS

• Frais d'inscription \$5.00 • Aucun contrat • Classes hebdomadaires \$2.00

WEIGHT WATCHERS

On parle, on écoute et le programme réussit.

Nous n'irons plus à Katmandou fumer le hachisch

KATMANDOU, Népal (AP) — Les "blancs fakirs de l'occident", "hippies" ou "flower children" comme on les appelle en Amérique, considèrent Katmandou comme le paradis sur terre, principalement parce qu'on y vend ouvertement le meilleur hachisch au monde.

Mais ce merveilleux état de choses est en voie de disparition, parce que le gouvernement du Népal prépare en ce moment un projet de loi visant à enrayer la culture de la marijuana, plante dont on tire le hachisch. Ce projet toucherait également la vente des narcotiques et enlèverait automatiquement au Népal son titre de derayoume du hachisch.

D'ici quelques semaines, un expert en drogues, envoyé par les Nations unies doit arriver au Népal afin d'y aider les autorités à préparer la nouvelle législation et les sanctions qui pourraient en découler.

Déjà, le gouvernement népalais a imposé une

taxe de \$350 dollars sur chaque acre et demi de culture de marijuana. Il s'emploie également à refremer l'entrée des hippies au pays.

Mais la vente et la distribution du hachisch n'ont pas diminué et la majorité des habitants du pays préfèrent ainsi.

"Le culte du hachisch n'a jamais corrompu notre peuple, et c'est, par ailleurs, une source de revenus", déclare un marchand népalais.

Au Népal, il semble que les habitants ne font usage du hachisch que pour ce qu'ils considèrent des raisons médicales.

Quant aux planteurs de marijuana, c'est aux visiteurs étrangers qu'ils font porter le blâme du nouveau projet de loi. "Chez nous, nous considérons que manger du boeuf est un crime, dit l'un d'entre eux, mais nous n'allons pas demander aux mangeurs de boeuf de tuer les vaches que nous considérons sacrées".



Une affaire de coeur

Du 26 mars au 30 avril prochain, la campagne des Fédérations entreprendra sa grande cueillette annuelle de fonds. Cette année, l'objectif est de \$9,200,000. Pendant toute cette période, 25,000 bénévoles travailleront à l'organisation, recueillant des fonds qui serviront plus tard à aider des organismes dont le nombre, dans la région de Montréal dépasse la centaine. La campagne de cette année s'est choisie une présidente, Mademoiselle Fédération 73, Michelle Ouimet, dont on voit ici la photo prise en compagnie de Jean Machabée, vice-président du conseil d'administration. Quant au nom de la campagne, il constitue à lui seul tout un programme: "Une affaire de coeur", c'est entre nous, la Fédération et ses protégés qu'elle se passe.

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR deviendront des adultes entreprenants, et plus enclins à compter sur leurs propres initiatives et sur leurs efforts personnels que sur les interventions d'autrui pour atteindre leurs buts. Du reste, il est prévisible que des circonstances offriront à beaucoup de ces natifs d'importants atouts dans leur vie sociale.

BELIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Mettez votre partenaire au courant de vos décisions importantes. N'irritez pas ceux que vous aimez. Ayez du tact et de la diplomatie. Voyez dans la soirée à vos affaires légales. Soyez modéré.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Revoyez votre budget. Il vaudrait mieux éviter les extravagances. La clé est d'aller lentement en affaires. Bonne soirée pour voir des amis dynamiques que vous n'avez pas vus depuis plusieurs années.

GEMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Une promesse que vous avez faite récemment vous sera rappelée. Ayez plus d'indépendance de pensée et d'action. La chance aidant, votre situation se stabilisera sur le plan économique.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Soyez réceptif. Lisez entre les lignes. Analysez la situation. Un de vos proches vous demandera conseil sur une question d'argent. Agissez avec maturité. Ne vous disputez pas avec la famille.

LION DU 23 JUILLET AU 22 AOÛT

Vos efforts passés portent fruit. Si un individu plus âgé est de votre côté, vous en aurez la preuve d'ici la fin de la journée. Il y a un court voyage en perspective. Soyez attentif aux messages.

VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Bonne période pour l'étude, la solitude. Evitez les tensions. Eloignez-vous de ceux qui recherchent les discussions et les idées superficielles. Analysez vos motivations profondes. Soyez honnête envers vous-même.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Bon moment pour revoir vos amis. Obtenez leur coopération et même leur aide s'il le faut. Dites-leur vos désirs profonds. Si vous prenez l'initiative, vous vous gagnerez des alliés.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Soyez pratique et faites de votre mieux pour rencontrer ceux qui peuvent vous aider. Demontrez votre sens des responsabilités. Vous saurez impressionner agréablement vos supérieurs.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Communiquez avec ceux qui sont loin de vous. Il se peut que vous puissiez élargir votre territoire. Faites-le, répandez votre influence. Ne vous laissez pas tromper par des flatteurs.

CAPRICORNE DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Faites tout en votre pouvoir pour améliorer vos finances. Participez aux travaux de groupes. Démontrez votre originalité. Procurez-vous les renseignements nécessaires avant d'entreprendre du neuf.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Conservez votre équilibre intérieur. Ayez soin d'éviter les disputes. Concentrez-vous sur ce qui vous concerne personnellement. Soyez discret et surtout sachez bien écouter.

POISSONS DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Il se peut que certains de vos projets demandent beaucoup de déboursés. Mais rappelez-vous vos résolutions. Il vaudrait mieux vous en tenir à la modération. Veillez à votre régime alimentaire.

L'an dernier des milliers de Canadiens se sont trompés en essayant de faire eux-mêmes leur Déclaration d'Impôt. EST-CE VOTRE CAS?

Cette année, demandez à Simpsons de vous aider.

- Service rapide et précis.
- Entrevues privées.
- Aucun rendez-vous nécessaire.
- Le coût est peu élevé et vous pouvez utiliser votre compte Simpsons.

Service ouvert aux 3 magasins Simpsons

EN VILLE — 6e étage 842-3241 — poste 445

FAIRVIEW — Étage supérieur (près du rayon des meubles) 679-4870 — poste 222

LES GALERIES D'ANJOU — Étage supérieur (près du bureau de crédit) 353-3300 — poste 277

ASSOCIATION DES FOYERS POUR ADULTES NOMINATION

M. Gaspard Massue

Soeur Mance Décarv, présidente de l'Association des Foyers pour Adultes, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gaspard Massue au poste de Directeur général de l'Association. M. Gaspard Massue a été pendant de nombreuses années Directeur général de l'Hôpital Ste-Justine et a été très actif dans les associations provinciales et nationales. L'Association des Foyers pour Adultes (A.F.A.) qui regroupe deux cents (200) établissements est un corps professionnel intermédiaire qui est au service des Centres d'Accueil pour personnes âgées.

ÉNUMÉRATION SCOLAIRE - ÉLECTION SCOLAIRE - ÉN

ÉNUMÉRATION - ÉLECTION SCOLAIRE - ÉN

Aux résidents de Montréal, de Montréal-Ouest, de Côte Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Nord et de Westmount.

UN BEST-SELLER DU LUNDI AU SAMEDI DANS LA PRESSE

CHACAL
par Frederick Forsyth

le complot:
TUER DE GAULLE
le meurtrier:
CHACAL
son salaire:
1/2 MILLION DE DOLLARS

dans le cahier des petites annonces.

Les commissaires d'écoles de toute l'île de Montréal seront élus au suffrage universel, le 18 juin prochain.

La Commission des écoles catholiques de Montréal et le Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal collaborent à la préparation de leur liste respective des électeurs dans le territoire qui leur est commun.

C'est pourquoi, entre le 9 et le 17 mars, vous recevrez à domicile la visite de deux énumérateurs qui inscriront votre nom sur la liste de la C.E.C.M. ou sur celle du B.M.E.P.M., selon des critères qui vous seront alors expliqués.

Il est très important de vous inscrire sur l'une ou l'autre de ces listes, sans quoi vous ne pourrez user de votre droit de vote, le 18 juin prochain.

Pour de plus amples renseignements concernant l'énumération des électeurs, écrivez au:

Bureau du président d'élection (C.E.C.M.)
3515, rue de Chambly
Montréal 401
ou composez 526-9101
(entre 9 heures et 22 heures, sur semaine — 10 heures et 17 heures, le samedi.)

Bureau de l'élection (B.M.E.P.M.)
6000, avenue Fielding
Montréal 253
ou composez 482-6000

Publié par les présidents d'élection C.E.C.M. — B.M.E.P.M.

L'Etoile du Courage décernée à quatre Canadiens

OTTAWA (PC) — Quatre Canadiens recevront l'Etoile du Courage et 10 autres la Médaille de la bravoure à la suite d'actes courageux dont ils ont été les auteurs, a annoncé hier, le secrétaire des ordres et décorations du Canada, à la résidence du gouverneur général.

Pour leur participation héroïque aux opérations de sauvetage qui ont suivi le glissement de terrain de Saint-Jean-Vianney, le 5 mai 1971, le capitaine Palmer Wenaas et le capitaine John Farncombe recevront la Mé-

daille de la Bravoure, alors que le caporal Roderick Verchère recevra l'Etoile du Courage.

Les deux pilotes ont survolé la scène de la tragédie dans des conditions de vol dangereuses et ils ont immobilisé leur hélicoptère au-dessus d'une automobile en train de s'enliser dans la boue pour recueillir une survivante. Le caporal Verchère quitta même l'hélicoptère pour aller fouiller des maisons qui risquaient à tout moment de disparaître.

Le caporal Verchère est actuelle-

ment à la base de Trenton, le capitaine Wenaas est cantonné à Bagotville et le capitaine Farncombe vit à Calgary.

M. Normand Maltais, reporter à la station radiophonique CKAC de Montréal, recevra l'Etoile du Courage pour avoir, le 12 octobre 1971, réussi à convaincre un fugitif armé de relâcher une jeune fille qu'il détenait comme otage et de se rendre à la police.

Après un vol à main armée, le suspect tira sur un policier et le tua puis se réfugia dans une maison de Saint-

Thérèse, où il détint une jeune fille en otage. Les policiers entourèrent la maison mais le ravisseur menaça de tuer son otage si la police tentait de pénétrer dans la maison. Le fugitif insista pour parler à M. Maltais qui, à son arrivée sur les lieux, engagea la conversation avec lui et réussit à le persuader de se rendre à la police.

Irene Paterson, âgée de 16 ans, de Trail, en Colombie-Britannique, recevra également l'Etoile du Courage pour avoir sauvé la vie à deux enfants lors d'un incendie qui détruisit

leur maison en 1971 et le caporal Mirosław Lesiak, de la base des forces armées canadiennes de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, recevra la même décoration pour son acte héroïque quand il tenta de sauver la vie du pilote et du copilote d'un appareil qui avait pris feu après s'être écrasé sur une piste de Gagetown, malgré de graves brûlures.

Des Médailles de Bravoure seront décernées aux personnes suivantes: M. Edgar Jubinville, agent de sécurité à Vanier, pour avoir évité des blessu-

res graves à Sylvie Lavergne, âgée de 10 ans, quand tous deux furent renversés par une automobile le 14 janvier 1971;

M. Jean-Paul Chauvette, de Cap-de-la-Madeleine, pour avoir sauvé de la noyade une femme qui s'était jetée dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Trois-Rivières; Boas Kairtok, 19 ans, en 1971, de Hopedale au Labrador, a sauvé Amos Onalik, un jeune qui s'amusa sur un toit, à proximité d'un câble à haute tension, auquel il s'était accroché. Onalik a été libéré par un coup de pied.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

88 EST-RUE ST-PAUL VIEUX-MONTREAL (127)
RENSEIGNEMENTS: 866-1836
DÉBUT DES COURS: LE 9 AVRIL 1973

*APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais
Méthode "audio-linguale" avec supports visuels.
Session de printemps commençant le 17 mars et le 19 mars 1973
7 semaines: 42 heures: \$63.00
Frais d'inscription: \$2.00
Programmes le soir, l'après-midi et le samedi. 6 niveaux

Tests de classement: Jeudi 15 mars de 17:00 hres à 19:00 hres.

YMCÀ CENTREVILLE
YMCA de Montréal
1441 rue Drummond
849-5331, poste 723

COURS RAPIDES
"STENO-DACTYLO" (3 à 4 mois)
Commerciale, légale, médicale, (Gregg, Pitman, Perault, Lasalle) Examen de sténographe officiel
FUTURES SECRÉTAIRES, jeunes filles et adultes désirant travailler durant les vacances d'été, inscrivez-vous à notre cours de 4 mois.

Renregistrements: JOCELYNE PAMNEAU, Dir. des études, Sténographe judiciaire,
ROYAL BUSINESS COLLEGE
5657 ouest, rue Sherbrooke, Suite 3, 488-4669

COURS

- 1 Tissage et tapisserie
- 2 Tapisserie murale: (macramé - crochetage - tissage, sans métier)
- 3 Ceinture flechée
- 4 Filage
- 5 Petitpoint
- 6 Bijouterie
- 7 Poupées (création et confection)

à la
Guilde Canadienne des Métiers d'Art, Québec
2025 rue Peel, Montréal
A compter de... Renseignements: 849-2379

BOURSES D'ÉTUDES COURS D'ÉTÉ
COLLÈGE UNIVERSITAIRE SAINT-JEAN
— DEUX SESSIONS — 3 juillet — 10 août

17 mai — 27 juin
— La bourse couvre les frais de scolarité, de nourriture et de logement.
— Conditions à remplir: Être citoyen canadien âgé de plus de 17 ans au 31 décembre 1972.
Être inscrit à titre d'étudiant à plein temps pendant l'année scolaire 1972-1973.
Être de niveau post-secondaire ou fournir la preuve que le candidat le sera au moment où le cours commencera.

— Cours offerts: Cours de français
Cours d'anglais: — Anglais pour débutants
— Anglais intermédiaire
— Anglais avancé

— Pour plus amples renseignements et formulaires de demande, s'adresser à:
Directeur des Cours d'Été
Collège Universitaire Saint-Jean
Université de l'Alberta
8406 — 91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

LYCÉE MONT-ROYAL
(INSTITUT ALIÉ)
Institution privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

- COURS SECONDAIRE COMPLET
I - II - III - IV - V menant au CEGEP
Cours réguliers et de recyclage.
- COURS COMMERCIAL
IV - V
options: — secrétaire juridique
— secrétaire de services
— steno-dactylo

INSCRIPTIONS:
4364, St-Denis (métro Mont-Royal)
Montréal 131,
845-9145

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(COURS COLLÉGIAL)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte — résidence pour étudiants seulement.

PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales)

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX:

1. — Sciences de la santé
2. — Sciences pures et appliquées
3. — Sciences humaines
4. — Sciences de l'administration
5. — Arts
6. — Lettres

ADMISSION:
DATE LIMITE: 1er mai 1973

RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal 250 (Québec)
Tél.: 342-1320 postes 289 ou 255

ELIE BUSINESS COLLEGE
J. J. THÉRET DIRECTEUR

COURS DU JOUR
Secrétaire de services
• Détenteur d'un permis du Ministère de l'Éducation.
• Au service du public depuis plus d'un demi-siècle.
• Pour jeunes filles seulement.
• Examens du Ministère

Nouvelle adresse
4510, rue Saint-Denis
au nord de Mont-Royal

Demandez notre prospectus
845-2628

Enseignement Professionnel
NIVEAU COLLÉGIAL
Programmes de Carrières Taylor
UN SERVICE ÉDUCATIF DE IIT

VOUS OUVREZ LES PORTES DU SUCCÈS
SCIENCES DU SECRÉTARIAT
GESTION DE LA MODE
GESTION HÔTEL/MOTEL
GESTION DE VOYAGES

AVANTAGES EXCLUSIFS

- Programmes de 2 ans offerts en 4 sessions consécutives de 16 semaines. Vous épargnez du temps et vous travaillez plus tôt.
- Des professeurs spécialisés dans chacun des programmes et un service de placement permanent aident à l'embauchage.
- Programmes exclusifs Taylor.

COLLÈGE LASALLE
2015 Drummond
842-3823
Venez, appelez ou écrivez pour de plus amples détails

TECCART
Collège d'enseignement professionnel
SPÉCIALISÉ EN ÉLECTRONIQUE

L'INSTITUT TECCART DISPENSE LE PROGRAMME OFFICIEL ENRICHÉ

934 PÉRIODES D'ÉLECTRONIQUE EN PLUS
AUGMENTATION DE 61%

AVANTAGES DU PROGRAMME ENRICHÉ:

- 1- Le nombre de périodes d'enseignement en électronique étant augmenté de 61% on peut facilement conclure à un enseignement plus complet.
- 2- Même si l'enseignement tient compte des tubes électroniques conventionnels, Teccart insiste davantage sur les semi-conducteurs et les circuits intégrés.
- 3- L'équipement, les guides de manipulation et les nouvelles méthodes d'analyse en laboratoire, assurent une meilleure formation avec un sens pratique plus développé.

INSCRIPTION: Pour s'inscrire il faut fournir les documents qui établissent l'éligibilité de l'élève pour le niveau collégial et remplir la formule d'inscription de l'Institut Teccart.

EXAMENS D'ADMISSION: Les candidats sont invités à venir passer l'examen d'admission le 1er mai 1973, à 2 heures de l'après-midi.

INSTITUT TECCART
3155, Hochelage, Montréal 402

INSTITUTION PRIVÉE
RECONNUE POUR FINS DE SUBVENTIONS
EN VERTU DE LA LOI DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

POUR DEVENIR
INGÉNIEUR . . .

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
(Affiliée à l'Université de Montréal)

- Baccalauréat ès sciences appliquées et diplôme d'ingénieur.
- Rythme individuel de formation: régime de promotion par matière.
- Formation générale de base (40% du cours).
- 9 grandes spécialités: génie civil, mécanique, électrique, chimique, métallurgique, minier, géologique, physique, industriel.
- Grades supérieurs: maîtrises en ingénierie, maîtrises et doctorats en sciences appliquées. Génie biomédical, génie de l'environnement, génie nucléaire, etc.
- 29 laboratoires d'enseignement et de recherche, centre d'ingénierie nordique, centre de développement technologique, institut de recherche en exploration minière, institut de génie nucléaire.
- Service de placement pour emplois d'été et emplois permanents.
- Prêts et bourses du ministère de l'Éducation, d'entreprises industrielles, d'associations professionnelles, etc.
- Conditions d'admission: D.E.C. avec profil approprié, ou préparation équivalente.

Renseignements ou demande d'admission
École Polytechnique
Bureau du registraire
2500 Avenue Marie-Guyard,
Montréal 250
Tél.: 344-4724.

Université du Québec à Montréal

Programmes de deuxième cycle — 1973-1974

- M.A. (études littéraires)
Littérature française et québécoise — Théorie, Corpus et Poétique comparée.
- M.A. (histoire)
Économie et société ou Idéologie et société, 19e et 20e siècles — Canada-Québec, Europe-Amérique.
- M.A. (linguistique)
Linguistique théorique, Sociolinguistique, Psycholinguistique.
- M.A. (philosophie)
Épistémologie, Sémiologie, Théorie des idéologies.
- M.A. (psychologie)
Psychologie clinique et sociale.
- M.A. (science politique)
Analyse politique, Administration publique, Relations internationales.
- M.A. (sciences religieuses)
La religion au Québec.
- M.A. (sociologie)
Sociologie économique et Sociologie de la culture et Épistémologie.
- M.Sc. (chimie)
Aspects pratiques de l'électrochimie, de la chimie des polymères, de la chimie pharmaceutique et de l'alimentation.
- M.Sc. (économique)
Économie publique: Santé-éducation-travail ou Logement-transport-pollution.
- M.Sc. (mathématiques)
Mathématiques, Mathématiques appliquées, Enseignement des mathématiques.

Le candidat à l'un ou l'autre de ces programmes doit posséder le baccalauréat spécialisé ou une formation jugée équivalente.

Les demandes d'admission doivent parvenir, de préférence avant le 1er mai ou au plus tard le 1er juillet 1973, au

Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal 101, Québec.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus au Service de l'admission, 876-3161, ou au Secrétariat des études avancées, 876-8097.

EN BREF...

Turner dresse un bilan positif

PARIS — Le ministre des Finances du Canada, M. John Turner, a dressé hier soir un bilan positif des discussions qu'avaient eues plus tôt, dans la capitale française, les représentants des pays les plus riches du monde en vue de trouver une solution à la crise monétaire internationale.

M. Turner qui rencontrait des journalistes réunis à l'ambassade du Canada à Paris, a souligné que tous les participants, y compris les États-Unis, avaient fait montre d'une grande ouverture et étaient disposés à l'attente d'une formule de règlement de la crise.

Pour ou contre le Canada au Vietnam

OTTAWA — Les Communes seront appelées à débattre la décision du Canada de demeurer ou de se retirer de la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam, décision qui pourrait bien être arrêtée dès la semaine prochaine, lors du voyage du ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, dans cette partie du Sud-Est asiatique.

Funérailles de madame F. Cloutier

PARIS — Le Dr François Cloutier, ministre de l'Éducation du Québec, est arrivé hier à Paris, venant du Québec, accompagné de ses deux filles pour assister aux funérailles de son épouse, qui a été victime dimanche dernier d'un accident de la route au Mali.

Le corps de Mme Solange Cloutier, qui était d'origine alsacienne et qui doit être inhumée à Aulnay-sous-Bois, dans la banlieue parisienne, n'a pas encore été rapatrié en France, où il est attendu au début de la semaine prochaine. Les funérailles se dérouleront mercredi ou jeudi.

Jeunes libéraux à Val-Morin

VAL-MORIN — Plusieurs députés et ministres du gouvernement Bourassa se joindront à quelque 150 jeunes libéraux en fin de semaine à Val-Morin.

Les Laurentides et plus précisément le camp Édpy de Val-Morin, seront le cadre d'une réunion de deux jours de ces jeunes venus de quelque 70 comités de l'ouest du Québec. Les discussions porteront sur le parti, ses politiques, son idéologie, ses structures, ses modes d'organisation et sur ses adversaires.

Parc de la Gatineau: Québec cède 12,500 acres contre 255 à Ottawa

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La province de Québec a cédé au gouvernement fédéral sa juridiction administrative sur 12,500 acres de terrain situé dans le parc de la Gatineau.

Elle a aussi cédé ses droits administratifs sur le fond des lacs qui s'y trouvent. Les principaux et les plus connus sont les lacs Philippe, Pink, La Pêche, Meach et Mousseau. La résidence officielle d'été du premier ministre du Canada se trouve précisément sur les bords du lac Mousseau

également connu comme le lac Harrington dans la région de l'Outaouais. En retour, la province de Québec reprend la juridiction qu'elle avait tranquillement abandonnée, il y a plusieurs années, sur une parcelle de terrain de 255 acres expropriée par la Commission de la capitale nationale (CCN).

Dans les milieux fédéraux, on expliquait, vendredi, que ce genre de marché est maintenant fréquent entre le gouvernement fédéral et le Québec. On a cité l'exemple du parc de la Mauricie et de la base de la Macaza.

Le député créditiste de Charlevoix,

M. Gilles Caouette, s'est dit à la fois heureux et surpris de la transaction. Heureux parce qu'il faut des parcs, surpris parce que "je remarque malheureusement que le Québec a le coeur un peu large pour pouvoir donner 12,500 acres contre 255 acres".

La transaction va carrément à l'encontre des recommandations de la commission Dorion sur l'intégrité du territoire québécois.

Dans son rapport remis au gouvernement provincial en mai 1968, la commission exhortait les autorités québécoises à :

- 1) entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir la cession sans condition des terrains possédés par la CCN en territoire québécois;
- 2) prendre les mesures pour que la réglementation et l'administration des biens publics et des territoires qui ont fait et qui feront l'objet d'aménagement dans la région de Hull soient entièrement assurées par le gouvernement du Québec.

Pour la CCN, l'agence fédérale qui s'occupe de l'aménagement de la capitale nationale, il s'agit d'une transaction importante qui lui permet de soustraire à peu près complètement au Québec les terrains qu'elle a acquis pour l'aménagement du parc de la Gatineau. Pour la CCN, il s'agit d'une enclave de 88,000 acres carrés qui ne se trouve plus soumise à aucune loi québécoise, anti-bruit, anti-pollution, motoneiges, chasse et pêche, exploration minière, etc. En somme, ce transfert du pouvoir administratif au gouvernement fédéral permettra à la Commission d'exercer une autorité complète sur l'ensemble de ce territoire.

Vendredi aux Communes, le ministre des Affaires urbaines, M. Ron Basford, a signalé que les décrets autorisant l'entente avaient été approuvés par les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux.

Pour sa part, le Québec reprend la juridiction qu'il avait abandonnée sur des lopins de terre de 255 acres situés au nord de la Cité des Jeunes de Hull afin d'y construire un CEGEP. Ces terrains sont situés dans la partie nord-ouest de Hull.

Le gouvernement fédéral cédera au Québec le boul. Lucerne de même que certaines autres parcelles pouvant être ultérieurement utilisées pour l'élargissement de routes. L'entente comprend également un certain nombre d'acres qui sont déjà utilisés pour l'aménagement du complexe étudiant de la Cité des Jeunes de Hull.

Dans les milieux fédéraux on ne cache pas que les deux gouvernements ont recours fréquemment à ces subtilités techniques et juridiques pour ne pas indisposer les éléments particulièrement jaloux de l'intégrité territoriale québécoise.

Marcel Masse est mûr pour Ottawa

par Marcel PEPIN

QUEBEC — Bien qu'il n'ait pas encore annoncé officiellement sa décision, il semble à peu près acquis que M. Marcel Masse abandonnera la politique provinciale à la première occasion pour tenter de se faire élire à la Chambre des Communes comme député progressiste-conservateur.

Interrogé à ce sujet hier à Québec, M. Masse a reconnu qu'il étudie sérieusement cette possibilité et qu'il devra arrêter sa décision d'ici quelques semaines.

Après avoir été, à l'époque de M. Daniel Johnson, l'une des vedettes de la politique québécoise, M. Masse a pratiquement cessé de jouer un rôle actif à Québec depuis sa défaite au congrès de leadership de l'Union nationale. Refusant de se rallier à M. Gabriel Loubier, il siège depuis deux ans comme député indépendant du comté de Montcalm.

Aux dernières élections fédérales, M. Masse avait donné son appui officiel au parti de M. Stanfield, mais il avait assez peu participé à la campagne électorale sauf dans la région de Joliette où il aide M. Roch Lasalle à conserver son comté.

Parti national

Selon M. Masse, les Québécois ont la responsabilité de donner une dimension nationale au parti conservateur, de manière à ce que les électeurs aient un véritable choix lors des prochaines élections.

Si les Québécois ont réalisé, au cours des années '60, l'urgence de se donner des équipements collectifs modernes, que ce soit en éducation, en santé ou dans d'autres secteurs aussi importants, il ne faudrait pas qu'ils négligent maintenant les défis que pose tout le problème de la qualité de la vie, selon M. Masse, c'est au niveau fédéral surtout que ce problème sera discuté et que les décisions importantes seront prises.

Si le député de Montcalm décide finalement de faire le saut, il tentera vraisemblablement de se faire élire soit dans le comté de Labelle, soit dans le comté de Berthier.

Refusant carrément d'admettre que son éventuelle entrée sur la scène politique fédérale soit l'objet de négociations ardues au sommet avec les dirigeants du parti, il soutient qu'il n'existe aucun antagonisme entre M. Claude Wagner et lui-même. Il reconnaît cependant que son entrée dans le parti de M.



Marcel MASSE ... isolé à Québec

Stanfield peut équivaloir, pour certains, à une option plus québécoise du parti.

S'il se joint à l'équipe conservatrice, se lancera-t-il seul ou avec un groupe? Il refuse de poser le problème de cette façon. Plus il y aura de Québécois persuadés de l'importance de donner au PC une dimension québécoise forte, plus il sera heureux, dit-il. Il a confiance que le PC puisse recruter une bonne équipe.

Isolé à Québec

Après avoir consacré sa rupture avec l'Union nationale et écarté les autres partis politiques provinciaux comme solution de rechange, M. Masse s'est vite retrouvé isolé à Québec, privé de tribune et engagé dans un cul-de-sac qui l'aurait obligé à quitter la politique ou à se contenter d'une obscure fonction de député.

Après plus de deux ans de silence, M. Masse doit poser au plus tôt des gestes politiques concrets ou risquer l'oubli définitif. Ses choix ne sont pas nombreux: à Québec, les avenues lui sont plus ou moins fermées. A Ottawa, par contre, les possibilités sont nombreuses même si les risques électoraux sont également de taille, le PC étant plus que jamais considéré comme un parti marginal au Québec.

Au fond, Marcel Masse a beaucoup à gagner et peu à perdre en se lançant en politique fédérale.

Le coût de la vie: pas de situation d'urgence

OTTAWA (PC) — Une augmentation générale des prix de 0.6 pour cent au cours du mois de février et de 1.1 pour cent du prix des aliments ne constitue pas pour le gouvernement Trudeau une situation d'urgence.

En conséquence, le premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp, a révélé que le gouvernement n'avait pas l'intention de dévoiler un plan d'action au cours des prochaines semaines pour juguler la hausse des prix.

Assailli de questions, hier, aux Communes par l'Opposition, M. Sharp a même révélé que le gouvernement ne dévoilerait pas ce qui peut constituer une situation d'urgence, car il n'est pas bon, selon lui, de commenter la situation si jamais le gouvernement est obligé un jour d'imposer le gel des prix et revenus.

D'autre part, le gouvernement n'a pas l'intention de convoquer une réunion des hommes d'affaires et des syndicats afin d'étudier la situation de plus près.

M. Sharp a invité plutôt les députés à songer aux réductions de taxes que le ministre des Finances, M. John Turner, a annoncées le 19 février dernier, dans son discours sur le Budget.

Hier matin, Statistique Canada a révélé que le prix des aliments était passé de 150 à 151.6 au cours du mois de février, ce qui représente une augmentation de 1.1 pour cent par rapport à l'indice de 1961 qui était de 100.

Quant à l'indice général des prix, il est passé de 144.5 à 145.3, en d'autres termes ce qui coûtait \$0.69 en 1961, coûte désormais \$1.00.

Salaire minimum: des exceptions avantageuses

A l'occasion de l'assermentation de Mme Claire Kirkland-Casgrain comme présidente de la Commission du salaire minimum, le ministre du Travail M. Jean Cournoyer a évoqué la nouvelle orientation qui sera dorénavant celle de la commission.

Cette orientation se manifestera particulièrement au niveau des exceptions à la loi du salaire minimum. Dans le passé, ces exceptions autorisaient, pour certaines fonctions, des salaires inférieurs au salaire minimum. "Dorénavant, de dire M. Cournoyer, lorsqu'il y aura des exceptions, ce sera pour accorder un salaire supérieur au salaire minimum."

Ainsi, dans le prochain numéro de

la Gazette Officielle doivent paraître les taux supérieurs accordés dans le secteur de l'alimentation qui naguère était régi par décret.

Il reste quelques secteurs comme le secteur forestier où des salaires inférieurs à \$1.65 sont encore versés. Des études sont en cours pour régulariser ces salaires.

Mme Kirkland-Casgrain qui a été assermentée, hier, dans le bureau du ministre du Travail, à Montréal, a exprimé sa fierté d'être notamment au service des 1,700,000 travailleurs qui dépendent des ordonnances de la Commission du salaire minimum.

Mme Kirkland-Casgrain a démissionné de son poste de ministre il y a quelques semaines.



Français: l'attitude de Québec est une trahison

— la SSJB-Montréal

par Gilles GARIÉPY

Oubliant pour un soir les conflits qui les séparent, les participants au congrès de la SSJB-Montréal sont tombés d'accord hier pour dénoncer à l'unanimité la "trahison persistante" que constitue selon eux l'attitude du gouvernement du Québec sur la question des français.

Au terme d'un colloque de trois heures consacré à l'étude du rapport Gendron, les quelque 150 délégués présents ont adopté, sans débat, une longue résolution qui condamne à la fois la commission Gendron et l'attitude du gouvernement Bourassa.

A la commission Gendron, la résolution reproche "de ne pas avoir accompli objectivement son rôle d'expert".

La résolution reproche aussi à la commission royale d'enquête de s'être bornée, après avoir constaté la précarité de la situation des français au Québec, à "épouser la politique gouvernementale de non-intervention et à lui donner une apparence d'objectivité".

Le texte blâme par ailleurs le gouvernement du Québec de n'avoir eu comme politique linguistique, depuis le bill 63, que celle "d'attendre le rapport Gendron"; il lui reproche aussi de s'être appliqué "à endormir l'opinion publique en se dissimulant derrière l'écran de fumée de cette commission".

Au nombre des autres résolutions adoptées au terme du colloque, il en est une qui demande expressément aux Montréalais de se préoccuper au plus haut point des prochaines élections scolaires pour s'assurer que les futurs commissaires de la CECM ne soient pas des "tièdes" sur la question linguistique.

Les participants à ce colloque avaient au préalable entendu MM. François-Albert Angers, Jacques-Yvan Morin, Fernand Daoust et André Gaulin commenter divers aspects du rapport Gendron.

Le président sortant de la SSJB-Montréal, M. François-Albert Angers, a fait état de son immense déception devant la timidité des recommandations du rapport, qui contrastent avec la gravité de la situation linguistique officiellement observée par la commission.

Le Mouvement Québec français a sans doute gagné son point quant au statut de langue officielle à reconnaître au français, a noté M. Angers, mais la notion de "langues nationales" ajoutée par le rapport Gendron risque de détruire la signification du caractère officiel reconnu au français.

"Langue nationale, on ne sait pas ce que ça signifie juridiquement. Cela

va entraîner des malentendus et des conflits à n'en plus finir", a-t-il déclaré.

M. Angers s'est dit par ailleurs "scandalisé" que les commissaires francophones aient accepté de signer le troisième tome du rapport Gendron, rédigé par M. Mattesco-Matte et portant sur l'immigration. Ce tome, a-t-il soutenu, contredit de manière flagrante les principes énoncés dans la première tranche du rapport.

"Tout est à recommencer. Il n'y a rien de fait", a conclu M. Angers.

M. Jacques-Yvan Morin, juriste et président du Mouvement national des Québécois (la fédération des SSJB), a noté de son côté que la Commission Gendron a au moins reconnu formellement que le Québec dispose de toute la compétence constitutionnelle nécessaire pour légiférer sur la langue, et a démolé une fois pour toutes le mythe des "droits acquis" des anglophones.

Malheureusement, après avoir constaté que Québec avait les pouvoirs nécessaires pour agir, la commission d'enquête vient à la conclusion qu'il est préférable que le gouvernement n'agisse pas, sinon par le biais de mesures purement incitatives, de déplorer le juriste.

Quant au concept des "langues nationales", M. Morin a déclaré qu'il était très dangereux, car il sera interprété différemment par les francophones et les anglophones. Alors que les premiers l'entendent comme une référence à la langue d'une ethnie, les anglophones comprendront, eux, que "national language" est une langue de l'Etat et une langue pan-canadienne.

Au total, M. Morin estime que le rapport recommande la poursuite "d'une politique de laissez-faire dont il a été démontré 100 fois qu'elle jouait contre nous".

M. Fernand Daoust, analysant le rapport sous l'angle du français-langue-de-travail, a déclaré que la commission Gendron avait manqué de courage et prolongeait l'attitude d'un gouvernement qui "rampe devant l'entreprise privée". Le rapport, a-t-il dit, "propose une forme de lobbying à grande échelle de la part d'un Etat qui renonce à exercer son pouvoir". Cela dépasse l'entendement, s'est-il écrié.

M. André Gaulin, ancien président de l'Association des professeurs du français, a soutenu par sa part que le rapport recommandait rien de moins que de "bilingualiser" tout l'enseignement au Québec.

"Nous aurons, a-t-il dit, à l'amusement de l'auditoire, une langue officielle pour nous taire et une langue seconde pour travailler et vivre."



(Droits réservés)

Lévesque: les caisses électorales, source de corruption et de fraude

Lançant hier l'Opération Ressources, "pour poursuivre le financement du Parti québécois par ses membres", M. René Lévesque a dénoncé les formations politiques dont "les caisses électorales sont alimentées par les grosses contributions des corporations, source de corruption du pouvoir en même temps que de fraude des actionnaires et de l'impôt".

Selon le président du PQ, "le Parti libéral est essentiellement soutenu par la haute gomme financière, ce qui est normal puisque les milieux financiers se trouvent bien dans le statu quo que défendent les libéraux".

D'autre part, M. Lévesque s'est attaqué à M. Yvon Dupuis, nouveau chef du Ralliement créditiste. "Il faut être naïf, a-t-il dit, pour croire désormais à la vocation populaire du Ralliement créditiste, M. Dupuis ayant prévenu l'entreprise privée qu'elle avait besoin de donner sa part (de souscriptions) à son parti".

Evoquant, au passage, la déclaration de M. Dupuis selon laquelle le chef du RC ne craindrait pas de croiser le fer avec le président du PQ dans une élection partielle, M. Lévesque a rappelé que son parti "ne craint personne à l'est de la rue Saint-Laurent, dans n'importe quelle circonscription".

Après avoir signalé "que l'Union nationale de M. Loubier est assise sur \$5,000,000 ou \$6,000,000", le leader péquiste a lancé: "Tous les manipulateurs principaux de l'économie québécoise font, sans consulter leurs actionnaires, des contributions électorales de \$50,000 à \$100,000. Ces contributions sont cachées dans les livres. Quant aux petites entreprises, leurs souscriptions aux caisses électorales les obligent à frauder l'impôt".

Convaincre les "indécis"

M. Lévesque a souligné que le PQ, depuis sa fondation, "croit possible

que des citoyens financent un parti et le portent au pouvoir. Toute souscription individuelle dépassant, en un an, \$2,500 est scrutée par l'exécutif et n'est acceptée que si elle ne lie pas le PQ, mais il n'y a eu que deux ou trois cas de ce genre depuis notre existence".

L'Opération Ressources, a poursuivi M. Lévesque, "vise à rejoindre 30.000 souscripteurs, quel que soit le montant qu'ils verseront, et à effectuer la plus ample pénétration politique possible, notamment auprès des indécis. Moins il y aura d'indécis le jour du scrutin, plus nous serons près du pouvoir".

L'an dernier, l'opération de financement du PQ, dont l'objectif était de \$300,000, avait rapporté plus de \$600,000. 24,000 personnes ayant souscrit, en moyenne, environ \$25. Cette année, l'objectif porte sur le nombre de souscripteurs plutôt que sur la somme de leurs dons.

L'élection de Cloutier confirmée

L'élection du ministre de l'Éducation le Dr François Cloutier, vient d'être confirmée par la Cour provinciale, à la suite du rejet de la contestation qu'avait inscrite le Parti québécois, lors de l'élection du 29 avril 1970.

En fait, le procureur de ce parti, Me Pothier Ferland, avait manifesté son intention de retirer cette requête, à la suite de la décision rendue par trois juges de la Cour provinciale d'abord, et de la Cour d'appel ensuite, dans le cas du député libéral Gilles Houde, de Fabre.

Mais, chaque fois, les juges saisis de l'affaire lui ont demandé d'apporter son désistement d'une déclaration voulant qu'il n'avait pas de preuves à offrir.

Chaque fois, il avait rétorqué qu'il avait effectivement une preuve, mais qu'il voulait se rendre à la décision déjà rendue, même s'il n'en partageait aucunement les divers considérants.

Il fit également valoir que le temps passait, et que le but recherché, soit la tenue d'une nouvelle élection, devenait conséquemment sans importance, à l'approche... d'un scrutin qui devra être à nouveau général, dans la province.

La cause de l'élection d'Ahuntsic, tout comme celle des comtés de Laurier et de Mercier, fut cependant placée au rôle, et c'est la dernière qui a été ainsi rejetée.

Pour le comté de Bourassa, cependant, la poursuite du candidat défait Jacques-Yvan Morin reste inscrite, mais on ignore quand elle sera effectivement plaidée. Le député élu, dans ce comté, est le ministre Georges Tremblay.

Boycottage des créditistes

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a ajourné ses travaux hier sur une note aigüe, mettant sur un pied d'alerte le gouvernement, que le Ralliement créditiste accuse d'avoir dérogé à ses engagements parlementaires.

À la reprise, lundi après-midi, les députés se réuniront à la commission parlementaire spéciale pour étudier en détail, avant son adoption finale, le projet-cadre 250 sur le code des professions.

Mais, les créditistes tenteront de boycotter cette étude parce que quatre des 21 projets de loi connexes au bill 250 n'ont pas encore franchi l'étape de la deuxième lecture.

Faites connaissance avec votre vraie femme.

Toute l'année, votre femme fait la cuisine, le ménage, conduit les enfants à l'école, ramasse leurs jouets, se préoccupe de votre humeur et de vos chemises propres. De quoi épuiser les plus fortes natures...

Mais, est-ce bien là votre femme, la vraie?

Faites connaissance avec votre femme. Pendant deux semaines mémorables, retrouvez cette charmante fille, riieuse et bronzée que vous avez épousée naguère.

Eastern peut s'en occuper.

Nous créerons des vacances exprès pour vous deux, ou vous aurez toute liberté de faire ce que vous voulez.

Voulez-vous rapporter de vos vacances autre chose qu'un bronzage et quelques bibelots hors douane? Appelez votre agent de voyages ou bien Eastern. Nous vous rendrons la femme que vous aviez perdue.

Le soleil réchauffe les coeurs.

Mexique, Floride, Antilles: nous allons où brille le soleil. Vous y jouirez de prix spéciaux dans de grands hôtels, de voitures de location, de bateaux nolisés. Appelez-nous, ou bien votre agent de voyages, et nous vous préparerons de belles petites vacances exprès pour vous.

Faites connaissance avec la Floride.

C'est là qu'une nuit, au fameux hôtel Fontainebleau, vous renouerez connaissance avec votre vraie femme. Gratuit. Le golf, le tennis, la natation y sont également gratuits.

Comment faire? Vous volez Eastern jusqu'à Miami et vous vous inscrivez au Fontainebleau pour 7 nuits. Le lendemain, si le Fontainebleau ne vous a pas plu, vous ne payez pas et vous vous installez à un autre hôtel. Si vous décidez de demeurer, la première nuit ne vous sera pas comptée. Au Fontainebleau, 8 jours, 7 nuits coûtent environ \$350; transport aérien inclus.

Nous vous offrons les mêmes avantages dans d'autres beaux hôtels à Fort Lauderdale, Puerto Rico, St-Thomas, St-Croix et la Jamaïque.

Pendant que vous serez en Floride, vous pourriez faire un petit tour au Monde de Walt Disney. Ça vous convaincra d'y emmener les enfants l'été prochain.



Mosaïque mexicaine.

Emmenez votre femme sur la route pittoresque de Mexico, San José et Acapulco. Après une visite complète de Mexico, une promenade en barque aux jardins flottants de Xochimilco, une corrida, une excursion aux fameuses

Pyramides du Soleil, vous prendrez la route vers la grande spa de San José Purua. Dîners à deux dans le décor enchanteur de jardins fleuris. Vous continuez vers Taxco, où vous pourrez choisir pour votre femme retrouvée des bijoux d'argent, des turquoises, des pierres précieuses gravées de symboles mayas. Ensuite, une semaine entière de détente sur les plages d'Acapulco terminera en beauté ces vacances mémorables. Ces quinze jours au Mexique coûtent environ \$526; y compris le logement, la plupart des repas, les transferts et transports terrestres, les excursions et le transport aérien.

Faites connaissance avec les îles.

Deux îles pour le prix d'une. Sept nuits à San Juan, Puerto Rico, coquetels gratuits dans deux boîtes de nuit, admission à la piste El Comandante, une journée de visites et de magasinage hors douane à l'île St-Thomas vous coûteront \$352; transport aérien inclus.

Votre agent de voyages nous connaît.

Nous lui avons facilité les choses, de sorte qu'il peut vous offrir les vacances que vous voulez au prix que vous voulez payer. Appelez-le. Ses conseils sont gratuits, et ils sont sans prix. Ou bien appelez-nous, au 931-8211.

Eastern s'occupe de vous, pas seulement de vos réservations.

EASTERN Les ailes de l'homme.

*Logement à deux personnes par chambre. Tous les prix incluent le transport aérien.

EATON

feminoVA
PLUS

À la recherche du beau temps avec AMALFI... c'est toute la luminosité et l'esprit léger d'un ciel d'Italie

Tout-aller légers et aérés

Vous les emporterez maintenant pour voyager et les retrouverez à l'été. Ci-dessous, un aperçu de la collection:

1. **Rintocco**: sandale à talon plat et lanières tressées en veau puma de ton huître (blanc), sabbia (sable), rouge ou marine. Centre-ville seulement. **25.00**
2. **Foplino**: talon-lanière à empeigne tressée. Talon trotteur. Chevreau de ton marbre (ton os), blanc ou biscuit (havane clair). Aussi Centre-ville seulement: cuir verni noir ou marine. **30.00**
3. **Grassina**: escarpin à empeigne tressée et talon trotteur. En chevreau blanc. **40.00**
4. **Jocare**: sandale à talon plat en veau puma de ton huître (blanc) ou sabbia (sable). **25.00**

Escarpins-sandaes à talon haut

Ils feront vos beaux soirs de la saison et les chaudes journées d'été à venir. Quelques modèles succès de la collection:

5. **Gambro**: courroies entrecroisées en chevreau blanc ou cuir verni noir. Centre-ville seulement. **42.00**
6. **Mosaico**: boucle fantaisie en grains colorés sur fines lanières en chevreau blanc ou cuir verni noir. **33.00**
7. **Gilda**: fines lanières en chevreau blanc, chevreau noir luisant ou chevreau marine luisant. Centre-ville seulement. **42.00**
8. **Oriolo**: fines lanières entrecroisées en cuir verni noir ou blanc. Aussi Centre-ville seulement: cuir verni rouge ou marine. **25.00**

Pointures 6 à 10AA; 6 à 10B. Achats en personne seulement.

EATON Centre-ville (Le Salon, deuxième étage),
Anjou, Pointe-Claire. Rayon 338

INSPIRATION EATON

Centre-ville
Le paradis du magasinage à Montréal.
Angle Ste-Catherine et Université.

Magasins de banlieue
Centres d'achats Anjou et Pointe-Claire.
Facilement accessibles pour la banlieue.

Magasin-entrepôt
4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter
pour trouver à coup sûr de vraies aubaines.

Heures d'ouverture EATON:
Lundi, mardi, mercredi de 9H 30 à 18H-
Jeudi et vendredi de 9H 30 à 21H-
Samedi de 9H à 17H.

Soldes EATON
Coin des aubaines. Au centre d'achats
Maisonnette, 2983, rue Sherbrooke est.